

schéma
général
d'aménagement
de la France

la transformation
du monde rural

La transformation du monde rural

ERRATA

Pages 32 et 60 : La Manche est à classer dans le groupe « 60 à 99 hab/km² » et non pas « 40 à 59 » en 1801.

Page 34 : Dans la légende de la carte, au lieu de « croissance continue », lire « département dont la densité de population était supérieure à 60 hab/km² en 1962 ».

Page 52 : Légendes décalées vers le haut.

Page 80 : Au lieu de « 51 ‰ », « 152 ‰ » et « 176 ‰ », lire dans l'avant-dernier paragraphe « 51 ‰ », « 152 ‰ », « 176 ‰ ».

Compte tenu des incertitudes statistiques, la Corse ne doit pas être prise en compte sur les cartes où elle figure.

schéma
général
d'aménagement
de la France

**a transformation
du monde rural**

Scruter le visage de la France future sans faire une large place au monde rural serait illusoire. Il ne s'agit nullement d'évoquer un univers finissant : trop souvent traités comme un « reste » dans les études, le monde rural et ses hommes sont autre chose que les témoins d'un passé rapidement effacé par l'urbanisation. Ils sont à la fois porteurs de notre passé et l'une des conditions majeures de notre avenir. Le moment est donc bien choisi pour réfléchir à la transformation du monde rural et au rôle qu'il peut jouer dans les années qui viennent.

La France d'aujourd'hui garde presque intacte la trace des siècles passés : l'espace rural apparaît encore peu marqué par la révolution industrielle et l'urbanisation. L'histoire la plus profonde et la plus silencieuse se lit à fleur de terre, mais sous l'apparence intacte – pour combien de temps ? – se déroule une transformation capitale.

Un chiffre fixe l'attention : depuis près de vingt ans, 50.000 exploitations agricoles disparaissent chaque année en moyenne, soit environ 140 par jour ! Longtemps resté à l'écart de la société urbaine et industrielle, le monde rural y pénètre avec une très grande rapidité ; les modes de production et de consommation, les valeurs mêmes, tendent à être communs sinon uniformes. Cette évolution n'est certes pas achevée : la France garde encore un pourcentage de population active agricole supérieur à celui de ses voisins industrialisés, l'Ouest et le Sud-Ouest possèdent encore une structure peu changée.

Ce volume est un essai de description de la transformation du monde rural dans sa dimension historique ancienne ou récente. Il se veut avant tout documentaire, sans prétendre prendre parti ou exposer des politiques ; au contraire, il cherche à faire réfléchir. Ce n'est pas une simple compilation ; la plupart des travaux utilisés sont originaux et s'organisent selon une hypothèse directrice : partant d'une situation passée caractérisée par un large éventail d'activités au sein de petits « pays », le monde rural s'est depuis le siècle dernier concentré sur l'activité agricole ; mais cette tendance va se retourner à long terme sous la pression des besoins urbains et industriels, et recréer une utilisation diversifiée de l'espace, dans le cadre nouveau d'une société française essentiellement urbaine. Par là il se rattache à l'ensemble des travaux concourant au schéma général d'aménagement de la France et en particulier à « une image de la France en l'an 2000 ».

L'évolution ainsi décrite pose deux séries de problèmes, l'une à court et moyen terme, l'autre à long terme.

Les politiques sectorielles suffisent difficilement à appréhender une telle transformation, car, par nature, elles n'agissent que sur un aspect ou sur un autre. La Rénovation Rurale constitue la première tentative pour agir sur l'ensemble du phénomène. Elle montre donc la voie à suivre pour orienter au mieux la conversion spontanée du monde rural. De plus en plus, dans un monde dont l'évolution devient sensible pour une même génération, les politiques de conversion deviendront choses courantes et normales au lieu d'apparaître exceptionnelles. Maîtriser et utiliser cette transformation par une politique fondée sur le passage des hommes d'une activité à une autre, avec toutes les conséquences qu'il implique, me semble constituer la première série de problèmes. Mais cette maîtrise elle-même pose une autre série de problèmes : maîtriser pour aller vers quoi ?

S'agissant du monde rural, le choix essentiel de l'aménagement entre conserver et innover, parfois en détruisant, se pose de manière particulièrement concrète. Il n'est pas sûr que ces paysages restent encore longtemps intacts, que ce legs du passé ne soit pas un jour soumis à la dispersion. Or il constitue la trame même de la France. Comment faire une nation urbaine et industrielle sans pour autant abolir à jamais cette trame qui constitue un capital peut-être unique d'espace et d'harmonie, sans doute indispensable à nos descendants, voilà le problème fondamental posé par la transformation du monde rural.

Jérôme MONOD

Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

Sommaire

	<i>Pages</i>
INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE	
UNE SOCIETE EN TRANSFORMATION	9
SECONDE PARTIE	
PASSE ET PRESENT	19
1. Le peuplement	21
A. Contrastes du peuplement	21
B. Peuplement de la France avant 1850	27
C. Processus de dépeuplement	35
D. Mouvements récents	41
2. Les relations rurales-urbaines	
à travers quelques statistiques départementales	63
3. Les emplois industriels et agricoles dans le monde rural	77
A. Salariés de l'industrie en milieu rural	77
B. Exploitations et population active agricoles	82
CONCLUSION	89
ANNEXES	93
ANNEXE 1. Le peuplement	95
ANNEXE 2. Les relations rurales-urbaines	109
ANNEXE 3. Les salariés de l'industrie en milieu rural	119
ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES CITES.	121
CARTES ET GRAPHIQUES (liste)	125

Cette étude a été réalisée par le groupe « Conversion du monde rural » (SESAME) sous la direction de M. Daniel MAQUART, Ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts, chargé de mission à la DATAR, avec la participation de

Pierre BARNOUD
Jean-Paul DISPOT
Georges GUIGNABEL
Brigitte ZIMMERMANN

Les données concernant l'évolution de la population active non agricole en milieu rural proviennent de la Direction de l'Aménagement Rural du Ministère de l'Agriculture.

Certains éléments de cette étude sont tirés de travaux réalisés, à la demande du groupe, par des bureaux d'études. On trouvera dans le corps du texte les références précises des documents utilisés.

INTRODUCTION

Parmi les questions que le schéma d'aménagement de la France ne peut éluder, la transformation du monde rural est une des plus importantes. Transformation perceptible aisément dans l'agriculture : diminution rapide de la main-d'œuvre active, croissance inégale des types d'agriculture, formation d'excédents ou de déficits de production, puis à un niveau plus profond d'analyse : dislocation de la société et des valeurs traditionnelles, apparition des notions liées à l'économie moderne de nos pays : l'entreprise, le crédit, la recherche des marchés, apparition aussi de marginaux, de ceux qui ne peuvent s'adapter et qui subissent le poids de l'évolution, concentration des productions rentables dans les zones riches. A ce niveau, la liaison avec l'ensemble de l'évolution apparaît déjà nettement : les lignes précédentes pourraient aussi, *mutatis mutandis*, s'appliquer au commerce de détail, signe manifeste d'une évolution d'ensemble qui s'applique aussi bien au monde rural qu'au reste de la nation.

Cette évolution du monde rural introduit des problèmes neufs dans l'aménagement : y-a-t-il lieu de distinguer encore le rural de l'urbain et en quoi ? Quels types d'occupation du sol vont se répandre et plus profondément encore : à l'équilibre séculaire de l'homme et de la nature à travers la vie agraire, que va-t-il succéder si l'agriculture devient une industrie comme les autres ? Que ferons-nous des espaces éventuellement laissés libres ?

Loin d'être un problème purement sectoriel, la transformation du monde rural apparaît bien comme un problème intéressant toutes les activités et touchant même aux valeurs et aux inquiétudes de notre temps.

C'est animé de cet esprit que le groupe d'étude de SESAME* consacré au sujet mena sa démarche et organisa sa tâche : refus d'une approche sectorielle unique, refus d'une vision unique des choses et des hommes, désir d'arriver à des propositions concrètes, telles sont les lignes de force de ce travail.

Cette transformation que chacun vit, il fallait d'abord tenter de la cerner, de la décrire dans ses aspects multiples. Trois points de vue furent adoptés :

- le peuplement et les phénomènes démographiques forment les résultats les plus visibles des évolutions : l'étude du peuplement rural en rapport avec l'évolution urbaine et industrielle permet une première approche ;
- la recherche systématique des corrélations à travers les séries statistiques départementales entre les valeurs de ces séries et les taux d'urbanisation permet également de saisir les relations entre rural et urbain ;
- l'évolution des activités est le troisième point de vue retenu ; pour l'agriculture, les travaux du Service des Etudes et de la Direction de l'Aménagement Rural du Ministère de l'Agriculture ont été utilisés, complétés par une analyse historique. Certaines données concernant l'industrie en milieu rural proviennent de la Direction de l'Aménagement Rural.

* SESAME : Système d'études du schéma d'aménagement de la France.

Ces trois points de vue permettent alors de décrire la transformation en cours au niveau national et de l'esquisser au niveau de grands ensembles régionaux.

Parallèlement à cette explicitation de la transformation en cours, des études ont été menées sur les différentes familles de politiques envisageables afin d'éclairer les choix éventuels. A partir d'un certain nombre d'hypothèses relatives aux réactions que l'on peut avoir face à cette transformation, huit familles furent décrites.

Dans un second temps, un effort d'approfondissement fut entrepris dans trois directions :

- étude régionalisée de la transformation
- essai de prospective sur l'avenir de monde rural
- essai de prospective sur l'évolution éventuelle de l'agriculture en ne considérant que les aspects économiques et techniques.

Le présent volume expose les travaux et résultats relatifs à l'étude de la transformation elle-même, il vise à fournir au lecteur différents éléments d'analyse sur la transformation du monde rural, vue sous l'angle historique, et actuelle. Il ne contient donc aucune description des politiques possibles puisque celles-ci, concernant un problème qui intéresse tous les aspects du développement français, ne peuvent être conçues et appliquées indépendamment des autres composantes de ce développement. Son ambition est plus modeste : fournir aux différents responsables et aux personnes concernées des éléments de jugement, c'est pourquoi il est essentiellement descriptif.

La première partie intitulée « Une société en transformation » résume l'ensemble de l'évolution, elle repose sur une hypothèse concernant les rapports entre le monde rural et le reste de la société. Partant d'une situation que l'on pourrait placer au XVIII^e siècle dans laquelle ce monde était le support d'activités diversifiées et complexes, l'industrialisation a d'abord provoqué une « agricolisation » en supprimant la majorité des activités de production non agricole tout en insérant cette agriculture, par le jeu des liens économiques, dans les processus de production et de distribution nouveaux ; cette insertion a pris le visage d'une domination, c'est-à-dire que les centres de décision essentiels étaient en dehors du monde rural. L'hypothèse consiste à penser que ce mouvement, par son dynamisme propre et par les tensions qu'il engendre, va de nouveau entraîner une utilisation complexe et différenciée de l'espace situé en dehors des grandes concentrations urbaines, faisant peu à peu disparaître l'opposition entre rural et urbain, le champ de tension sociale et politique se déplaçant vers les relations entre le système industriel et la société urbaine. Telle serait donc la phase actuelle de la transformation, elle s'amorcerait sous nos yeux.

La partie consacrée au passé et au présent étudie essentiellement cette transformation sous l'angle de la démographie, de sa répartition dans l'espace et des activités. Le choix de ces points de vue est dû au fait simple que les phénomènes les plus complexes finissent toujours par se traduire sous ces deux aspects qui permettent donc de jalonner l'évolution passée. Cette analyse des mécanismes qui ont régi dans le passé l'évolution du monde rural permet de discerner ceux qui vont probablement encore jouer un rôle dans le futur et sert ainsi de base aux études prospectives.

Ces études n'ont pu trouver place dans ce volume en raison de leur caractère exploratoire ; il a paru difficile en effet de présenter côte à côte des travaux relatifs au passé ou au présent et un essai de prospective qui ne présente évidemment pas le même degré de sûreté. L'aspect spéculatif et expérimental de cet essai qui pourrait entraîner des erreurs d'interprétation a conduit à le réserver à une publication qui lui correspond mieux.

Daniel MAQUART

Première partie

UNE SOCIETE EN TRANSFORMATION

La logique économique provoque une transformation de notre société qui affecte l'équilibre des zones à travers le peuplement, les activités, les modes de vie. Elle impose à tous les secteurs d'activité, efficacité, productivité, compétitivité, mais certains producteurs du XX^e siècle ne possèdent ni les moyens, ni la mentalité adaptés à cette loi d'évolution. Ce phénomène concerne tout particulièrement le monde que l'on appelle « rural ». Mais comment définir aujourd'hui ce monde pris dans une société en mouvement ? Comment dégager ses traits les plus significatifs ?

Les racines du présent se perdent dans une situation presque hors du temps, elle nous est devenue tout à fait étrangère. Avant la révolution industrielle, l'agriculture était à la fois un mode de production, un mode de vie, un mode de gestion de l'espace. Autour d'elle, un monde d'artisans, soit de services, soit de production (tissage, boissellerie, tannage...) constituait l'industrie domestique des communautés paysannes. L'horizon culturel et économique des hommes, dans le terroir villageois qui le limitait, était défini par des relations peu nombreuses, mais stables, créant une vie locale rythmée par les saisons et les fêtes. Le monde plus lointain n'était perçu que par les pèlerinages, la guerre et le colportage ou par quelques personnes de rang important qui assuraient la présence d'un ailleurs.

Les bourgs mettaient en relation différents territoires par les échanges qu'ils assuraient. La ville n'était vécue que par ceux qui y poursuivaient des études (séminaires, collège), donc par peu d'individus. Son pouvoir politique et militaire puisait amplement dans les campagnes les moyens de sa subsistance et en drainait le surplus démographique. Elle restait impuissante à transformer le rythme des activités et des hommes.

Les effets de l'industrialisation ont bouleversé de fond en comble cette organisation et provoqué un changement de perspective. C'est l'autonomie de ce monde qui a été brisée.

La division du travail et la constitution d'une industrie ont renversé les rapports villes-campagnes. Les villes qui se sont industrialisées et les cités qui se sont constituées sur les lieux des nouvelles activités, sont devenues le moteur de la transformation économique, sociale et démographique. Ces concentrations industrielles et humaines ont acquis peu à peu une part essentielle des pouvoirs de décision ; avant de réorganiser leur environnement régional, elles y ont puisé les agents de leur développement.

Ce drainage a d'abord affecté les artisans qualifiés, puis de plus en plus les couches marginales du prolétariat rural, avant d'atteindre les personnes plus engagées dans la production agricole. Jusque vers la fin du XIX^e siècle, la pression démographique demeure encore forte dans les campagnes. Le prix de la terre est extrêmement élevé, et c'est vers 1890 que le maximum des exploitations de plus d'un hectare est atteint. Ce mouvement des hommes vers les villes n'est pas totalement à sens unique. C'est d'abord un immense brassage, un va-et-vient constant près des centres industriels les plus importants au gré des crises et des pénuries alimentaires. Mais, peu à peu, le pompage de la main-d'œuvre se fait moins sélectif. L'exode entraîne plus que le surcroît naturel de la population dans le rayon d'attraction des grandes villes ; la situation de départ des régions commence à se différencier. Les régions libérées de leur surcharge démographique ont pris de l'avance, c'est le cas du bassin parisien. A l'inverse, les régions, comme l'Ouest, plus éloignées des centres industriels et protégées par leurs structures sociologiques, ont conservé un fort peuplement et un faible développement.

Le mouvement d'industrialisation attire les hommes en même temps qu'il réalise les conditions de leur départ et réorganise la vie sociale et économique de ceux qui restent. La campagne ne produit plus la plupart des objets dont elle a besoin. Elle sert de débouché aux produits industriels et aux articles manufacturés. Les circuits de commerce et d'échange très restreints, fondés sur des petits producteurs, s'effondrent. L'artisanat de production, là où il existe encore, peut localement s'industrialiser, il perd son lien passé avec l'unité de production agricole. La constitution d'un marché national, requise par la concentration industrielle, en anéantissant l'économie domestique des campagnes, consomme le divorce de l'industrie et de l'agriculture et définit cette dernière comme l'activité rurale fondamentale : le monde rural « s'agricolise ».

En même temps qu'elle fait de l'agriculture un secteur d'activité mis à part, l'industrie lui fournit les moyens techniques de ses nouvelles productions. Dans

l'aire d'influence des grandes villes commence la diffusion des machines et des engrais. Favorisés par une plus grande technicité, ces régions le sont également par la mise en place d'un réseau de transport, en particulier celui des chemins de fer, qui contribue à la formation d'un marché unique des produits agricoles. Leur rente de situation assure à ces régions la domination de ce marché et leur permet de distancer définitivement les régions plus éloignées.

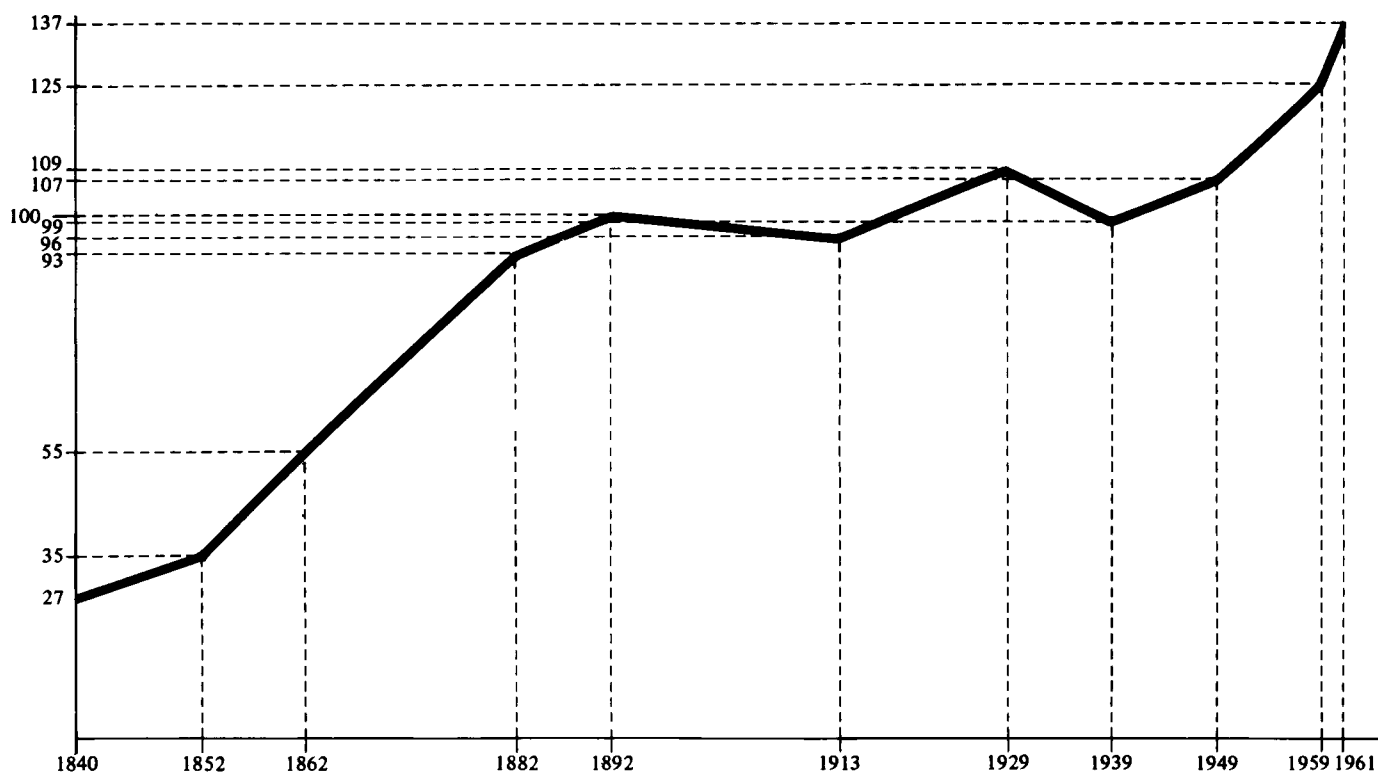
En liaison avec le jeu de ces mécanismes démographiques et économiques, la vie locale de relations se transforme. Parallèlement à son intégration culturelle, par l'enseignement et la lutte contre les particularismes linguistiques, le « monde rural » devient un facteur de stabilité politique. Industrialisation, urbanisation et doctrines socialistes apparaissent liées : les idéologies et les hommes au pouvoir prennent appui sur le monde rural, notamment après la Commune, pour équilibrer les « méfaits de la ville » sans renoncer au progrès industriel.

Une longue période de stagnation s'ouvre alors (cf. graphique n° 1). A partir de la décennie 1880, elle est marquée par l'isolement du monde agricole du reste de la nation : il a ses organismes de crédit, ses syndicats, sa législation, son enseignement, son ministère, tous les attributs d'une autonomie interne, sans le pouvoir de décision.

graphique N

EVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

base 100 = 1892 exprimée en francs 1914



Source : J. Pautard — op. cité

Après 1890, les bases de la domination urbaine existent (cf. graphique n° 2). Les principaux mécanismes d'intégration du « monde rural » sont en place. De la vie des campagnes, dominée par l'immobilisme et la stagnation jusqu'à la rupture des années 50, on ne retiendra que les épisodes les plus marquants.

PRIX REELS EN SALAIRES HORAIRES (y compris avantages sociaux) DU QUINTAL DE BLE EN FRANCE (moyenne nationale)



Source : d'après C.N.E.E.M.A.

Le prix réel en salaires horaires du kilogramme de blé tombe en-dessous de l'unité, et ce mouvement va en s'accéléralant par la suite : l'expansion du système industriel et de la domination urbaine n'est plus limitée par la rigidité de l'offre des produits alimentaires.

● 1914-1945

Les pertes dues à la guerre de 1914-1918, particulièrement élevées dans le monde rural dont la population a fourni la majorité de l'infanterie, ont eu des conséquences profondes et apparemment contradictoires ; la génération présente ressent encore leurs effets. Un des résultats immédiats fut le maintien à la terre de bon nombre de jeunes dont le père était mort à la guerre. Mais celle-ci, par ailleurs, a porté un coup décisif à la vie culturelle et à l'armature sociologique des campagnes. De 1920 à 1930, sous l'effet du brassage de population provoqué par ce conflit, de la reconstruction des régions dévastées, de l'essor de la grande industrie, la désaffection des jeunes pour le monde rural s'est accentuée.

La crise des années 30, puis la guerre de 1940, en stoppant l'essor industriel, ont interrompu ce mouvement. Malgré une légère reprise des départs après 1936, il s'est produit une deuxième vague de maintien à la terre des jeunes générations.

Mais le fait marquant est, en 1936, l'intervention directe de l'Etat pour garantir une partie du revenu agricole. Cette intervention, marquée par la création de l'O.N.I.C.*, l'organisation institutionnelle des coopératives et du crédit, va entraîner une double série de conséquences. D'une part, elle permet au secteur agricole de commencer à s'organiser, elle ralentit sa différenciation interne, elle

* O.N.I.C. = office national interprofessionnel pour les céréales.

prépare en quelque sorte la mutation d'après-guerre. Mais d'autre part, elle isole encore plus l'agriculture du marché, la séparant ainsi davantage des autres secteurs, elle tend à répandre une mentalité peu dynamique et à rendre plus rigide l'appareil de production.

Le régime mis en place pendant la deuxième guerre mondiale va entraîner dans sa chute l'idéologie ruraliste comme composante importante de la vie politique française. Après cette guerre, l'évolution va changer ; commence alors la phase de disparition du monde rural traditionnel.

● La rupture d'après-guerre

Dès le premier Plan, l'accent est mis sur l'industrialisation et la modernisation. La priorité est donnée aux tracteurs et aux engrais. Un objectif est fixé : il faut produire plus en utilisant les techniques les plus modernes.

Or, la population agricole de 1945-50 est une population jeune en raison des deux vagues successives de « maintien à la terre » : celle des années 30, celle de la deuxième guerre et des années qui l'ont immédiatement suivie.

Cette génération, à la différence de ses devancières, est pénétrée de l'idée de progrès, rejetant le particularisme longtemps entretenu, elle veut sortir de son isolement : s'équiper est le symbole d'un nouveau statut social. Cette intégration, favorisée à la fois par les encouragements des premiers Plans et la réceptivité des jeunes générations d'agriculteurs, provoque une reprise de la croissance de la production agricole. Là est le changement fondamental par rapport à l'époque antérieure.

Mais le désir des agriculteurs d'adopter les innovations techniques se heurte à l'existence d'une myriade de micro-entreprises nullement préparées à ces événements. Ne possédant pas les capacités de financement, elles vont devoir simultanément se lancer dans la course à la croissance quantitative de la production et dans des emprunts élevés ; n'ayant aucune expérience du marché, elles abandonnent aux entreprises d'aval la plus grande part de la valeur ajoutée finale et subissent la pression de celles situées en amont (machinisme, engrais, aliments du bétail).

Un exode agricole intense se déclenche alors :

- l'industrie a besoin de main-d'œuvre,
- les jeunes ne peuvent espérer vivre normalement sur les petites exploitations ni devenir rapidement chefs d'exploitation par suite du maintien à la terre de la génération précédente.

Ce sont d'abord les ouvriers agricoles, les aides familiaux qui quittent le milieu rural, ce n'est pas un exode d'exploitants : le nombre d'exploitations diminue à la suite de décès ou de mises à la retraite.

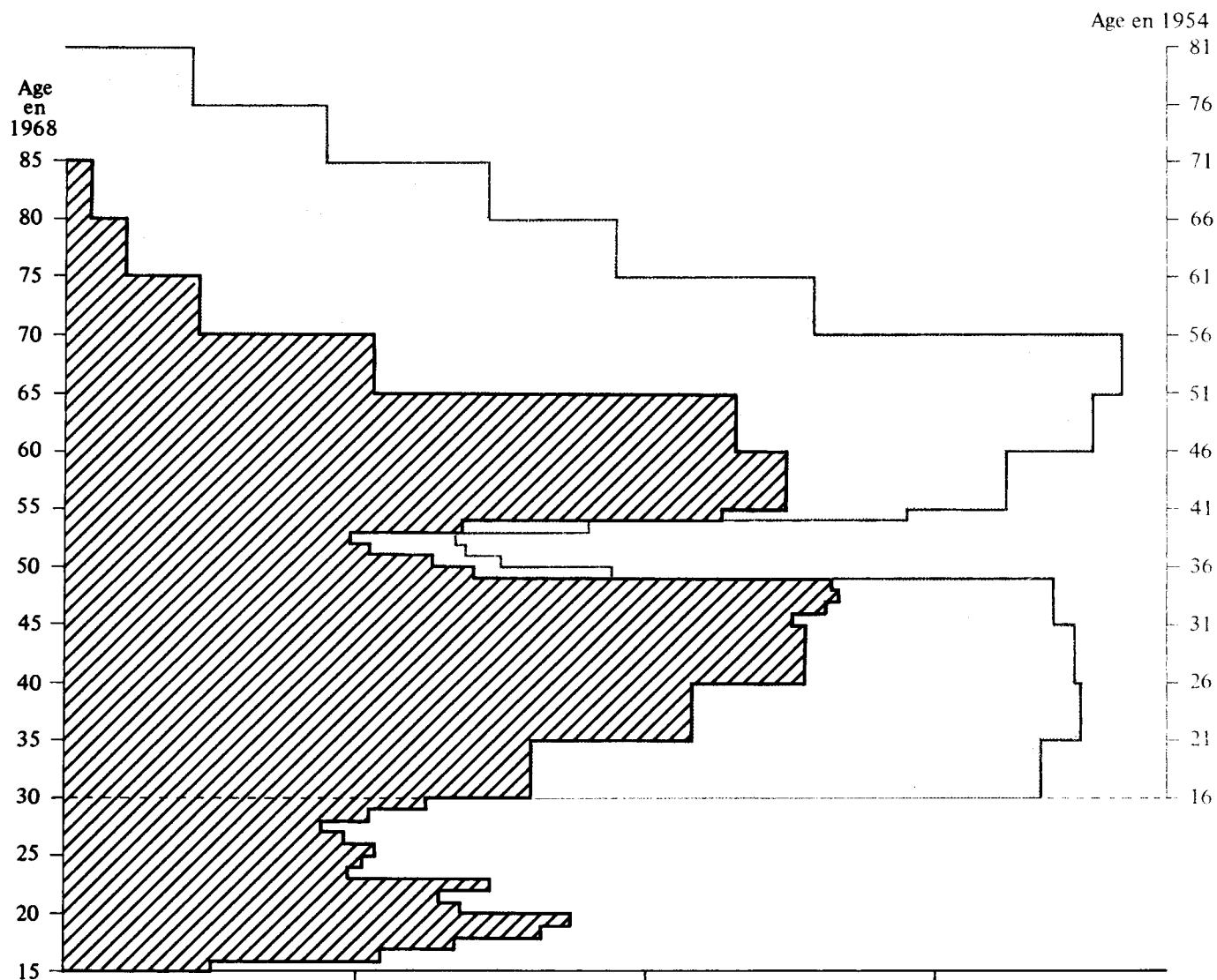
Cette baisse du nombre d'actifs agricoles (Cf. graphique n° 3) accentue les différences régionales, elle s'effectue à des rythmes différents au Nord et à l'Est de la France, au Sud et à l'Ouest. Elle est compensée par l'augmentation de la productivité physique de l'agriculture due à l'utilisation croissante du progrès technique.

L'absence à peu près générale de tout raisonnement économique conduit l'opinion la plus répandue à considérer cet exode rural comme un danger. De la même façon, il semble possible de maîtriser l'évolution de l'agriculture par des moyens réglementaires, mais les règles juridiques se sont révélées impuissantes pour supprimer des distorsions économiques qui se sont encore aggravées davantage.

● La Communauté Economique Européenne (C.E.E.)

N'ayant pas délibérément entrepris une politique de conversion des ruraux et ne désirant pas se couper d'eux, l'Etat se voit contraint d'accentuer son intervention. Un espoir apparaît avec la C.E.E. : « les autres pays consommeront tous nos produits ». Or eux aussi ont un monde rural..., et l'élargissement du marché répète les phénomènes du siècle passé : il accroît la rente de situation des plus favorisés, le mécanisme de différenciation joue à plein en faveur des agricultures étrangères plus modernes (Hollande) ou régionales déjà développées (Bassin parisien).

ACTIFS AGRICOLES MASCULINS EN 1954 ET EN 1968



Effectifs

Par classe d'âge

20 000

40 000

60 000

Par groupe de 5 ans

100 000

200 000

300 000

Source : Ministère de l'Agriculture Mission d'Orientation et de Synthèse

Mais la C.E.E. va aussi changer les conditions de l'industrie française. A l'intérieur du monde rural, l'agriculture ayant pris un rôle moteur, les activités rurales non agricoles et, notamment de services, ne font que suivre l'évolution d'ensemble. L'industrie rurale traditionnelle (textile, bois, cuirs, industrie agricole et alimentaire) subit le contre-coup des processus de concentration et de la concurrence des pays sous-développés (textile). Les villes qui vivaient sur cette base économique régressent et tendent à ne plus servir que de lieu d'approvisionnement aux campagnes voisines.

● **Aujourd'hui et demain**

L'analyse que l'on peut exercer sur la situation actuelle s'avère différente selon qu'elle est prise comme l'aboutissement du passé ou comme le germe de demain : ces deux points de vue apparaissent nécessaires et complémentaires.

— L'analyse partant du passé indiquerait que l'évolution agricole, freinée durant des décennies, a été concentrée sur une génération au lieu de s'étaler sur plusieurs, d'où la crise d'adaptation actuelle. Aujourd'hui, alors que se déclenchent des départs d'exploitants, les pyramides d'âges montrent un vieillissement qui ne rend pas utopique la naissance autonome d'une agriculture moderne à faible nombre d'entreprises. Mais, autre conséquence de cette réduction dans le temps, ni les individus, ni les groupes, ni les Pouvoirs publics n'ont pu en prendre conscience suffisamment à temps pour éviter que cette évolution ne se fasse à un coût humain et collectif élevé sous la force de mécanismes aveugles, ceux du mouvement de concentration dont la dynamique est la même partout et qui se traduit au niveau des activités, par la généralisation de l'entreprise et l'industrialisation, avec ses structures financières ; au niveau des individus, par l'urbanisation. Ce mouvement commencé depuis plus d'un siècle provoque une différenciation croissante des zones, des activités et des agents.

- Les mécanismes de différenciation aboutissent à une remise en cause par le milieu lui-même de ce qu'il avait jadis engendré.

La masse des agriculteurs n'est pas homogène, ses réactions font état d'un clivage entre un grand nombre de chefs d'exploitation âgés, peu favorables à un renouvellement des idées, et la génération des jeunes agriculteurs. Ceux-ci revendiquent même pour une industrialisation plus forte, ce qui est un changement d'attitude considérable par rapport au passé. Beaucoup prennent conscience du fait que la politique de cloisonnement de l'agriculture ne profite qu'à une minorité.

La représentation syndicale témoigne de ces différences de mentalités et de conditions : celle des grandes entreprises agricoles du type Bassin parisien d'un côté et celle des petites exploitations de subsistance de l'autre.

- Or, les grands groupes internationaux, qui cherchent à écouler sur un marché élargi une production de masse, commencent à pénétrer dans l'agriculture par la voie de l'intégration. Celle-ci introduit une distinction supplémentaire entre ceux qui ont les moyens de se grouper pour négocier avec les industriels, et ceux qui sont en situation d'infériorité.

- Ce mouvement de concentration en agriculture accroît les inégalités de développement entre régions. Ainsi l'Ouest et le Sud-Ouest sont deux zones en crise profonde : dans la première, où les jeunes exploitants sont encore nombreux, les structures agraires sont mauvaises ; dans la seconde, les structures démographiques sont telles que cette région est menacée, à l'échéance d'une génération, d'un effondrement de population. L'opposition entre une « France agricole jeune » et une « France agricole âgée » apparaît notamment à travers les cartes de la planche 36 p. 87.

Dans les autres régions, il se pose des problèmes locaux qui ne revêtent pas la même ampleur. Les difficultés locales ou régionales n'ont d'ailleurs pas leur origine dans les régions en cause. La logique d'évolution de la production tend à concentrer le développement dans certaines zones comme le Bassin parisien, provoquant par contre-coup des déséquilibres importants dans les autres régions.

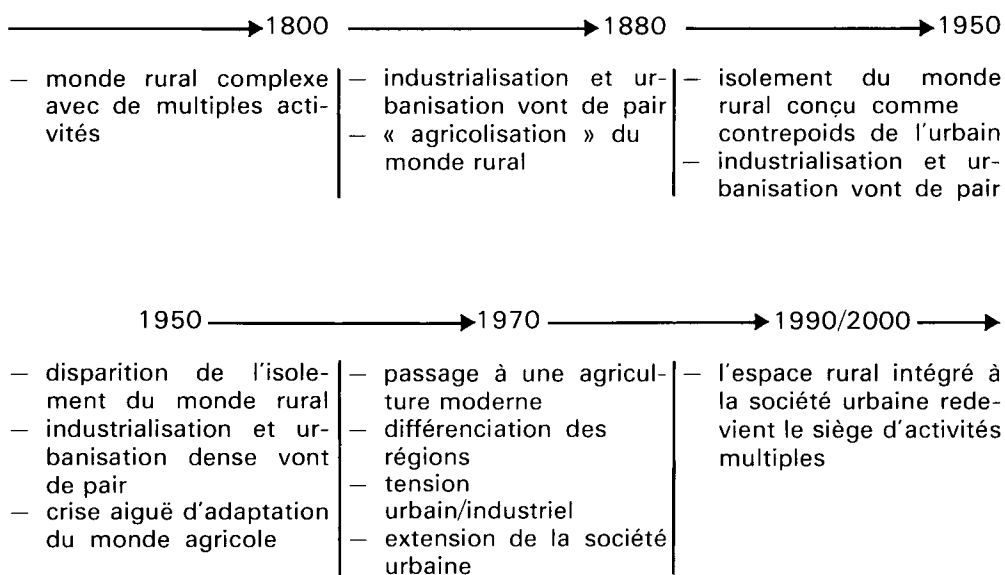
— L'analyse s'essayant à discerner les germes du futur en verrait un certain nombre qui se développent dans le même sens. Le phénomène le plus important

réside dans la simultanéité de la disparition du monde rural, conçu et vécu en lui-même, pour lui-même, avec l'amorce de la dissociation entre société urbaine et société industrielle. D'une part, l'espace « rural » apparaît comme le lieu de l'urbanisation discontinue alors que la ville est celui de l'urbanisation continue. D'autre part, les citadins éprouvent de plus en plus de besoins que la ville actuelle satisfait mal, et souffrent des pollutions ; il n'est pas impensable que la concentration spatiale en soit freinée. Au couple, souvent antagoniste, « monde rural/monde urbain » pourrait bien se substituer dans l'avenir le couple antagoniste « monde urbain/monde industriel ». Si cette hypothèse était vérifiée, on assisterait alors à la renaissance d'une utilisation diversifiée et complexe de ce qu'est aujourd'hui l'espace rural à prédominance agricole : la situation initiale se retrouverait, mais à un tout autre niveau d'équilibre des activités et des hommes.

La société urbaine se caractériserait alors non plus par des types d'activités, mais par des types de relations : aux relations rares et stables de type rural ancien se seraient substituées des relations entre individus ou entre groupes et agents économiques, nombreuses mais moins durables. La société urbaine incluerait donc les agriculteurs. *

Peut-on tenter de dater ce changement ? Le problème agricole, c'est-à-dire la crise d'adaptation, pourrait être résolu, quels qu'en aient été les coûts humains, vers 1990/2000. On peut aussi estimer qu'à cette date les zones déjà développées aujourd'hui, c'est-à-dire le Bassin parisien, le Nord, l'Est et les grandes vallées (Seine, Rhin, Rhône) avec des portions de littoral, auront déjà connu des tensions suffisantes pour qu'à la concentration succède une utilisation plus étendue et complexe de l'espace. Restent alors en suspens les autres régions : il dépend peut-être de la prise de conscience des citoyens et des politiques menées qu'elles rejoignent plus vite les autres ou qu'elles stagnent encore.

Le schéma d'évolution pourrait se résumer simplement de la façon suivante :



Ce schéma, s'il est réaliste, montre que les couples antagonistes « rural ancien/urbain ancien » et « urbain nouveau/industriel » sont aujourd'hui simultanément présents et de manière différente selon les régions. Des schémas de pensée différents, voire opposés, coexistent donc, expliquant ainsi pour une part bien des difficultés de compréhension et d'action du présent.

* Par société urbaine, nous n'entendons pas seulement la population qui vit dans des zones à forte concentration de peuplement, dans les grandes cités, mais aussi celle qui entretient avec elle des relations si nombreuses et profondes que l'on peut alors appliquer le terme de société à l'ensemble.

Seconde partie

PASSE ET PRESENT

1

Le peuplement

Situer la France dans son contexte européen, c'est d'abord faire apparaître les traits communs à l'ensemble, c'est ensuite dégager la spécificité française.

Si l'on considère le peuplement de l'Europe occidentale sans s'attarder aux particularités propres à chaque Etat, les disparités qui s'y observent dans la répartition de la population se résument dans l'opposition entre deux types de régions :

- d'une part, des régions de forte concentration, non seulement des hommes, mais aussi des activités les plus rémunératrices et les plus prestigieuses qui continuent à exercer une attraction et où, démographiquement, le renouvellement de la population est assuré ;
- d'autre part, des régions d'émigration, peu ou pas industrialisées, atteintes ou menacées par le vieillissement. Elles ont fait longtemps figure de réservoirs de main-d'œuvre pour autant que leur population apparaissait pléthorique par rapport à leur capacité d'entretien sur des bases agricoles. Leur situation s'avère fort différente aujourd'hui.

Les premières englobent environ 150 millions d'habitants massés sur un peu moins de 250 000 km², soit une densité moyenne de 600 h/km². Quant aux secondes, elles comptent 100 millions d'habitants sur plus de 2,5 millions de km², soit 40 h/km² en moyenne.

Les zones ou régions qui, dans chaque pays, sont les plus densément peuplées, apparaissent relativement voisines les unes des autres. Il existe, en somme, une concentration à deux degrés. Ce phénomène s'exprime par le fait que les quatre cinquièmes d'entre elles — en superficie et en population — s'inscrivent dans un triangle grossier qui a pour sommets l'agglomération de Hambourg, le Tyne-side en Angleterre et l'agglomération parisienne. A quoi s'ajoutent des concentrations périphériques : Lancashire (3 millions), l'ensemble Lyon-Saint-Etienne (plus de 1 million), la plaine suisse (4 millions) et le Nord-Ouest de l'Italie (15 millions). Ce même phénomène revêt également une forme linéaire : l'axe Rotterdam-Milan.

A. CONTRASTES DU PEUPLEMENT

Les fortes concentrations que représentent l'agglomération parisienne, la région du Nord, la région lyonnaise et, à un moindre degré, l'Est alsacien et lorrain et Marseille, se trouvent toutes situées soit à l'intérieur du triangle, soit à proximité de l'axe, dans tous les cas sur la partie orientale du territoire national.

Se dessine ainsi, avec une certaine vigueur, une opposition entre la moitié Est et la moitié Ouest du pays, de part et d'autre d'une ligne idéale allant du Havre à Montpellier. Cette distinction sommaire repose sur le critère unique de densité de population mesurée par la présence ou l'absence de grandes concentrations urbaines ; néanmoins, dans les relations qui s'établissent entre une population et son territoire, interviennent non seulement des rapports quantitatifs, mais également une foule de données qualitatives d'ordre géographique, socio-professionnel, économique.

* Les éléments de cette étude sont tirés d'un rapport réalisé pour le groupe « Conversion du monde rural (SESAME) », par MM. FARAUT et MACHÉREL : « Etude des zones à faible peuplement », Février 1970.

Les recherches relatives à l'émergence d'une économie industrielle dans les sociétés rurales européennes montrent qu'un rapport déterminé entre population totale et population rurale* constitue un indice sûr de sa transformation.

« Au voisinage de 40 à 50 % de population non rurale, une région bascule sous son propre poids dans la catégorie des économies modernes ». (F. BRAUDEL, 1967, op. cité en annexe bibliographique p. 123).

Pour la France entière, le seuil de 40 % est atteint à la fin du XIX^e siècle, celui de 50 % après la première guerre mondiale. En 1962, le rapport correspond à 37 % de ruraux pour 63 % d'urbains, mais la France présente de fortes disparités régionales (carte n° 4). Du Sud du Massif central et du Gers au Cotentin, de larges portions de l'Ouest ont plus de 55 %, parfois 65 %, de population rurale.

La composition professionnelle de la population rurale fournit des indications précieuses quant au degré de diversification des économies régionales et, indirectement, quant à leur capacité à fixer une population, malgré la décroissance du nombre d'agriculteurs. Le rapport population agricole/population non agricole en 1962 étant pour la France entière de 24/76, les zones où le rapport est égal ou supérieur à 50/50 seront valablement jugées agricoles à l'excès. C'est le cas de l'Ouest, et notamment de la Bretagne, d'une partie du Massif central et du Bassin aquitain où la population rurale est composée, à plus de 60 %, de personnes vivant de l'agriculture. En outre, la réduction de la population active masculine agricole se révèle la plus forte dans des régions où l'économie agricole n'est plus un secteur prépondérant (cf. cartes n°s 5, 6, 7).

A partir de données portant sur l'ensemble des activités professionnelles et leurs tendances d'évolution, il serait possible de proposer une typologie des régions françaises.

Néanmoins, c'est uniquement le rapport quantitatif entre le nombre des habitants et un espace donné (c'est-à-dire la densité) qui est pris ici comme critère chiffré pour opérer un découpage du territoire français** (cf. carte n° 8 et graphique n° 9).

Les zones de fort peuplement rassemblent sur de faibles superficies un peu moins de la moitié de la population française. Deux seulement de ces neuf unités*** se situent à l'Ouest du territoire : ce sont le Finistère et l'estuaire de la Loire.

Les zones moyennement peuplées abritent presque un tiers de la population. Dans l'Est, le Midi et une partie du Nord, elles se caractérisent par une urbanisation moyenne ; dans l'Ouest, par un peuplement rural dense et diffus.

Les zones de faible peuplement — moins de 60 habitants au km² — couvrent la moitié du territoire, mais ne rassemblent qu'un petit quart de la population. Leur continuité n'est pas moins frappante que leur extension. Elle constitue à certains égards l'indice d'une homogénéité et justifie le traitement global et singulier de la Zone de Faible Peuplement.

Les définitions relatives de « faible et fort peuplement » correspondent au cadre spatial déterminé des départements. Les densités communales, au contraire, offrent une représentation presque concrète de la répartition de la population. La carte n° 10 présente un contour schématisé des zones où la majorité des communes a une densité inférieure à 30 h./km² en 1954. Une large bande coupe la France, des Ardennes à la Montagne noire, avec des prolongements vers les collines normandes, le Jura, les Alpes du Sud et les Pyrénées.

Seules se détachent, çà et là, quelques communes de plus de 40 habitants au km² — une dizaine en moyenne par département — probablement les agglomérations dotées de fonctions administratives supra-communales.

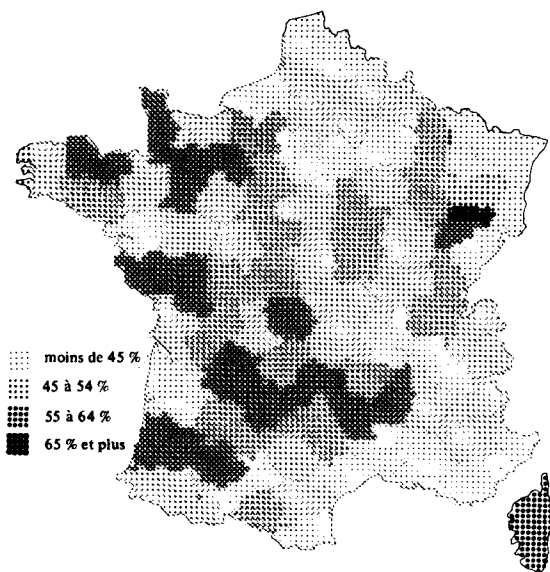
Dans cet ensemble, l'inclusion de quelques départements poitevins et charentais peut sembler contestable, mais celle du Sud-Ouest reste légitime.

* Les définitions de « rural » et « urbain » sont celles de l'I.N.S.E.E. (sauf précisions contraires) chaque fois qu'on raisonne en termes quantitatifs.

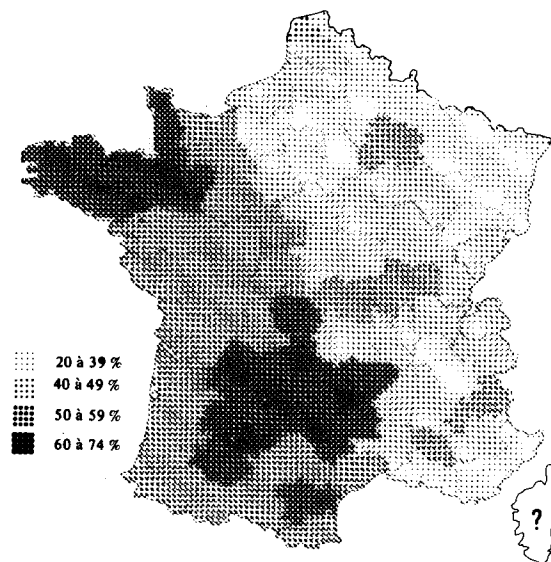
** L'argumentation statistique est développée en annexe 1, p. 95.

*** Les unités correspondent aux départements ou aux groupes de départements de forte densité - cf. sur la carte n° 8, les départements des 100 h./km² et plus.

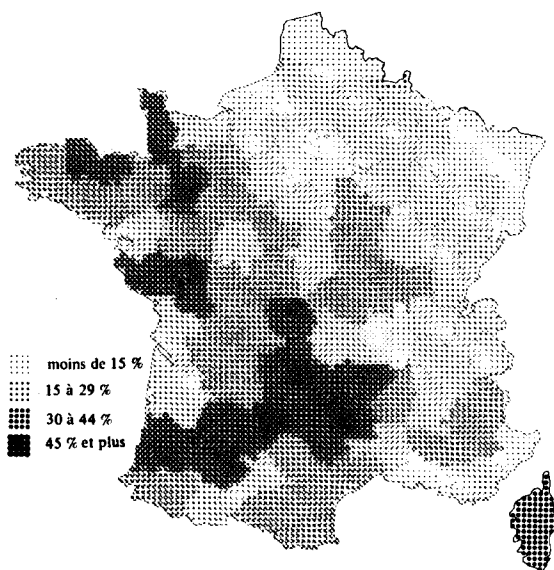
POURCENTAGE DE POPULATION RURALE EN 1962



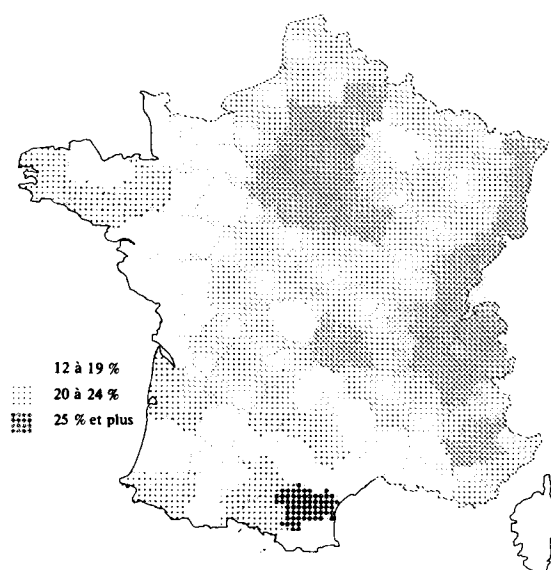
POPULATION AGRICOLE EN % DE LA POPULATION RURALE EN 1962



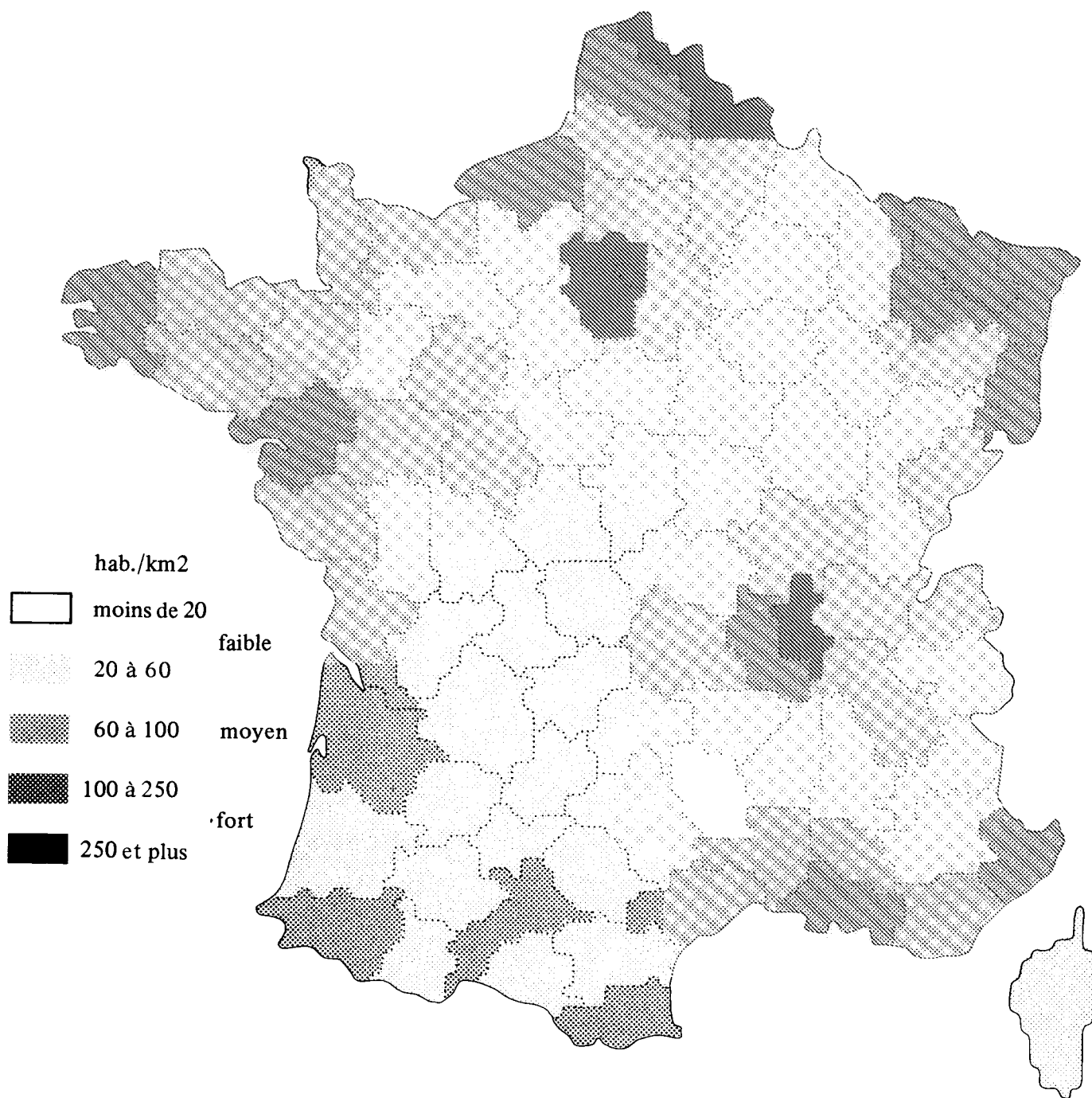
POPULATION ACTIVE MASCULINE AGRICOLE EN % DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE TOTALE, EN 1962



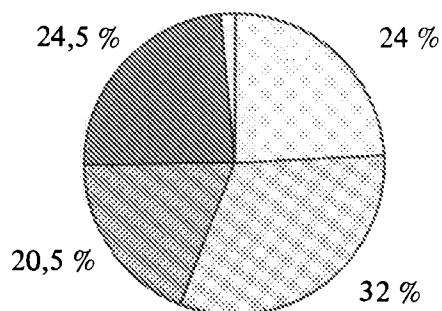
DIMINUTION DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE AGRICOLE EN %, DE 1954 A 1962



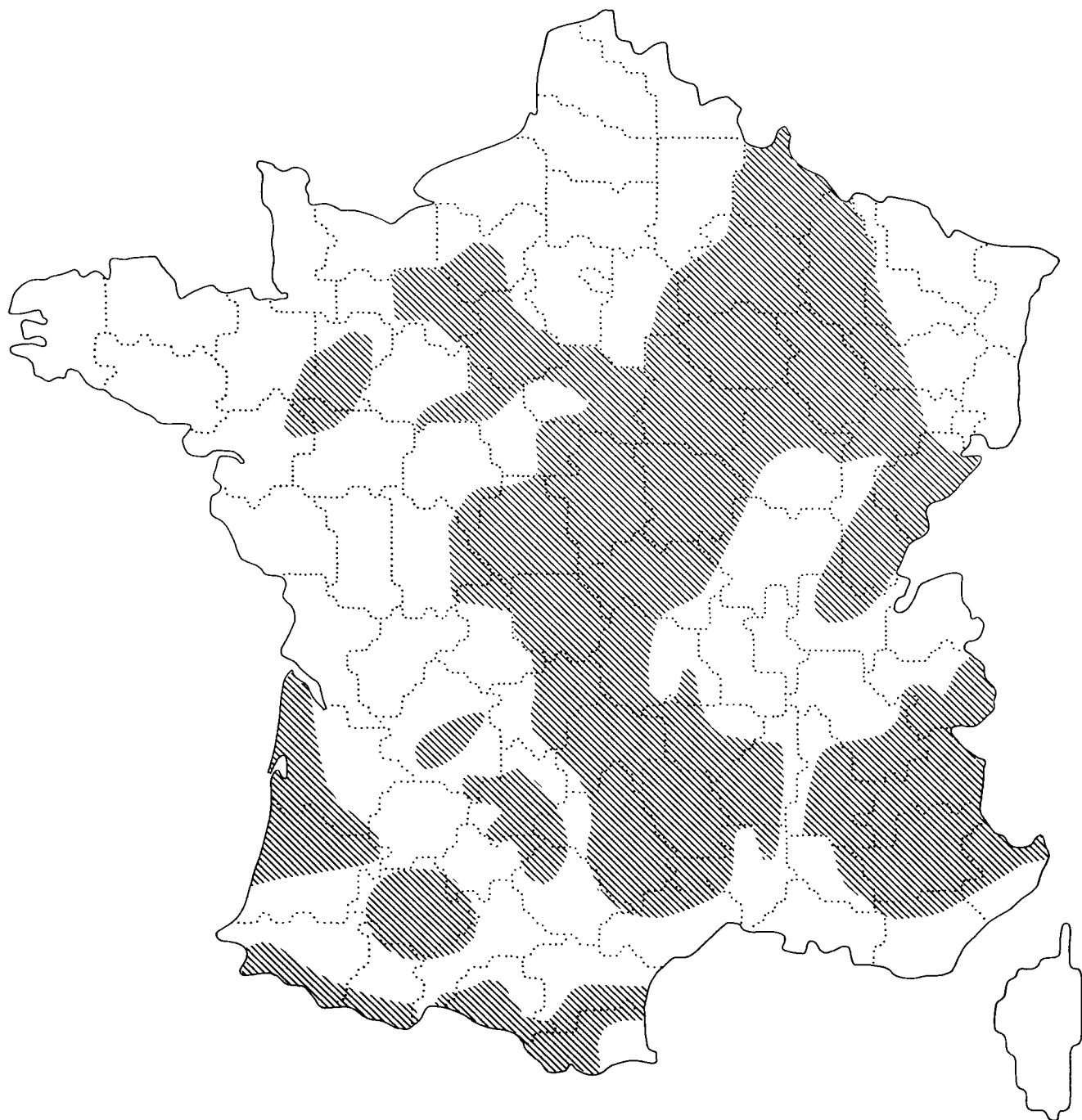
LES ZONES DE PEUPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS EN 1962



PROPORTION DE LA POPULATION FRANÇAISE RESIDANT DANS LES ZONES DE PEUPEMENT EN 1962



ZONES OU LA MAJORITE DES COMMUNES A UNE DENSITE INFERIEURE A 30 hab. / km² EN 1954



Source : d'après la carte des densités communales en 1954
Atlas DATAR – 1966 – Fascicule I – d'après l'INSEE

Le réseau urbain des zones à faible peuplement se compose essentiellement de villes petites et moyennes ; seules Limoges, Dijon et Reims représentent des unités de première grandeur.

Villes	Zones dont la densité dépasse 60 ha/km ²	Zone à Faible Peuplement
De 20 à 30 000 habitants	30	21
De 30 à 50 000 »	35	20
De 50 à 100 000 »	25	13
De 100 à 250 000 »	17	3
De 250 à 500 000 »	7	—
+ de 500 000 »	2	—
Agglomération parisienne	1	—

La concentration spatiale de la population affecte, schématiquement, quatre formes distinctes :

1 - Un peuplement dense et compact dans l'agglomération parisienne, la région du Nord et celle centrée sur Lyon et l'Alsace (cette dernière relève partiellement du type Peuplement dense et diffus. Cf. 4-).

Toutes proportions gardées, ces zones sont l'équivalent, en France, des grandes régions densément urbanisées de l'Europe industrielle : Ruhr, plaine lombarde, etc

2 - Un peuplement linéaire sur :

- la côte méditerranéenne,
- la vallée du Rhône et le cours inférieur de ses affluents majeurs (Durance, Isère, Saône, Cluses jurassiennes),
- l'axe Bordeaux - Toulouse - Narbonne et le cours inférieur des affluents de la Garonne,
- l'axe Biarritz - Pau - Tarbes et les basses vallées pyrénéennes,
- le cours inférieur et moyen de la Loire et du Cher,
- le complexe fluvial de la Seine polarisé sur Paris,
- la vallée de la Moselle.

Ce type de concentration traduit l'importance des voies de transport et de communication à grand gabarit sur des axes qui associent communications fluviales, ferroviaires et routières. On se gardera d'en conclure qu'un quadrillage routier par exemple, suffirait, à transformer le peuplement du Massif central...

3 - Un peuplement ponctuel et sporadique correspondant au semis de petites et moyennes agglomérations déjà signalé comme la forme dominante de l'encadrement urbain dans la Zone de Faible Peuplement.

4 - Un peuplement dense et diffus qui apparaît à peu près partout en 1876, c'est-à-dire trente ans après le début des grandes migrations liées à la révolution industrielle. En 1962, il se limite à la Bretagne, à la Vendée et, dans une moindre mesure, à la région Poitou-Charentes. Considéré comme archaïque, il est, de fait, en voie de résorption. Cette transformation est amorcée en Bretagne. Elle s'avère très avancée entre Loire et Garonne.

B. PEUPLEMENT DE LA FRANCE AVANT 1850

On a suggéré que le peuplement devrait se concevoir comme un faisceau de relations susceptibles d'être ordonnées entre une population et un territoire, autrement dit comme un système. On en a conclu qu'une zone dite faiblement peuplée ne peut être étudiée pour elle-même et que ses caractères particuliers s'expliquent seulement si l'on tient compte de l'ensemble dont elle fait partie.

Le « système » de peuplement pré-industriel

En évoquant maintenant la France pré-industrielle, on ne cherche pas le pourquoi du faible peuplement actuel de certaines portions du territoire. A travers une esquisse d'un système de peuplement radicalement différent, on essaie plutôt de mettre en relief, par contraste, l'originalité de la situation contemporaine.

Par ailleurs, cette brève analyse d'un « ancien régime », non pas politique, mais économique et démographique, introduit à l'étude des phases initiales du dépeuplement.

Avant qu'interviennent, vers le milieu du XIX^e siècle les profondes transformations liées au décollage industriel du pays (en particulier la concentration massive de population autour des nouveaux centres de production), le peuplement de la France apparaît étale et diffus.

Apparaissent, certes, des discontinuités dans l'occupation du sol ; il existe aussi des disparités régionales qui reflètent partiellement l'inégalité des activités économiques ; commentant « l'Atlas de la France rurale », l'historien E. Le Roy Ladurie remarque que certains traits de la répartition présente s'observent dès le XVI^e siècle (Etudes Rurales, 1967). Néanmoins, à l'échelle du pays, une très forte dispersion de la population est indéniable.

Cette dispersion des hommes repose, en premier lieu, sur le fait qu'ils tirent la quasi-totalité de leur subsistance de l'agriculture, dont les ressources sont, par définition, dispersées. Elle est, du point de vue du peuplement, la marque de sociétés rurales vivant d'une exploitation différenciée de leur milieu (association de l'agriculture céréalière, de l'élevage, de plantations arboricoles et, sur les littoraux, de la pêche). D'autre part, ces sociétés sont sédentaires ; elles ont la possibilité d'accumuler des surplus, de thésauriser, bref, de s'enrichir. Cette fixation dans la richesse entraîne croissance de la population, et nécessité d'une organisation défensive qui mette leur relative prospérité à l'abri des convoitises qu'elle suscite.

Cette organisation s'appuie, le plus fréquemment, sur une ville, qu'un réseau complexe de relations associe à une ensemble de terroirs villageois. Le peuplement rural, on l'a dit, est la base de toute production et la condition de la survie du groupe tout entier ; dans ces conditions, seule la production agricole alimente le peuplement urbain et ses activités spécifiques, par le truchement de la rente foncière et de divers prélèvements en nature. La ville, lieu prestigieux où résident les maîtres du sol, bourgeois, nobles ou clercs selon les cas, assure la gestion politique et le contrôle militaire d'un espace et d'une population qu'elle domine, qui lui fournit non seulement sa subsistance, mais aussi des surplus grâce auxquels elle anime des productions secondaires (artisanat), le commerce local, voire — et c'est le cas de quelques noyaux urbains privilégiés — des entreprises internationales profitables. Sans oublier, dans ce faisceau de liens assymétriques, que les soldats se recrutent au village, que la ville absorbe, pour ses basses œuvres, un prolétariat de misérables que la campagne ou d'autres villes rejettent.

Les petits métiers ne sont d'ailleurs pas seuls en cause, la balance démographique des villes est assez constamment négative : on y compte régulièrement plus de décès que de naissances. Elles ne peuvent donc se perpétuer ni croître sans immigration. Tel n'est plus le cas, on le verra, des villes contemporaines. Le moment où ce rapport capital entre villes et campagnes s'est inversé, est en France récent. On peut y voir une des caractéristiques du peuplement actuel.

Autre trait de ce système de peuplement, c'est la taille des villes, fort modeste dans l'ensemble. Très peu dépassent ce seuil des 2 000 habitants agglomérés où la statistique française fait aujourd'hui le départ entre rural et urbain. Le périmètre qu'elles dominent est lui-même restreint, parce qu'il doit être, entre autres raisons, accessible à pied ou à cheval en des temps relativement courts. Ce qui implique, en contrepartie, qu'elles soient nombreuses, et il faut se garder de l'erreur qui consisterait à appliquer aux organismes urbains d'alors, pour leur refuser cette qualité, les normes auxquelles nous sommes accoutumés. A l'échelle du XX^e siècle, l'armature urbaine de la France vers 1790 se réduirait, en tout et pour tout, à une dizaine de villes !

Mais si l'analyse des rapports économiques révèle une domination de la ville sur son environnement rural, le mode de vie et l'habitat ruraux sont, numériquement, prépondérants. Pour un Etat ou une province donné, on ne compte guère qu'un à deux dixièmes de population urbaine pour huit à neuf dixièmes de population rurale.

Donc on dénombre beaucoup de très petites villes, prises dans une vie rurale qui les pénètre et les imprègne, mais que, cependant, elles transforment. « Les citadins de ce temps-là, écrit F. BRAUDEL, ne le sont qu'à demi ». La formule peut être actuellement inversée : du coup s'éclairent les difficultés auxquelles se heurtent le sociologue, le géographe ou l'économiste qui s'efforcent aujourd'hui d'opposer avec rigueur « monde rural » et « monde urbain ». Pénétrés de toutes parts par la société urbaine, les ruraux de 1970 ne le sont plus qu'à demi.

Evolution démographique : un ajustement sans cesse remis en cause du nombre des hommes aux ressources

De la même manière rapide et sommaire que l'on a décrit le « système » de peuplement pré-industriel, on peut présenter les variations auxquelles il est soumis.

L'évolution démographique à long terme dans l'Ancien Régime peut être caractérisée comme une succession de flux et de reflux analogue au régime des marées. Chaque mouvement s'étend sur plusieurs générations.

Deux variables dominent : d'une part le nombre des hommes, d'autre part la masse des produits de l'agriculture, parmi lesquels les céréales.

Si l'on part arbitrairement d'une situation de flux, telle que la France en a connue du XIII^e au XIV^e siècle, puis au XVI^e siècle par exemple, l'évolution est schématiquement la suivante :

Sous la pression démographique, les surfaces cultivées s'étendent, et la croissance des hommes est, dans un premier temps, soutenue par l'augmentation des produits. Cependant, à mesure que le mouvement se prolonge, la production est ralentie par la décroissance des rendements ; en effet, le progrès technique s'avérant nul ou négligeable, on fait appel à des sols de plus en plus maigres

et l'exploitation se marginalise. Vient un moment où la production plafonne. Le système, sensible à tout moment aux variations climatiques, est alors vulnérable au maximum, et à la merci d'une série de mauvaises récoltes.

Qu'une, deux ou trois mauvaises années se succèdent, et les disettes, voire une famine généralisée, réduisent les effectifs de population, jettent sur les routes les plus exposés (ouvriers agricoles, paysans sans terres, petits exploitants, etc...) ; les épidémies qui se greffent sur la malnutrition peuvent multiplier la mortalité dans des proportions considérables. Le reflux est plus ou moins durable, puis un seuil est atteint : les effectifs se stabilisent à un niveau de peuplement très inférieur au maximum antérieur. Des régions entières se vident, partout la pression démographique se réduit. La crise passée, la reconstitution de la population permet et appelle une recolonisation des terres les plus riches et les plus faciles à travailler : le cycle s'ouvre à nouveau.

D'autres variables nuancent ce schéma, qui atténuent ou, au contraire, aggravent l'impact des variations sur l'ensemble. On en mentionne deux en passant. En milieu naturel ouvert, c'est-à-dire là où les communautés rurales disposent de « réserves » de terres, le cycle est plus long, les ruptures moins brutales qu'en milieu clos, où l'exploitation est très vite marginale. Ces notions d'ouverture et de fermeture s'appliquent également à la structure sociale ; la vitalité persistante d'une structure de type seigneurial, c'est-à-dire rigide, « fermée », par exemple, a pu, toutes choses égales d'ailleurs, accentuer des crises démographiques ou économiques et maintenir dans certaines régions (Bretagne, Aquitaine) une misère aussi chronique.

Faible ampleur des mouvements migratoires

Qu'en est-il, dans un tel régime, des mouvements migratoires ? Ils apparaissent, par contraste avec les migrations contemporaines de l'ère industrielle, doublement restreints : dans leur extension géographique et dans le temps.

Schématiquement, des migrations temporaires, locales ou régionales, permettent à une population essentiellement rurale qui tire du travail de la terre la majorité de ses ressources, de se procurer des revenus complémentaires.

Ce sont les mouvements saisonniers, pendulaires, des « manouvriers » qui, au moment des moissons et de la vendange, affluent vers les pays de vignoble et de céréaliculture plus intensive. Ce sont les ruraux qui, à la morte saison, viennent des zones les moins favorisées travailler dans les villes proches et s'en retournent à leurs champs, l'hiver passé.

Par ailleurs, la dispersion des activités manufacturières sous la forme d'artisanat à domicile ou de petits ateliers (surtout textiles, métaux) qui offrent des emplois relativement permanents, participe pour sa part à ce fractionnement des activités productives et à celui, corrélatif, des marchés. Ils contribuent à maintenir une population dispersée.

Tout ceci se fonde sur un marché du travail local ou régional. Des migrations définitives et à plus grande distance, sans avoir l'ampleur des mouvements contemporains, jouent aussi leur rôle. En période de crise, se produisent ces exodes massifs des plus pauvres, évoqués ci-dessus. En tout temps, les villes mangeuses d'hommes appellent la main-d'œuvre rurale : manœuvres ou spécialistes, et chaque province française a les siens. Il y a enfin les expéditions guerrières, les transferts volontaires de populations paysannes : opérations de peuplement ou de repeuplement de villages, de finages que la guerre, la famine, l'épidémie ont vidés de leurs habitants.

Accentuation maximum des tensions démographiques dans une économie pré-industrielle dans la première moitié du XIX^e siècle

C'est dans ce contexte économique et social qu'est abordée l'évolution démographique, en France, dans les premières décennies du XIX^e siècle.

Vers 1800, la France compte 28 millions d'habitants ; c'est le plus peuplé des Etats européens. Contrairement à la Grande-Bretagne, son économie est presque exclusivement agricole. La population rurale constitue 85 % de l'ensemble. Parmi ses 3,75 millions de citadins, les deux tiers environ vivent dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ; l'autre tiers se répartit entre cette poignée de villes dont il a été question ci-dessus : soit une douzaine de grandes villes. Grandes pour l'époque, car du Havre (16 000 habitants au recensement de 1801) à Marseille (96 400) aucune ne dépasse 100 000 habitants si ce n'est, bien sûr, Paris (550 000 habitants).

La répartition de cette population, loin d'être rigoureusement uniforme, ne fait pas, cependant, apparaître de contrastes considérables. La carte n° 11 en témoigne et, plus éloquemment encore, le graphique A (annexe 1, p. 96) qui figure la distribution statistique des départements selon leur densité en 1801. Celle-ci affecte une forme en cloche régulière, dont quatre départements seulement, plus densément peuplés, se détachent : Nord, Rhône, Seine-Maritime et Bas-Rhin (plus, toujours, la Seine). En outre, moyenne et médiane coïncident significativement (à 50 h/km²) ; autrement dit, l'ensemble des départements se répartit à parts égales autour de cette valeur. Entre 35 et 65 h/km² se situe la grosse majorité des départements (56 sur 85).

Une population si nombreuse vivant presque exclusivement de l'agriculture, qu'est-ce que cela signifie ? Observateurs d'alors et chercheurs d'aujourd'hui s'accordent pour dire le pays surpeuplé, surtout en sa partie la plus septentrionale et ses montagnes. Ce surpeuplement contribue largement à expliquer la précocité, en France, de pratiques malthusiennes. Le taux de natalité y a fléchi, en effet, dès la fin du XVIII^e siècle.

Et pourtant, même ralentie, la croissance de la population se poursuit ; elle passe de 28 millions en 1800 à 36 millions en 1850. Dans le même temps, à l'inverse de ce qui se passe en Grande-Bretagne et en Allemagne, par exemple, l'économie se transforme peu. Les emprunts publics, français et étrangers, polarisent les capitaux. Le système bancaire s'en ressent, qui reste précaire, et l'innovation industrielle, qui reste timide. L'industrie naissante fait d'ailleurs de mauvaises expériences sur des bassins houillers à faible rendement. Ces déboires s'ajoutent à l'absence d'assises financières suffisantes, pour retarder l'industrialisation du pays. Celle-ci n'apparaît le plus souvent que sous forme d'ateliers et de manufactures.

Ce retard, cette absence d'initiatives industrielles de grande envergure — eu égard à ce qui se passe alors outre-Manche, outre-Rhin et outre-Jura — ont pour contrepartie le développement intense jusque vers 1840, ici d'un artisanat de village, là d'une industrie dispersée et de petit format, principalement dans la fonderie et le textile.

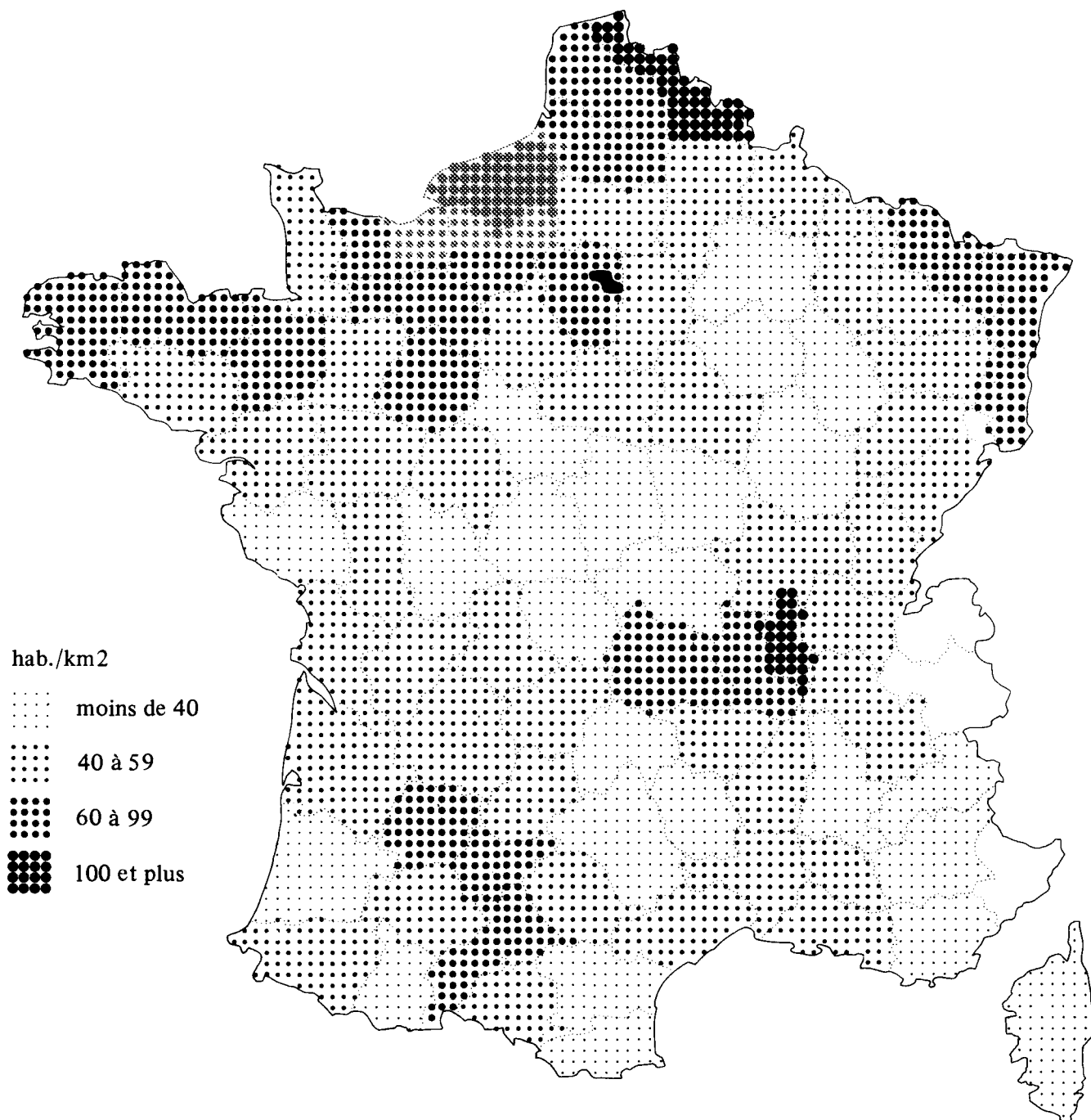
Du point de vue du peuplement, cet ensemble de faits se traduit par l'accroissement sur place de la population. En d'autres termes, et en dépit d'une légère croissance du produit agricole, le surpeuplement s'aggrave. La comparaison entre la situation de 1801 (cf. carte n° 11 ; graphique A en annexe 1, p. 96) et celle de 1851 (cf. carte n° 12 ; graphique B en annexe 1, p. 96) illustre cette évolution. Le gain de 8 millions de personnes totalise la croissance de tous les départements, sans exception. En termes de densité, la moyenne nationale passe de 50,9 à 64,9 h/km² et reste voisine de la médiane. La courbe de distribution subit deux modifications de sens inverse : redressement pour les valeurs inférieures de l'abscisse ; étalement pour ses valeurs supérieures. Ce qui, en termes de peuplement, traduit une plus grande uniformité de la répartition de la population dans les départements les moins peuplés et l'apparition de contrastes plus mar-

qués qu'en 1801 entre l'ensemble et quelques zones de croissance plus rapide. Le premier mouvement ne se poursuivra pas au-delà de 1851 : c'est un trait du système de peuplement ancien. Le second, au contraire, s'accentuera après cette date : on peut y voir l'amorce de transformations à venir.

La surcharge démographique fait affluer les ruraux vers les villes. Mais celles-ci ne sont pas encore en mesure d'intégrer les nouveaux venus. Pour l'essentiel, les ruraux qui quittent la campagne ne sont pas des migrants mais des affamés qui demandent du travail et se groupent en bandes pour exiger l'aumône.

Les tensions démographiques s'expriment par des tensions sociales : insécurité des routes, « troubles » agraires, particulièrement vifs et nombreux dans l'ouest et le centre du pays. « La révolution industrielle et l'émigration, qui lui est en partie liée, vont intervenir au moment où, sans doute, des crises de surpeuplement analogues à celles que l'on a connues dans le passé, auraient engendré jacqueries, répression, massacre de paysans, famines, épidémies... et « autorégulation » de l'accroissement de population ». (P. George, 1969).

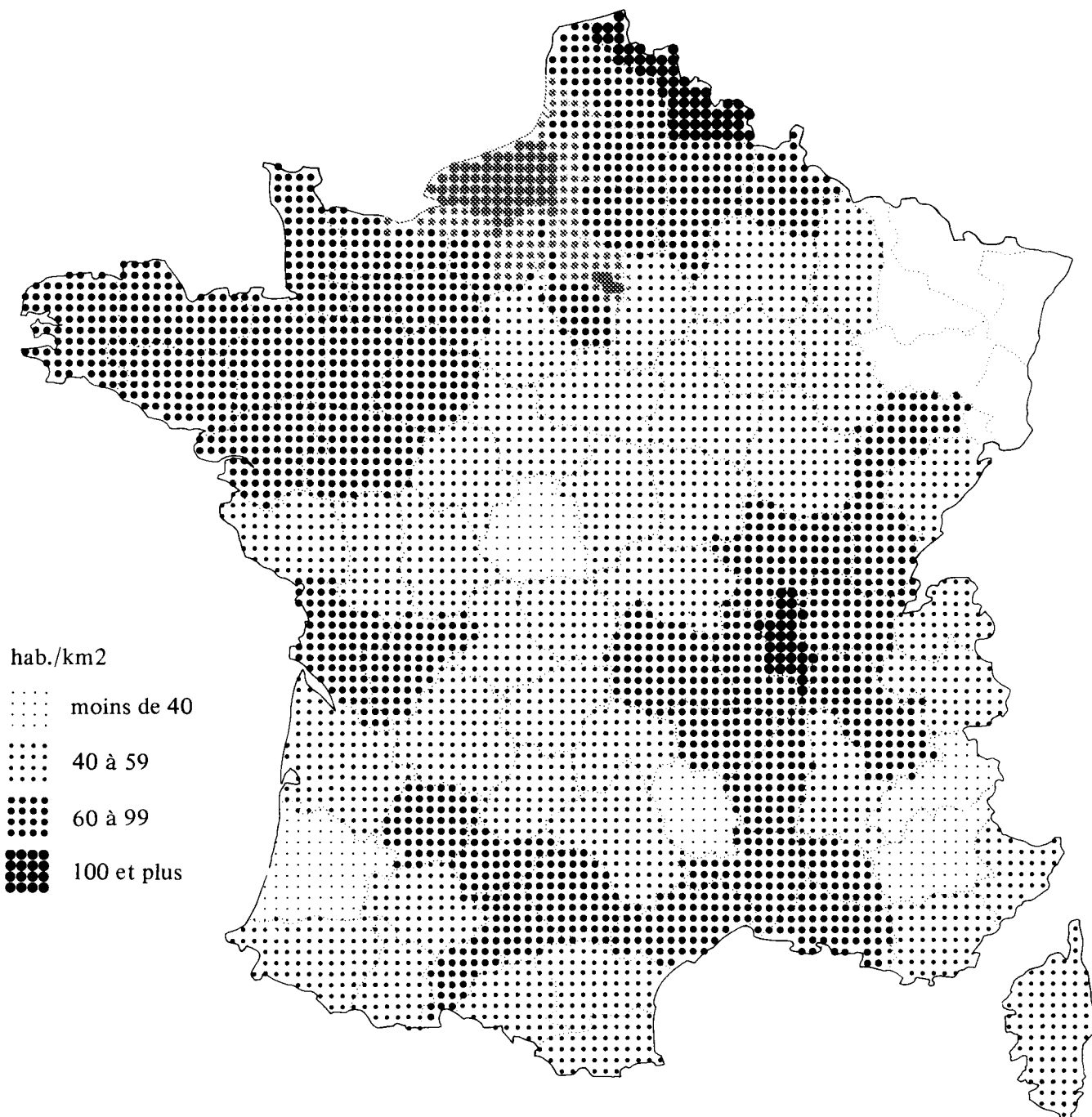
REPARTITION, PAR DEPARTEMENT, DE LA POPULATION TOTALE FRANÇAISE EN 1801



note : les Alpes-Maritimes, la Savoie et la Haute-Savoie n'étant pas rattachées à la France en 1801, ne sont pas considérées

Source : Reinhard, Armengaud, Dupaquier – 1968, p. 293 d'après l'INSEE

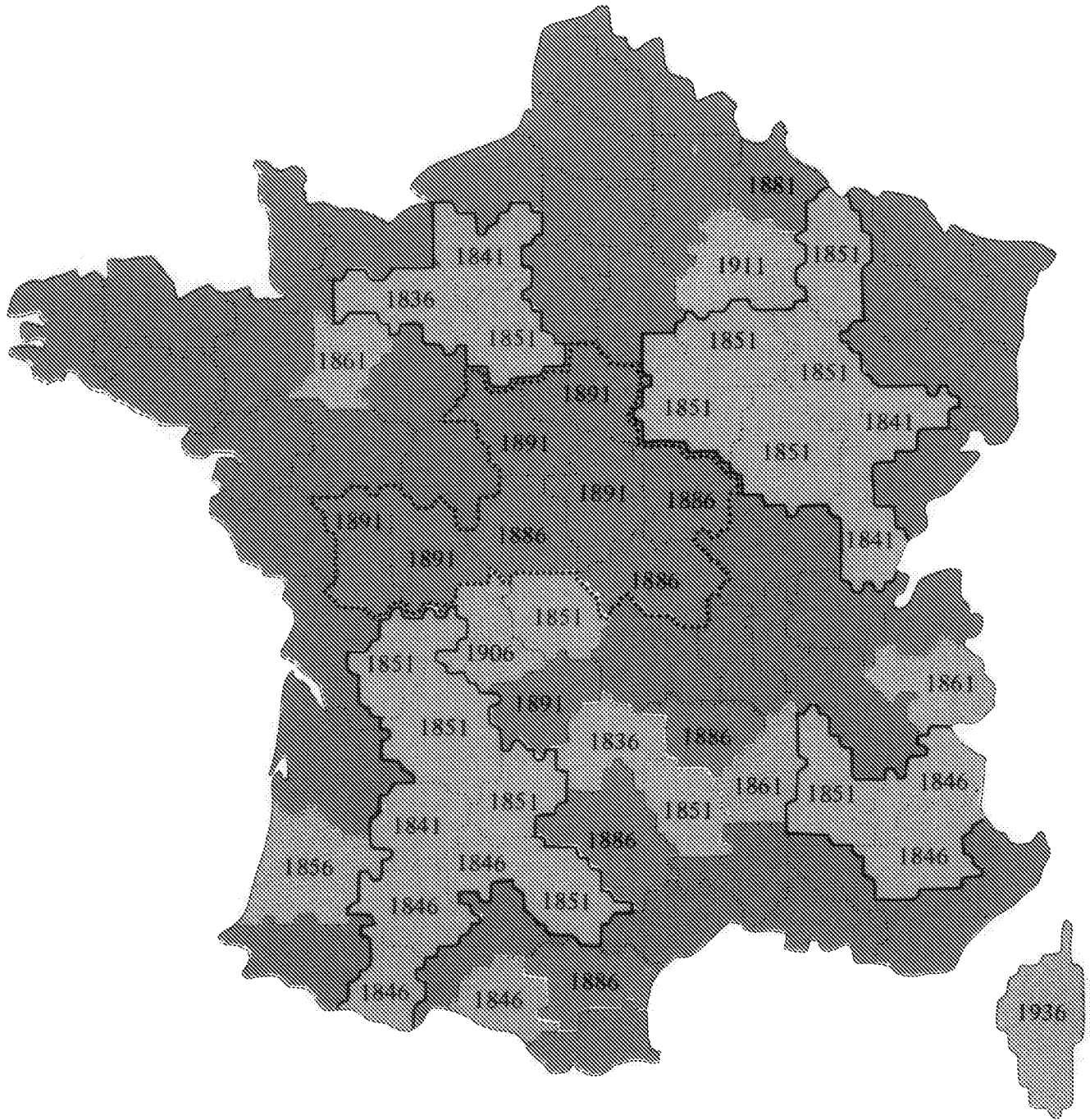
REPARTITION, PAR DEPARTEMENT, DE LA POPULATION TOTALE FRANÇAISE EN 1851




note : les six départements d'Alsace-Lorraine ne sont pas considérés


Source : d'après l' I.N.S.E.E

DATES DES MAXIMA DE POPULATION DES DEPARTEMENTS



 entre 1836 et 1851

 maxima en dehors des périodes indiquées

 entre 1881 et 1891

 croissance continue

C. PROCESSUS DE DEPEUPLEMENT

Si on considère l'évolution de la population des départements dont la densité est inférieure ou égale à 60 hab./km² en 1962, on constate que 3 d'entre eux seulement (Marne, Côte d'Or et Loiret) sur 44 ont une population plus nombreuse en 1962 qu'à tout autre date depuis 1836.

Les zones les plus faiblement peuplées, relativement à l'ensemble du territoire, en 1962, sont aussi celles dont la population a baissé, en nombre absolu, au cours du XIX^e et du XX^e siècle.

Le dépeuplement s'effectue en deux vagues successives* ; la première se situe au milieu du XIX^e siècle, elle concerne 25 départements qui se répartissent en quatre zones distinctes, le Nord-Ouest, les Alpes et les Préalpes du Sud, la Basse-Normandie, l'Est du Bassin Parisien et le Jura. La seconde se manifeste vers la fin du XIX^e siècle, elle atteint 13 départements et se concentre en une seule zone, le Centre-Ouest. La carte n° 13, qui figure les dates des maxima de population des départements, révèle par là même les bornes initiales du dépeuplement.

Certains départements sont marqués successivement par ces deux phases : le Gers et la Haute-Marne, l'Indre et la Vienne. Le Massif central apparaît partagé entre les deux vagues.

Ces deux périodes de rupture démographique ne sont pas caractéristiques de l'évolution naturelle de la population française, mais correspondent à sa concentration géographique**. C'est par des migrations que s'opère la concentration de la population, ce sont elles qui accentuent les contrastes de densité.

Pour faire justice d'un argument qui met en cause la « vitalité » des populations, on présente une carte de la variation des taux de fécondité par départements de 1860-62 à 1960 (cf. carte n° 14). Susceptible d'être prise en considération dans certains cas, cette évolution du taux de fécondité ne peut cependant pas expliquer à elle seule le dépeuplement. Intervient aussi le vieillissement de la population des régions d'émigration par ses incidences sur le taux de natalité.

Le milieu et la fin du XIX^e siècle constituent des phases-clés, car les processus de dépeuplement sont cumulatifs. Ces derniers se définissent comme une suite de phénomènes qui s'enchaînent et se renforcent : l'émigration des classes d'âge fécondes provoque le vieillissement et la baisse de la natalité ; s'ajoutent, à ces facteurs démographiques, ceux également cumulatifs du déclin économique.

Première vague de dépeuplement. Disparition de certaines activités économiques rurales

Au milieu du XIX^e siècle, le prolétariat rural quitte en masse les campagnes. Le tableau suivant présente l'évolution des principales catégories de travailleurs agricoles masculins entre 1852 et 1892.

Dates	Valeur absolue : en milliers de personnes							
	Journaliers exclusifs		Exploitants exclusifs ou non		Journaliers propriétaires		Exploitants exclusifs seuls	
	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice
1852			5 206	124	2 106	358	3 100	86
1862	845	137	4 227	100	1 077	183	3 150	87
1882	753	121	4 206	100	727	123	3 479	96
1892	621	100	4 206	100	589	100	3 617	100

(Source : J. PAUTARD, 1965)

* L'analyse des vagues de dépeuplement s'appuie sur l'examen de départements et régions témoins dont des études plus détaillées se situent en annexe 1, p. 99.

** Cf. graphique n° 25, p. 59.

Les effectifs des journaliers propriétaires diminuent de plus d'un million d'individus de 1852 à 1892, ceux des exploitants exclusifs augmentent légèrement.

La motivation profonde des départs de ces prolétaires ruraux réside dans la disparition de certaines activités économiques rurales.

Après la baisse du cours du blé, la bourgeoisie terrienne abandonne l'exploitation céréalière intensive dans le Gers et les campagnes toulousaines. Ce sont alors les petits paysans qui accèdent à la propriété de modestes exploitations consacrées à la polyculture ; une main-d'œuvre abondante se trouve ainsi disponible.

Dans l'Orne, des industries rurales, filature, quincaillerie, en plein essor dans la première moitié du XIX^e siècle, succombent ensuite à la concurrence d'industries plus puissantes.

Sur les plateaux de la moyenne Durance, l'exportation des lainages et des soieries décline ainsi que le commerce ambulante des drogueries de la montagne de Lure. Une série de crises touchent les cultures et les productions spécialisées du ver à soie, de la garance, du chardon à fouler.

Après 1860 enfin, la fonte au bois de la Haute-Marne est concurrencée par la fonte au coke de Meurthe-et-Moselle.

La société rurale des régions atteintes par la première vague de dépeuplement apparaît très composite ; aux exploitants agricoles, artisans, notables, s'ajoutent les très petits exploitants, les brassiers et manouvriers qui forment un important prolétariat rural. En outre existe un véritable sous-prolétariat qui ne trouve à s'employer que très occasionnellement et figure sous la rubrique « mendiants » dans les statistiques communales. Ces prolétaires ne s'emploient pas seulement dans l'agriculture qui n'assure le plein emploi qu'au moment des récoltes, ils travaillent aussi dans les ateliers et les manufactures, ou à domicile, pour la petite industrie et l'artisanat. En morte-saison ou pour les moissons, ils louent au loin leur travail, particulièrement dans les pays de montagne.

Quand l'agriculture, non spécialisée de surcroît, devient la seule activité économique des régions, le prolétariat quitte en grand nombre les campagnes.

C'est le développement économique restreint à certaines régions qui ruine les activités spéculatives des zones rurales.

Les effets locaux des transformations générales de l'économie, ouverture des marchés grâce au développement des moyens de transport et essor de la grande industrie, provoquent une décadence des activités économiques complémentaires de l'agriculture de subsistance. La chute du cours du blé modifie l'économie des campagnes toulousaines. D'un système de production de type capitaliste utilisant une main-d'œuvre abondante et bon marché, on passe à une agriculture d'auto-consommation. La bourgeoisie rentière des villes vend ses terres et place ailleurs ses capitaux.

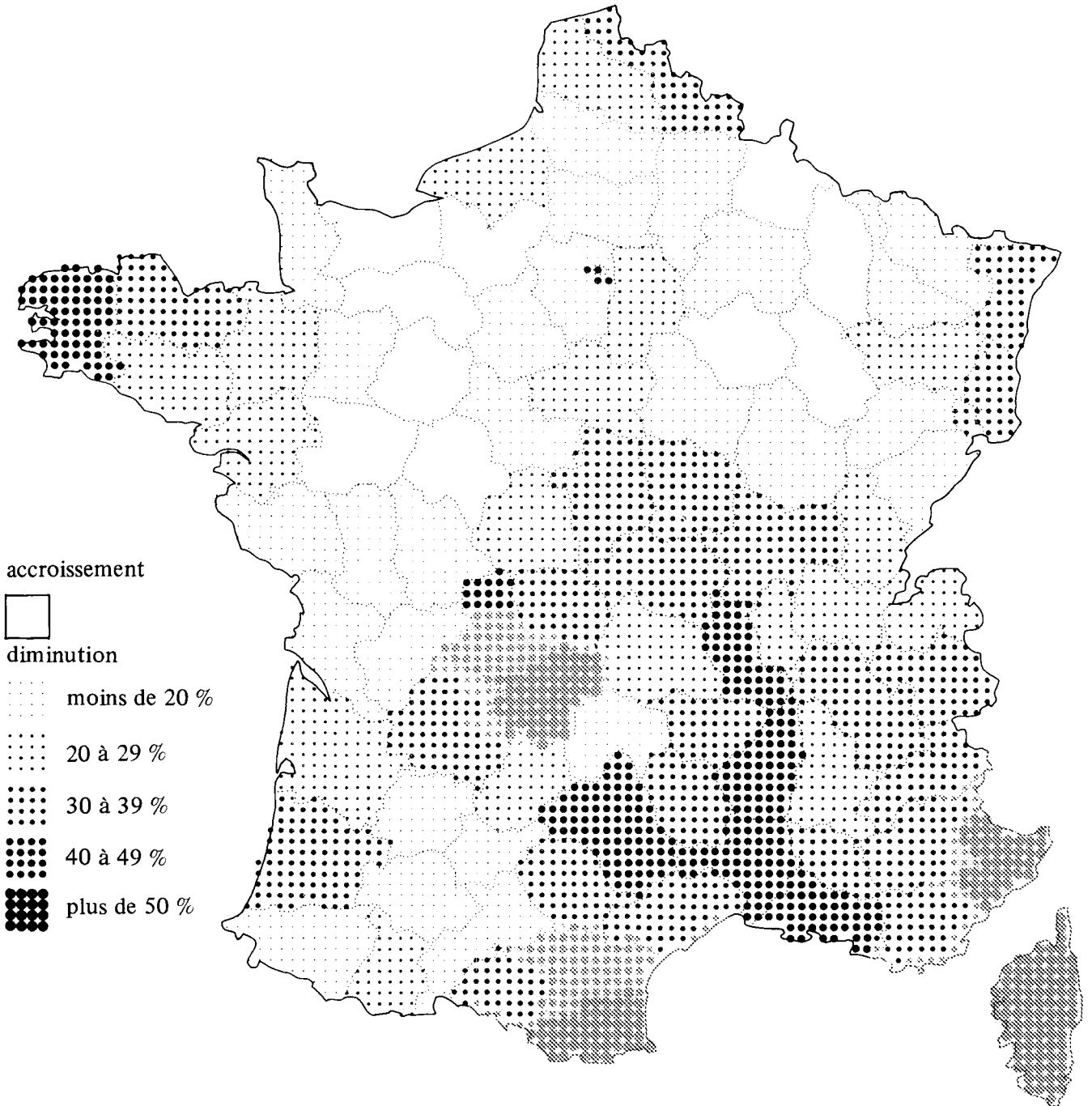
Dans les régions d'industrie rurale, le petit capitalisme reposant lui aussi sur l'exploitation d'un abondant prolétariat disparaît et la région devient ou redevient purement agricole.

Les cours du blé baissent, la main-d'œuvre renchérit après l'exode des journaliers dans les campagnes toulousaines, ailleurs la grande industrie concurrence la petite.

Des productions agricoles spécialisées sont supplantées sur le marché par celles d'autres régions ou par des produits de synthèse, en raison du développement des transports. Ces transformations sont essentiellement provoquées par l'essor de quelques régions où se concentrent désormais l'activité économique et la population urbanisée. Le département de la Seine, qui comptait 1 422 000 habitants en 1851, accueille 305 000 nouveaux arrivants entre cette date et 1856.

Cette évolution économique provoque à la fois, dans les régions en voie de dépeuplement le refoulement du prolétariat rural, dans les régions de développement économique un appel de main-d'œuvre.

VARIATION DEPARTEMENTALE DU TAUX DE FECONDITE DE 1860-1862 A 1960



SECONDE VAGUE DE DEPEUPLEMENT. DIFFUSION DE LA MECANISATION AGRICOLE

La fin du XIX^e siècle marque à beaucoup d'égards un tournant dans l'évolution de l'agriculture française.

Le produit agricole national, exprimé en Francs constants, croît jusqu'en 1892 et plafonne ensuite. Cette date marque aussi une rupture importante pour l'évolution des disparités. Les indices par hectare font apparaître un resserrement très net des dispersions jusqu'en 1892 et leur accentuation après cette date (J. PAUTARD, 1965).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le progrès technique agricole est de type processif* à faible coefficient de capital : progrès agrolologique des techniques culturales, progrès chimique de la fertilisation et progrès biologique de la sélection. Depuis la fin du XIX^e siècle et jusqu'au dernier après-guerre, le progrès technique est avant tout de type récessif à fort coefficient de capital : mécanisation et motorisation. Il est fait mention des premières machines de récolte, se substituant à la main-d'œuvre, dans les enquêtes agricoles de 1882 et 1892.

Le rapport terre-travail varie peu pour l'ensemble de la France. Depuis 1892 la quantité de travail par unité de surface diminue beaucoup. De plus la dispersion entre les départements pour la valeur de ce rapport est minimum en 1892.

Pour la France entière, la dimension moyenne des exploitations diminue de 1862 à 1892. Elle augmente de 1892 à 1956. Ici encore la dispersion des moyennes départementales est la plus faible en 1892.

Ainsi dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le produit agricole progresse tandis que tend à prédominer la petite exploitation et que les disparités régionales s'atténuent. Cette croissance du produit agricole est provoquée par un type de progrès technique compatible avec les structures démographiques et foncières prédominantes. L'équilibre entre la croissance de la production et celle de la population, qui s'était établi à partir du milieu du XIX^e, se trouve au contraire rompu à la fin du siècle.

La Champagne du Berry, à cheval sur les départements de l'Indre et du Cher, voit sa population décroître à partir de 1886 seulement. Jusque-là, une population peu nombreuse s'est longtemps accommodée de maigres ressources et a pu mettre à profit les progrès de la technique agricole pour se maintenir.

Dans les pays de brandes du département de la Vienne, la densité de la population croît depuis 1855-1866 jusqu'en 1891. Cette période correspond à l'augmentation de la surface cultivée et au perfectionnement des méthodes de culture qui permet l'extension des céréales.

On peut donc établir une relation entre la seconde vague de dépeuplement et l'évolution spécifique de l'agriculture — il s'agit, dans les exemples cités, de régions sans activités économiques complémentaires — sans pour autant expliquer l'une par l'autre. Evolutions démographique et agricole sont liées, mais dépendent toutes deux d'un ensemble de faits qui dépassent le cadre des régions étudiées, dont en premier lieu le développement des régions les plus urbanisées,

* Le progrès technique processif accroît l'optimum d'emploi de la main-d'œuvre ; le progrès technique récessif diminue l'optimum d'emploi de la main-d'œuvre ; l'optimum d'emploi correspond à l'effectif des travailleurs, qui, du fait de la loi des rendements non proportionnels, permet d'obtenir le maximum de productivité moyenne (J. PAUTARD, 1965, reprenant la terminologie d'A. SAUVY).

foyers d'immigration. Autre fait, le développement des moyens de transport, qui joue un rôle important dans l'augmentation de la production (apport de la chaux, des engrais). En outre à la fin du XIX^e siècle l'usage des machines agricoles, tout d'abord machines de récolte, se répand à partir des régions de très grandes exploitations, essentiellement la région parisienne. Dans la première moitié du XX^e siècle, les disparités ne vont cesser de s'accroître entre les pays de grande agriculture et les régions où la mécanisation, plus tardive, est de plus mal adaptée aux structures agricoles.

Ainsi la seconde vague de dépeuplement, plus encore que la première, est liée à des transformations qui ont leur origine dans le développement économique d'autres régions que celles ici concernées.

Les transformations de l'émigration et du rapport ville-campagne

Les premiers départs des campagnes vers les villes, au milieu du XIX^e siècle pour la première vague de dépeuplement, et à la fin du XIX^e siècle pour la seconde, sont provoqués par des transformations économiques déterminées : disparition d'activités ne relevant pas de l'agriculture de subsistance dans un cas, et transformations de l'agriculture elle-même dans l'autre cas, d'où exode de prolétaires ruraux non spécifiquement travailleurs agricoles, puis exode des ouvriers agricoles et des petits exploitants.

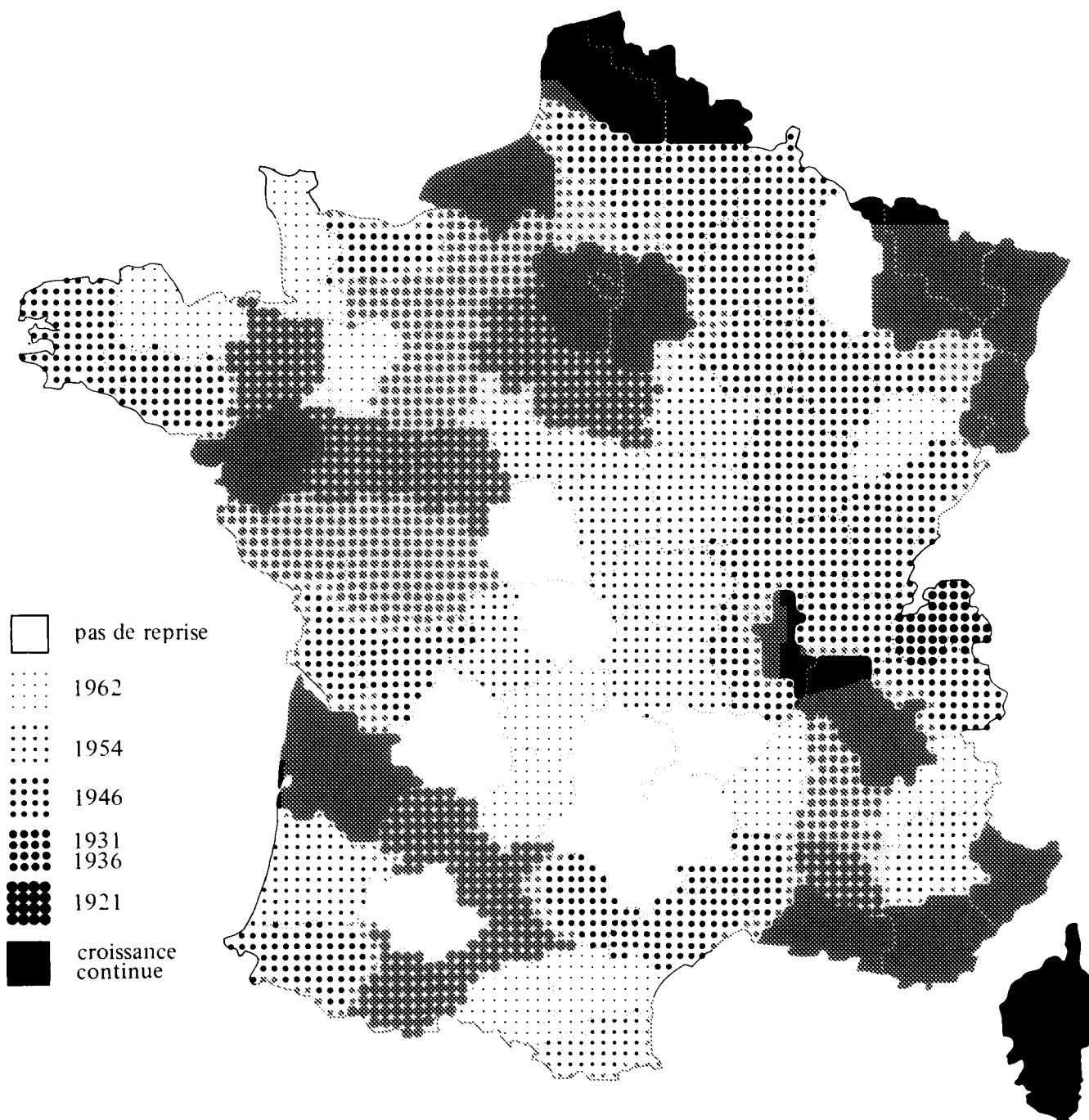
Mais si le dépeuplement qui a suivi ces premiers départs tient en partie à la dénatalité conséquente, l'émigration s'est aussi poursuivie, du fait notamment de la décadence des économies régionales, les deux processus se renforçant mutuellement.

Construction, travaux publics des villes et grande industrie ont dû être les premières destinations professionnelles, d'autant qu'ouvriers et artisans ruraux possédaient déjà un métier. Mais la fin du XIX^e siècle a dû voir, avec la généralisation de l'instruction obligatoire, les débuts de l'entrée de nombreux ruraux dans les administrations et entreprises publiques.

Il convient de souligner un aspect qui marque le passage de la domination contemporaine des villes sur les campagnes : c'est la disparition, dans ces dernières, des nombreuses industries qui fournissaient aux agriculteurs leurs moyens de production. Jusque-là, l'exploitant lui-même ou l'artisan local fabriquaient les outils ; l'élevage à la ferme procurait les moyens de traction nécessaires. Ces activités, ainsi que la fabrication d'ustensiles ménagers ou de tissus, sont désormais assurées par la ville.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, non seulement les activités rurales dont les produits étaient vendus à l'extérieur sont atteintes par la concurrence des villes, mais également toute une production variée destinée à l'usage local.

DATES DE LA REPRISE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DES DEPARTEMENTS



D. MOUVEMENTS RECENTS

La reprise démographique

La reprise démographique s'amorce pour l'ensemble de la France en 1946 ; de cette date à 1968, la population augmente de 9,3 millions, soit 23 %. Mais ce n'est là qu'une moyenne, et la situation se révèle très différente selon les départements (cf. carte n° 15). Alors que certains enregistrent un accroissement de population dès 1921 ou seulement en 1962, d'autres ne cessent de décroître : pour 18 départements, parler de reprise de la croissance démographique n'a pas de signification réelle.

Les dates de reprise démographique permettent de distinguer trois groupes de départements :

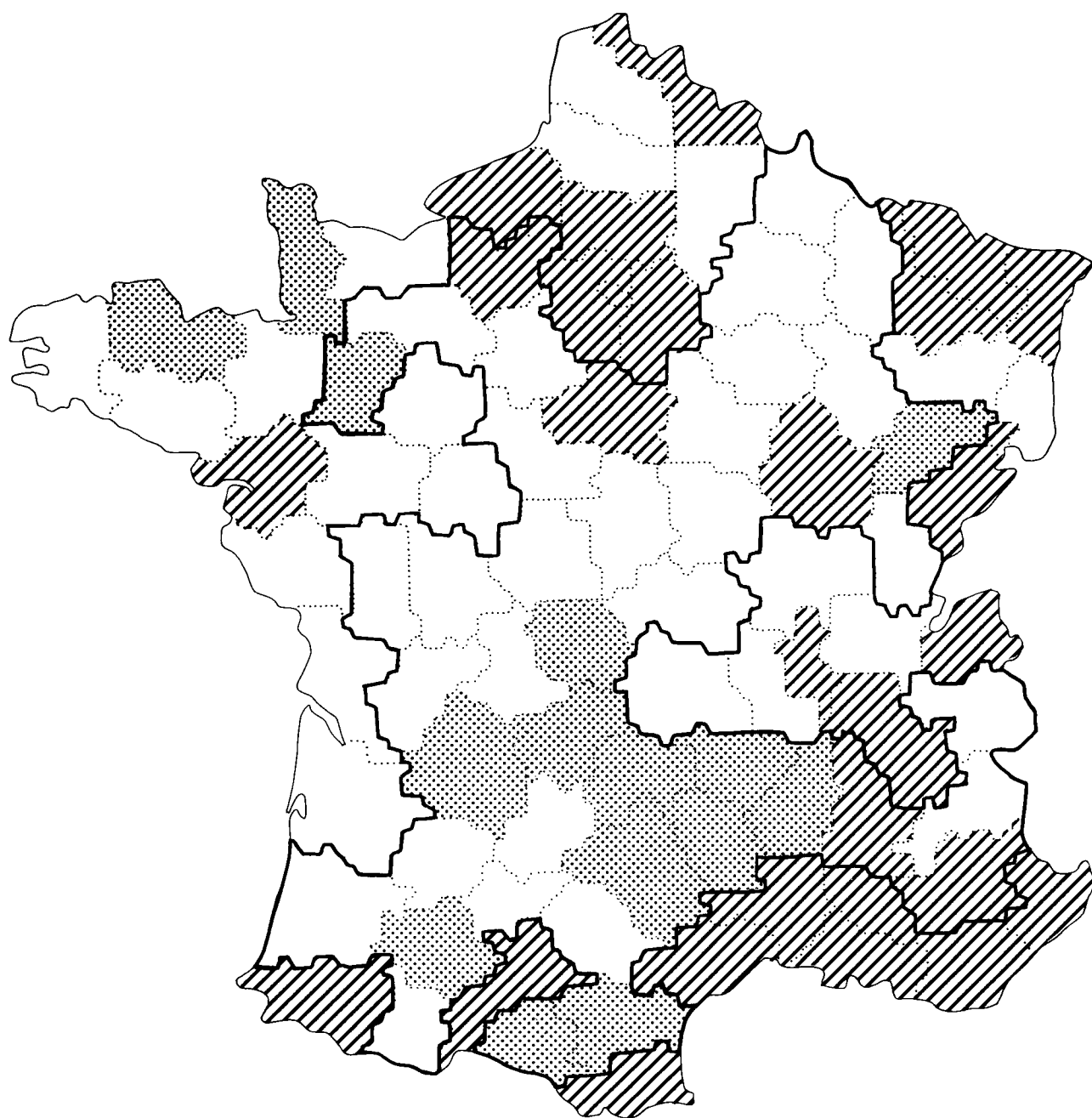
- dans le Nord et l'Est, comme pour l'ensemble de la France, reprise démographique à la même date : 1946,
- dans une zone centrale, reprise en 1954,
- dans le Massif central et ses confins, absence de reprise démographique.

Ainsi peut-on déjà esquisser une opposition du Nord et de l'Est — où l'évolution est conforme à celle de la population française dans son ensemble —, avec l'Ouest et le Sud-Ouest, moins homogènes, où la population continue à décroître dans la masse relativement compacte des départements du Massif central.

Entre 1954 - 1962 et 1962 - 1968, l'augmentation de la population est presque générale. Les départements en décroissance font exception. Aussi peut-on retenir les deux critères suivants pour caractériser l'évolution démographique de l'ensemble des départements français : diminution absolue d'une part, accroissement en % approchant, égalant ou dépassant celui de la population française totale d'autre part (cf. cartes n° 16 et n° 17). Les tableaux qui suivent présentent, pour ces deux périodes, les départements en forte croissance et ceux en diminution.

1954–1962 VARIATION DE LA POPULATION DES DEPARTEMENTS

moyenne nationale : + 8,6 %



//// augmentation supérieure ou égale
à la moyenne nationale

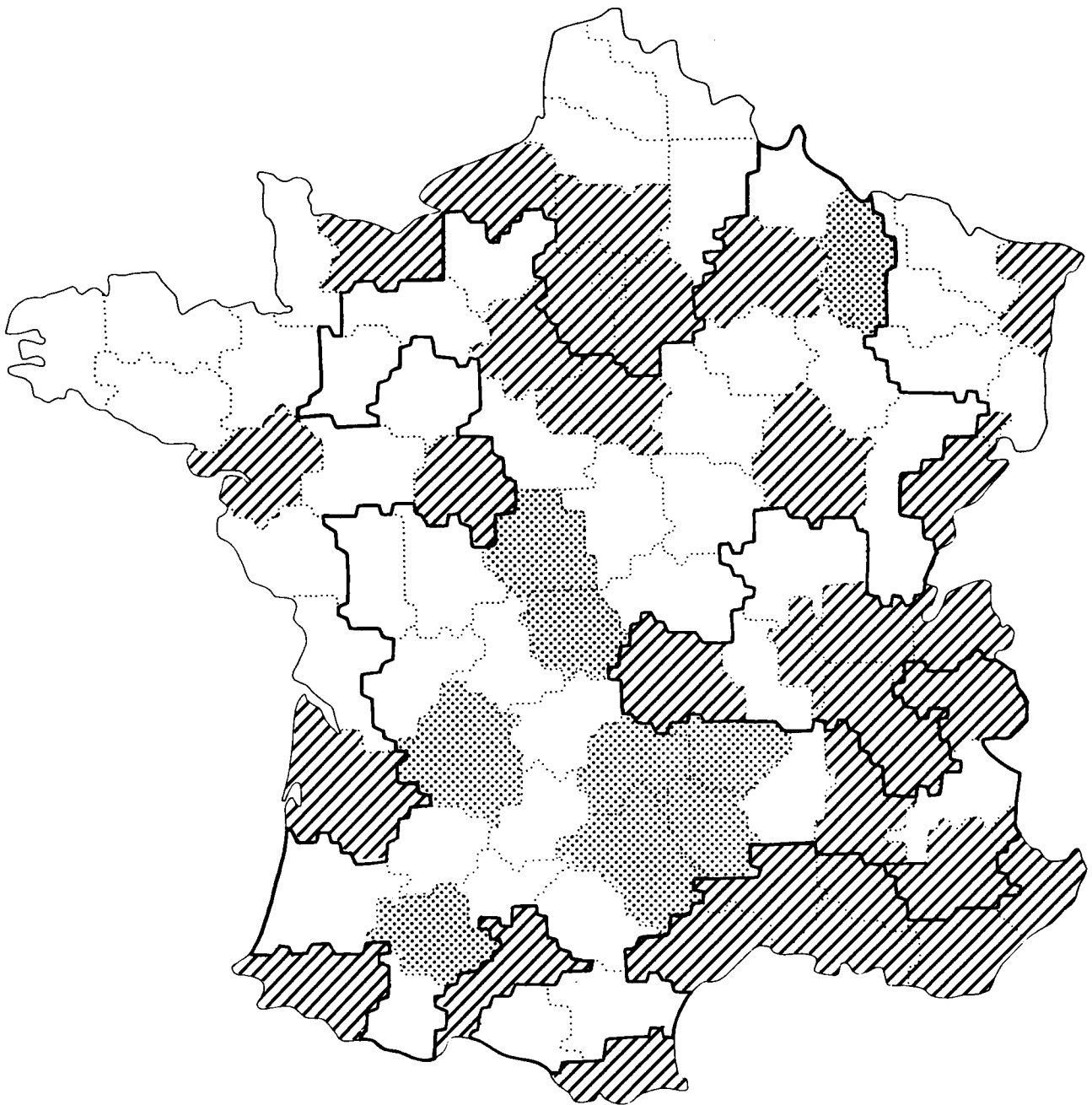
□ augmentation inférieure
à la moyenne nationale


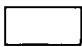

••••• diminution en valeur absolue

entourés d'un trait plein : les départements dont la densité est inférieure ou égale
à 60 hab./km² en 1962 (Zone de Faible Peuplement)

1962–1968 VARIATION DE LA POPULATION DES DEPARTEMENTS

moyenne nationale : + 7,3 %



- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | augmentation supérieure ou égale à la moyenne nationale |  | augmentation inférieure à la moyenne nationale |
|  | diminution en valeur absolue | | |

entourés d'un trait plein : les départements dont la densité est inférieure ou égale à 60 hab./km² en 1962 (Zone de Faible Peuplement)

1) FORTE CROISSANCE

	1954-1962 ≥ 8 %	1962-1968 ≥ 7 %
NORMANDIE	France entière + 8,6 %	France entière + 7,3 %
	Seine-Maritime <i>Eure</i> —	Seine-Maritime — Calvados
	Seine, Seine-et-Oise Seine-et-Marne, Oise <i>Loiret</i> — —	Seine, Seine-et-Oise Seine-et-Marne, Oise <i>Loiret</i> <i>Eure-et-Loir</i> <i>Marne</i>
	Nord	—
EST	Meurthe-et-Moselle, Moselle Bas-Rhin	— Bas-Rhin
	Doubs	Doubs
	<i>Côte d'Or</i>	<i>Côte d'Or</i>
RHONE, ALPES MÉDITERRANÉE	Pourtour méditerranéen (moins l'Aude) Rhône, Isère, Haute-Savoie — <i>Drôme, Basses-Alpes</i>	Pourtour méditerranéen (moins l'Aude) Rhône, Isère, Haute-Savoie Ain, Savoie <i>Drôme, Basses-Alpes</i>
	—	Puy-de-Dôme
	Haute-Garonne, Basses-Pyrénées —	Haute-Garonne, Basses-Pyrénées Landes
	Loire-Atlantique —	Loire-Atlantique Indre-et-Loire

2) DIMINUTION

	1954-1962	1962-1968
	—	<i>Meuse</i>
	<i>Haute-Saône</i>	—
	—	<i>Indre</i>
MASSIF CENTRAL	<i>Creuse</i> <i>Corrèze</i> <i>Cantal</i> <i>Haute-Loire</i> <i>Aveyron</i> <i>Lozère</i> <i>Ardèche</i>	<i>Creuse</i> — <i>Cantal</i> <i>Haute-Loire</i> <i>Aveyron</i> <i>Lozère</i> —
SUD-OUEST	<i>Dordogne</i> <i>Gers</i> <i>Ariège</i> <i>Aude</i>	<i>Dordogne</i> <i>Gers</i> — —
OUEST	Côtes-du-Nord Manche Mayenne	— — —
	(Les départements en italiques font partie de la Zone de Faible Peuplement)	

Ces cartes et tableaux appellent des commentaires.

Les départements de la Zone de Faible Peuplement qui ont une forte croissance démographique se localisent dans la vallée de la Basse-Seine, dans ce qu'on peut appeler la couronne de la région parisienne et dans les Alpes. Ce sont l'Eure entre 1954 et 1962, l'Eure-et-Loir et la Marne entre 1962 et 1968, le Loiret, la Drôme et les Basses-Alpes entre 1964 et 1968. Leur densité n'est pas des plus faibles (supérieure ou égale à 47 h./km² en 1962), exception faite des Basses-Alpes (13 h./km²). S'ajoute à ces départements le cas isolé de la Côte-d'Or.

Ainsi les départements restants de la Zone de Faible Peuplement, soit la grande majorité d'entre eux, ne sont pas concernés par ce phénomène de forte croissance démographique.

Celui-ci s'exerce dans les zones suivantes : la Basse-Seine, la région parisienne et l'ensemble Rhône-Alpes Méditerranée, zones qui s'élargissent, la forte croissance concernant plus de départements entre 1962 et 1968 que de 1954 à 1962 ; toutefois, le département du Nord et la Lorraine ont dans la seconde période une croissance nettement inférieure à celle de la population totale de la France (entre + 4 et + 6 %).

Entre 1954 et 1962, sont en diminution absolue des départements du Massif central et du Sud-Ouest, trois départements de l'Ouest (Côtes-du-Nord, Manche, Mayenne), et la Haute-Saône. Entre 1962 et 1968, seuls le Massif central et ses confins (Indre et Dordogne) accusent toujours une diminution absolue, ainsi que deux départements isolés, Meuse et Gers. Pour la seconde période, le dépeuplement affecte donc uniquement des départements de la Zone de Faible Peuplement.

Ainsi se précise une coupure entre une moitié Nord, Est et Sud-Est de la France où il existe des zones étendues de forte croissance, et une moitié Ouest, Centre et Sud-Ouest où la diminution concerne de vastes espaces et où seuls des départements isolés ont une forte croissance. Mais la Zone de Faible Peuplement, qui s'étend sur les deux moitiés ainsi distinguées, n'accuse qu'exceptionnellement de fortes croissances.

Evolution de la population rurale et évolution de la population totale

On a envisagé dans les pages précédentes l'évolution de la population et de ses contrastes en densité pour l'ensemble du territoire français, en y opposant des zones caractérisées différemment. La recherche d'une évolution différenciée de la population des communes atteignant le seuil des 2 000 personnes agglomérées et celle des communes « rurales » n'est ici qu'un premier indice de l'évolution de la population en fonction de la taille des agglomérations.

Au niveau de l'ensemble français, la population totale croît fortement après 1946, mais la population rurale continue de décroître régulièrement (cf. graphique n° 25 ci-après p 59) plus faiblement il est vrai dans la période 1962-1968. Le cheminement des départements se révèle différent, et trois cas d'évolution sont susceptibles d'être distingués au cours de cette même période* (cf. carte n° 18) :

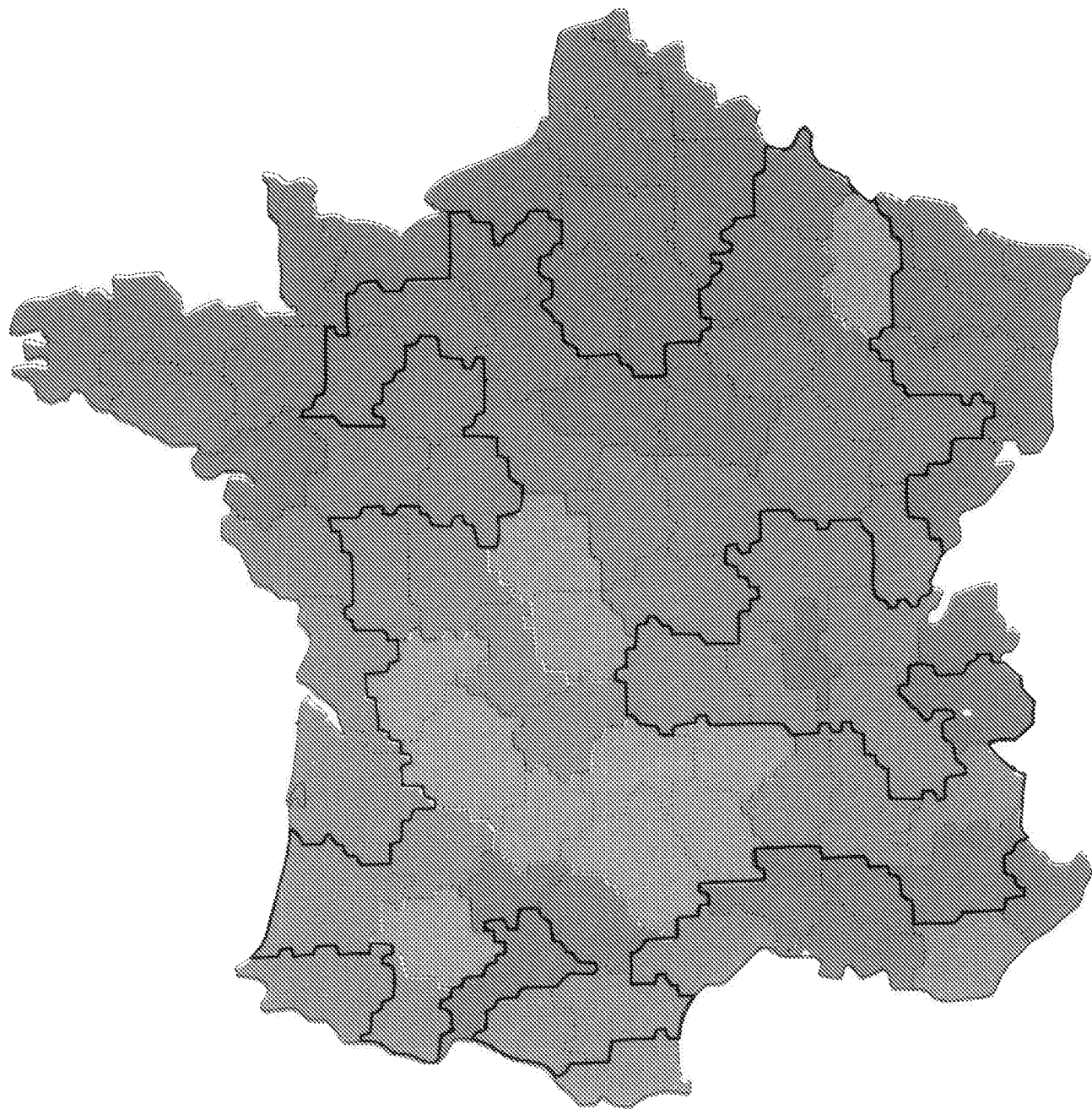
- Augmentation des populations totale et rurale. Les 28 départements concernés, dont 9 dans la Zone à Faible Peuplement, connaissent une forte croissance démographique.

- Augmentation de la population totale, diminution ou stagnation de la population rurale. 49 départements — dont 24 se situent dans la Zone à Faible Peuplement — relèvent de ce type d'évolution. Ce dernier apparaît révélateur d'une forme de concentration de la population à l'échelle départementale, particulièrement dans le cas des départements faiblement peuplés.

- Diminution (ou stagnation) des populations totale et rurale. Les 11 départements concernés appartiennent à la Zone de Faible Peuplement ; ils appellent peu de commentaires, car leur faible peuplement, général, s'accroît.

* Le quatrième cas théoriquement possible n'est pas attesté, car aucun département ne présente une diminution de la population totale avec une augmentation de la population rurale.

1962-1968 EVOLUTIONS DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION RURALE DES DEPARTEMENTS



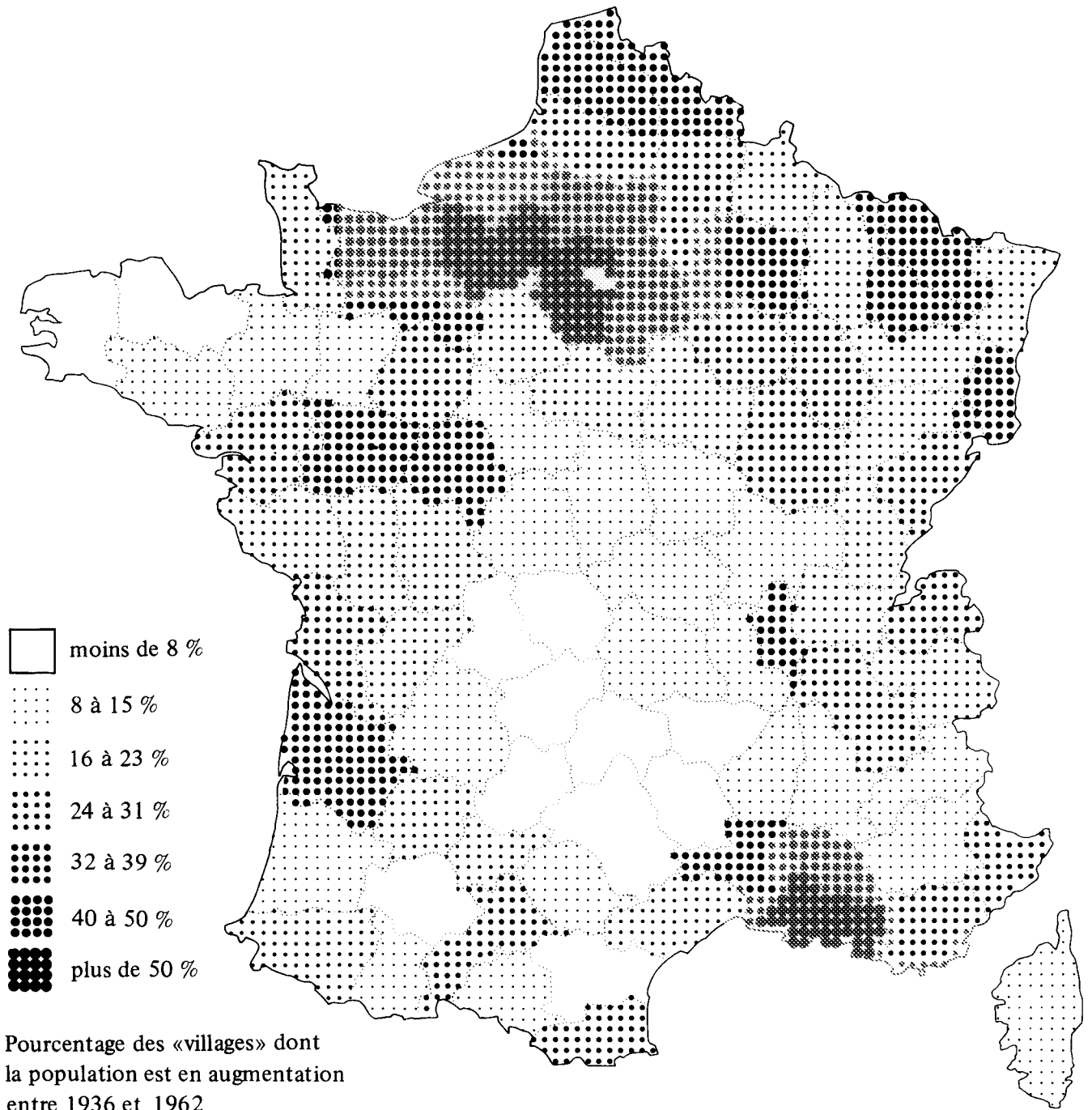
■ augmentation de la population totale
et augmentation de la population rurale

▨ diminution (ou stagnation) de la population
totale et diminution (ou stagnation)
de la population rurale

▤ augmentation de la population totale
et diminution (ou stagnation) de la
population rurale

entourés d'un trait plein : les départements dont la densité est inférieure ou égale
à 60 hab./km² en 1962 (Zone de Faible Peuplement)

EVOLUTION DES «VILLAGES» DE 1936 A 1962



Evolution de la population des agglomérations en fonction de leur taille

A l'intérieur de la bipartition de la population française entre population urbaine et population rurale, des distinctions plus fines font apparaître des évolutions différenciées : toutes les communes rurales n'ont pas le même rythme de croissance ou de décroissance, et les variations sont encore plus complexes dans le groupe des agglomérations urbaines.

Selon la classification de MOLS (1963, op. cit. en annexe), on distingue :

- en-dessous de 3 000 habitants :
 - Les « petits villages » : communes de moins de 500 habitants
 - Les « gros villages » : communes de 500 à moins de 1 500 habitants
 - Les « centres ruraux » : communes de plus de 1 500 habitants et tous les chefs-lieux de cantons, quelle que soit leur population ;
- au-dessus de 3 000 habitants, des unités urbaines classées en trois catégories :
 - 3^e classe : agglomérations de 3 à 10 000 habitants
 - 2^e classe : agglomérations de 10 à 40 000 habitants
 - 1^{re} classe : agglomérations de + 40 000 habitants

Pour la période 1936-1962 :

- 51 % des « centres ruraux »
- 64 % des « gros villages »
- 81 % des « petits villages »

voient leur population diminuer. Ce sont les deux dernières catégories, et surtout les « petits villages », qui accusent les plus grosses pertes.

P. MOLS définit, pour la période 1936-1962, sept types d'évolution des « gros » et « petits » villages réunis dans une même catégorie, selon le nombre d'entre eux qui voient leur population augmenter — villages dits excédentaires — (cf. carte n° 19) :

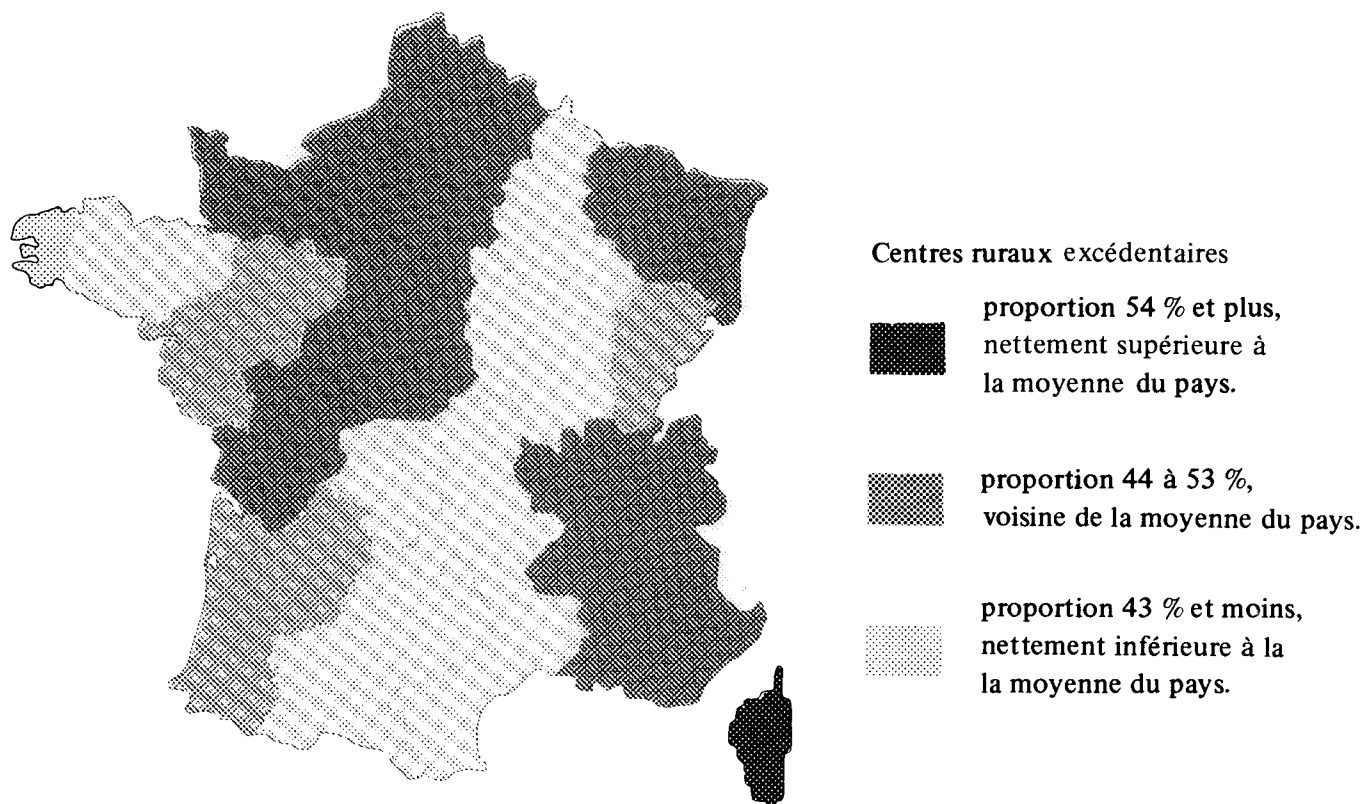
1. accroissement de la population rurale (plus de 50 % de villages excédentaires),
2. diminution insignifiante (de 40 à 50 % de villages excédentaires),
3. diminution faible (de 32 à 40 % de villages excédentaires),
4. diminution moyenne (de 24 à 32 % de villages excédentaires),
5. diminution forte (de 16 à 24 % de villages excédentaires),
6. diminution très forte (de 8 à 16 % de villages excédentaires),
7. diminution générale (moins de 8 % de villages excédentaires).

Si on compare cette carte à celle de la densité par département (cf. carte n° 8, p. 24), on observe que ce sont les départements les moins peuplés en 1962 qui ont été les plus touchés par la diminution de la population des « villages », particulièrement dans le Massif central. Cependant l'Ouest, et surtout la Bretagne, conservent de fortes densités en dépit de cette diminution.

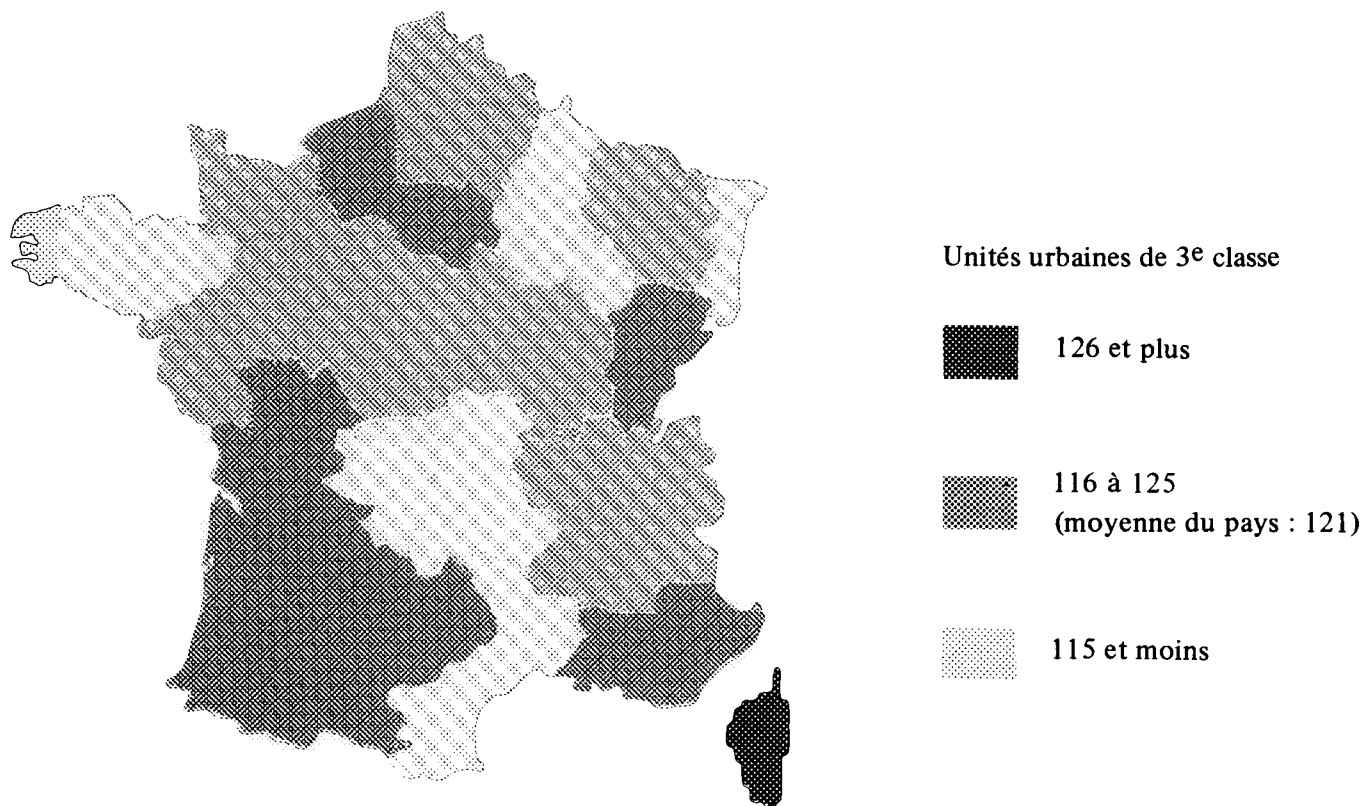
Si on prend l'indice 100 pour la population de l'année 1936, on obtient les indices suivants en 1962 :

Unités urbaines 1 ^{re} classe	128
Unités urbaines 2 ^e classe	130
Unités urbaines 3 ^e classe	121
« Centres ruraux »	
« Gros » et « petits » villages	ensemble 94

POURCENTAGE DE LOCALITES RURALES EXCEDENTAIRES, PAR REGION, 1936-1962



INDICE DE L'ACCROISSEMENT DES UNITES URBAINES 1936-1962 (1936 = indice 100)



Les unités urbaines de troisième classe et les « centres ruraux » sont, parmi les différentes catégories d'agglomérations, celles dont le taux d'accroissement, par rapport au précédent, est le plus fort pour la période 1936-1962, bien que ce taux d'accroissement reste inférieur à celui des deux premières catégories d'unités urbaines.

La répartition, par région, des unités urbaines de troisième classe et celle des centres ruraux dont l'accroissement dépasse la moyenne nationale (cf. cartes nos 20 et 21) met en évidence l'Ouest (moins la Bretagne), le Sud-Ouest et l'Est ; l'Est du Bassin parisien et le Massif central sont par contre restés en dehors des zones d'accroissement.

Non seulement la population se concentre dans certaines régions à l'échelle nationale, mais encore dans les villes à l'échelle régionale et locale, aussi bien au bénéfice des grandes unités urbaines, que des petites villes — 3 000 à 10 000 habitants en particulier — et des « centres ruraux ».

Les villages semblent susceptibles de deux types d'évolution : l'une va de pair avec une diminution de la population, elle est le lot de la plupart des communautés villageoises ; l'autre se limite à une minorité de villages, où la population croît parallèlement au maintien et au développement d'activités non agricoles, « les villages-centres ».

A l'échelle d'un ou deux cantons, depuis 1936 deux ou trois communes seulement connaissent une évolution positive. Pour la France entière, le partage se fait du point de vue géographique au seuil de 1 000 habitants, mais ce dernier peut être sensiblement inférieur dans certains cas. 500 habitants représentent une limite quantitative minimale, en deçà de laquelle une communauté n'est pas en mesure d'assurer la rentabilité d'activités artisanales et de services les plus courants, ni de maintenir cette diversité professionnelle qui donne sa vigueur à la vie sociale.

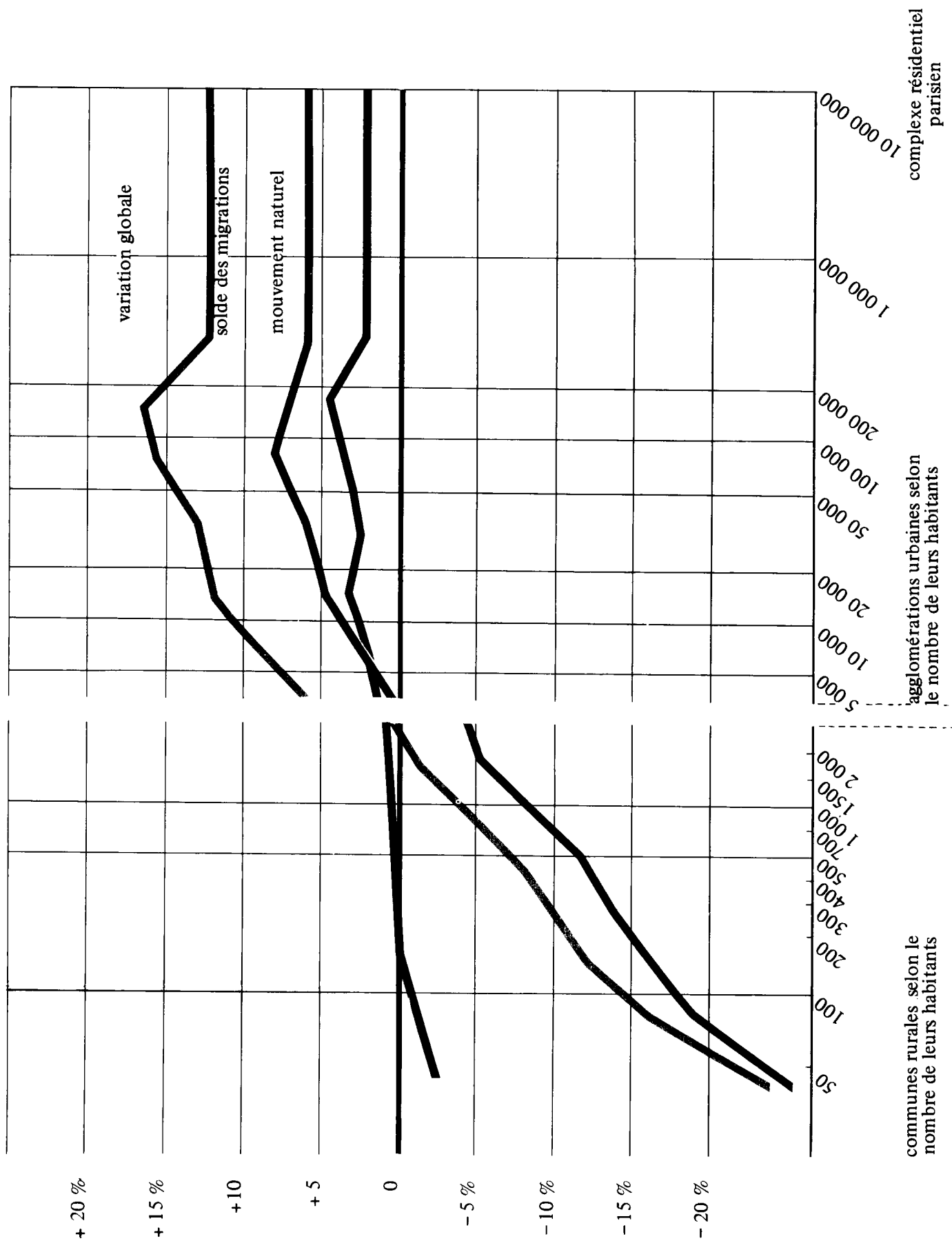
Mouvement naturel et solde migratoire

Quels sont les mécanismes déterminants de cette concentration de la population ?

L'une des nombreuses idées reçues sur le dépeuplement veut que les « campagnes » aient une natalité supérieure à celle des villes auxquelles elles tiendraient lieu de « réservoirs de main-d'œuvre ». Tel fut sans doute le cas au XIX^e siècle, mais la réalité apparaît différente aujourd'hui. Non seulement le solde migratoire s'avère négatif pour toutes les communes rurales de moins de 2 000 habitants, alors qu'il est positif pour toutes les agglomérations de taille supérieure, mais encore la croissance des populations urbaines se révèle supérieure à celle des populations rurales, compte tenu du seul mouvement naturel (cf. graphique n° 22).

Deux seuils retiennent l'attention du point de vue de la variation globale : d'une part l'ensemble des communes de moins de 1 000 habitants voient leur population diminuer de 1954 à 1962, et d'autant plus fortement qu'elles sont plus petites ; d'autre part les villes de 75 à 150 000 habitants connaissent la croissance la plus rapide.

SOLDE DU MOUVEMENT NATUREL ET DES MIGRATIONS DE LA POPULATION SELON LE CARACTERE RURAL OU URBAIN ET LA TAILLE DES COMMUNES ET DES AGGLOMERATIONS POUR LA PERIODE 1954-1962



Si l'on étudie plus particulièrement, pendant la période 1954-1962, le groupe d'âge de 20 à 30 ans, le plus touché par les phénomènes de migration, et si l'on s'attache aux mouvements de population du double point de vue des agglomérations (ou communes rurales pour les moins de 2 000 habitants) de départ et d'arrivée, on peut retenir des résultats établis par Y. TUGAULT (1967) les ordres de classement suivants des localités :

- Taux d'émigration :

Pourcentage de départs par rapport à la population totale.

de 5 %	2 à 5 000 habitants
	communes rurales
	5 à 10 000 habitants
	10 à 20 000 »
	20 à 50 000 »
	50 à 100 000 »
	+ de 100 000 »
à 1 %	agglomération parisienne

- Taux d'immigration :

Pourcentage d'arrivées par rapport à la population totale.

de 5 %	5 à 10 000 habitants
	2 à 5 000 »
	10 à 20 000 »
	20 à 50 000 »
	50 à 100 000 »
	+ de 100 000 »
	communes rurales
à 3 %	agglomération parisienne

- Soldes migratoires :

rapport du solde migratoire à la population totale.

+ 2 %	agglomération parisienne
+ 1 %	50 à 100 000 habitants
	+ de 100 000 »
	5 à 10 000 »
+ 0,5 %	20 à 50 000 »
	10 à 20 000 »
0	2 à 5 000 »
- 1,5 %	communes rurales.

La part de la classe d'âge des 20 à 30 ans dans les différentes catégories de localités apparaît donc :

- stationnaire dans l'ensemble des agglomérations de 2 à 5 000 habitants
- décroissante dans les communes rurales seulement
- croissante dans toutes les autres agglomérations.

Pour tous les groupes d'âges réunis, le graphique n° 22 montre que le solde des migrations l'emporte sur le mouvement naturel au seuil de 5 000 habitants, que le solde des migrations s'infléchit vers 70 000 habitants et celui du mouvement naturel entre 150 000 et 350 000 habitants. Ce graphique permet de constater à nouveau, pour cette période 1954-1962, la perte de population des communes rurales, d'autant plus accusée qu'elles sont plus petites, et le bilan particulièrement positif, à la fois en mouvement naturel et en mouvement migratoire, des villes de moins de 150 000 habitants, avec un fléchissement entre 15 000 et 30 000 habitants.

Il n'est pas indifférent de regarder en référence, sur le graphique n° 23 le poids relatif de ces catégories de localités dans la population totale de la France et la façon dont elle s'y répartit. La courbe de ce graphique rend compte des phénomènes de concentration ou d'inégalité. Elle a été construite en portant en abscisse les communes par classes de tailles réparties selon le nombre d'habitants et en ordonnée la population cumulée en valeur absolue et en valeur relative.

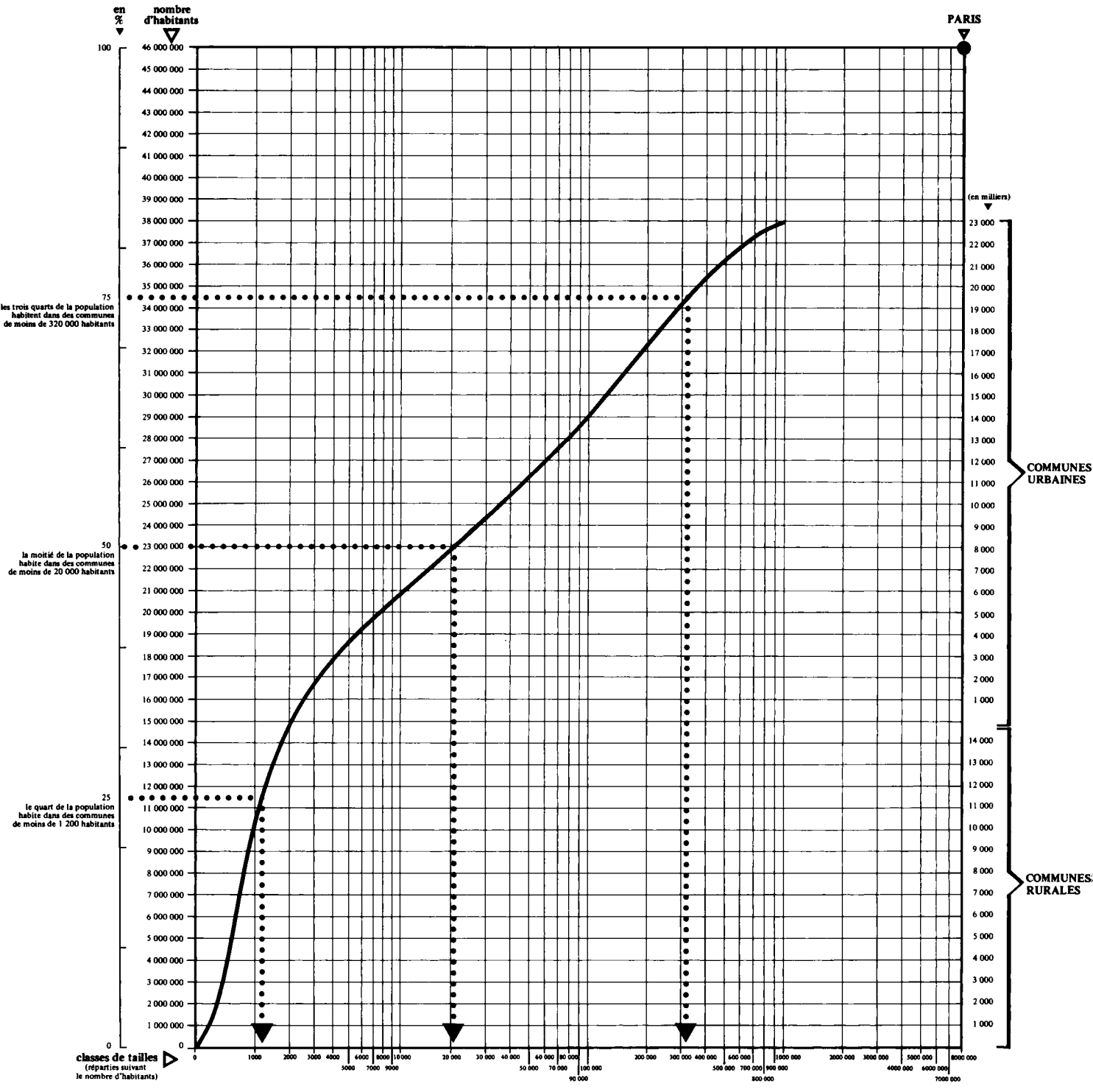
La courbe dessinée permet ainsi de répondre à deux types de questions illustrées par les exemples suivants :

- Combien de personnes vivent dans les communes de moins de 2 000 habitants ?
- Dans quel type de communes vit la moitié de la population ?

Les réponses sont simples et lisibles immédiatement :

- 15 millions d'habitants vivent dans les communes de moins de 2 000 habitants, c'est-à-dire dans les communes rurales
- 50 % de la population habite dans les communes de moins de 20 000 habitants.

REPARTITION DE LA POPULATION DE LA FRANCE SELON SON CARACTERE RURAL OU URBAIN ET SELON LA TAILLE DES COMMUNES EN 1962



Trois mouvements caractérisent la variation de la population totale des départements entre les recensements de 1801, 1962, 1968 (cf. carte n° 24) :*

1 - la persistance de deux zones de dépeuplement constant, le Massif central et le département de la Meuse ;

2 - la reprise du peuplement, depuis 1962, dans quatre zones qui jusque-là, se caractérisaient soit par la diminution, soit par la stagnation de leur population. Elles se répartissent ainsi : une première bande de l'Yonne aux Vosges joint le Bassin parisien à l'Est, une deuxième zone s'étend du Jura aux Basses-Alpes et recouvre ainsi une partie du domaine montagnard, un troisième ensemble situé à l'Ouest de la zone centrale de dépeuplement, enfin un bloc normand.

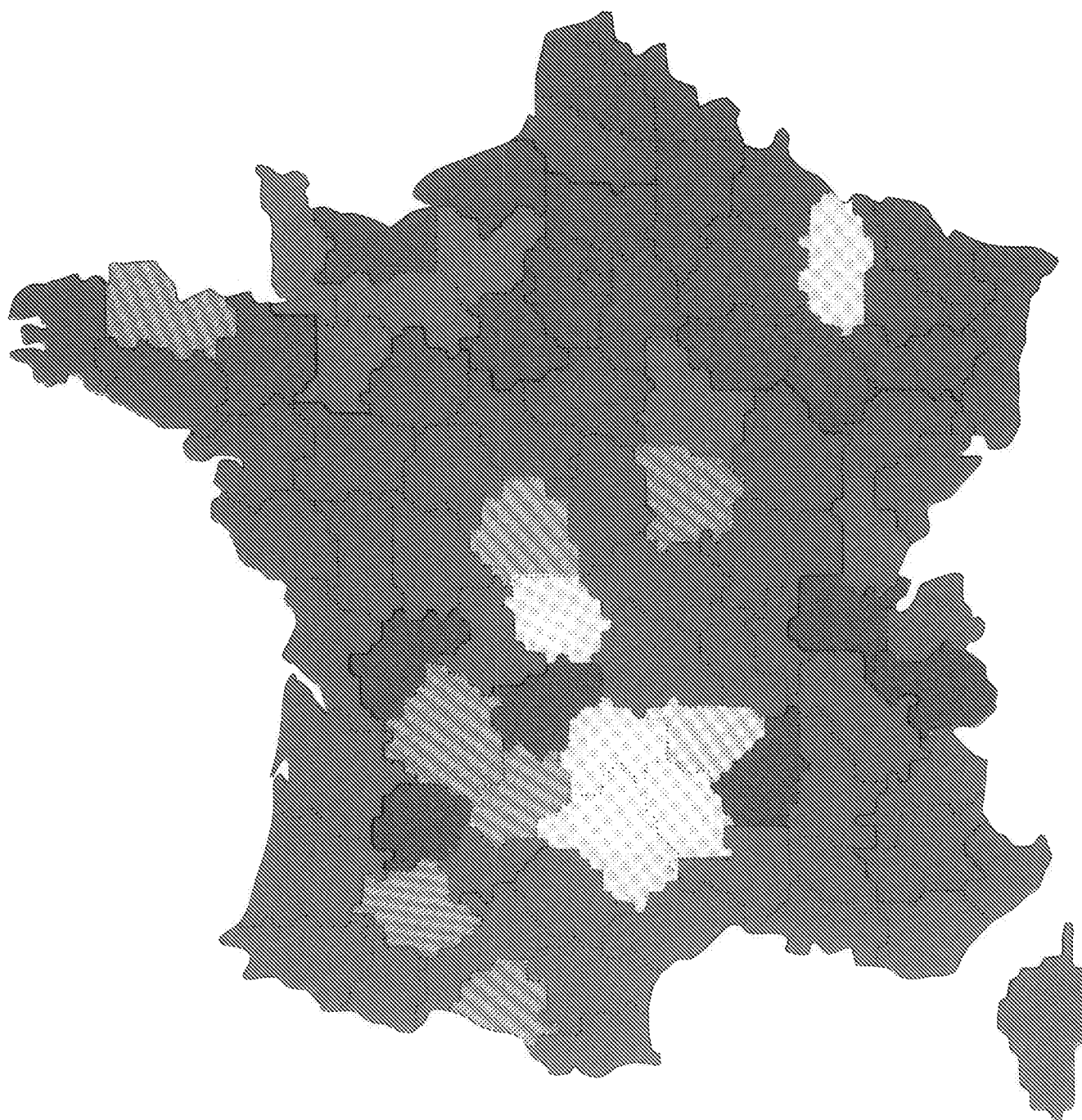
3 - la croissance de la population de tous les autres départements de 1801 à 1962 et de 1962 à 1968.


Mis à part le bloc du Massif central, il semblerait qu'à la phase de développement très concentré succède une autre phase dans laquelle le vidage de certaines zones serait stoppé soit par colonisation urbaine (Alpes), soit par un certain changement dans la nature du développement.


Cette analyse peut être affinée par l'étude des variations simultanées de la population totale et de la population rurale, au sens I.N.S.E.E., des départements entre 1962 et 1968 (cf. carte n° 18 ci-dessus, p. 47).


Deux Frances apparaissent ainsi : celle où le développement entraîne une certaine repopulation rurale, mais qui n'est plus agricole, celle où persiste, avec l'exode rural, un développement du type XIX^e siècle. L'hypothèse de l'entrée dans une nouvelle phase du développement de notre pays n'est donc pas à rejeter : au développement urbain classique succéderait une occupation de l'espace plus étalée, au moins dans certaines régions.


EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DES DEPARTEMENTS SELON LES RECENSEMENTS DE 1801, 1962 ET 1968





 population sensiblement constante
jusqu'en 1962, décroissante depuis


 population sensiblement constante


 population sensiblement constante
jusqu'en 1962, croissante depuis

 population croissante jusqu'en 1962,
décroissante depuis

 population constamment croissante

 population constamment décroissante

 population décroissante jusqu'en 1962,
stable depuis

 population décroissante jusqu'en 1962,
croissante depuis

Nota : la carte ne rend compte que des variations de population entre les trois dates utilisées.

Si on limite l'analyse des processus de dépeuplement à une région donnée et à un moment quelconque, des facteurs endogènes apparaissent prépondérants (vieillesse, dénatalité, « sclérose » économique) ; on est alors tenté d'expliquer globalement le dépeuplement par la pauvreté des ressources locales.

Si, au contraire, on envisage la totalité de la zone faiblement peuplée, par rapport à l'ensemble du peuplement français, et la phase initiale du processus, on constate que la rupture de la croissance démographique intervient dans presque tous les cas, soit au milieu, soit à la fin du XIX^e siècle. Il y a là l'indice d'une généralité et d'une identité des « mécanismes » du dépeuplement qui conduit à insister sur les facteurs exogènes aux régions considérées. De fait, les deux dates significatives du point de vue démographique coïncident avec des transformations générales de l'économie.

Dans un premier temps, l'espace économique s'est décloisonné, le marché s'est unifié et la production, industrielle surtout, s'est concentrée géographiquement, au profit de quelques régions seulement et aux dépens de beaucoup d'autres. Disparition de certaines activités économiques locales et appel de main-d'œuvre de la part des villes ont joué dans le même sens.

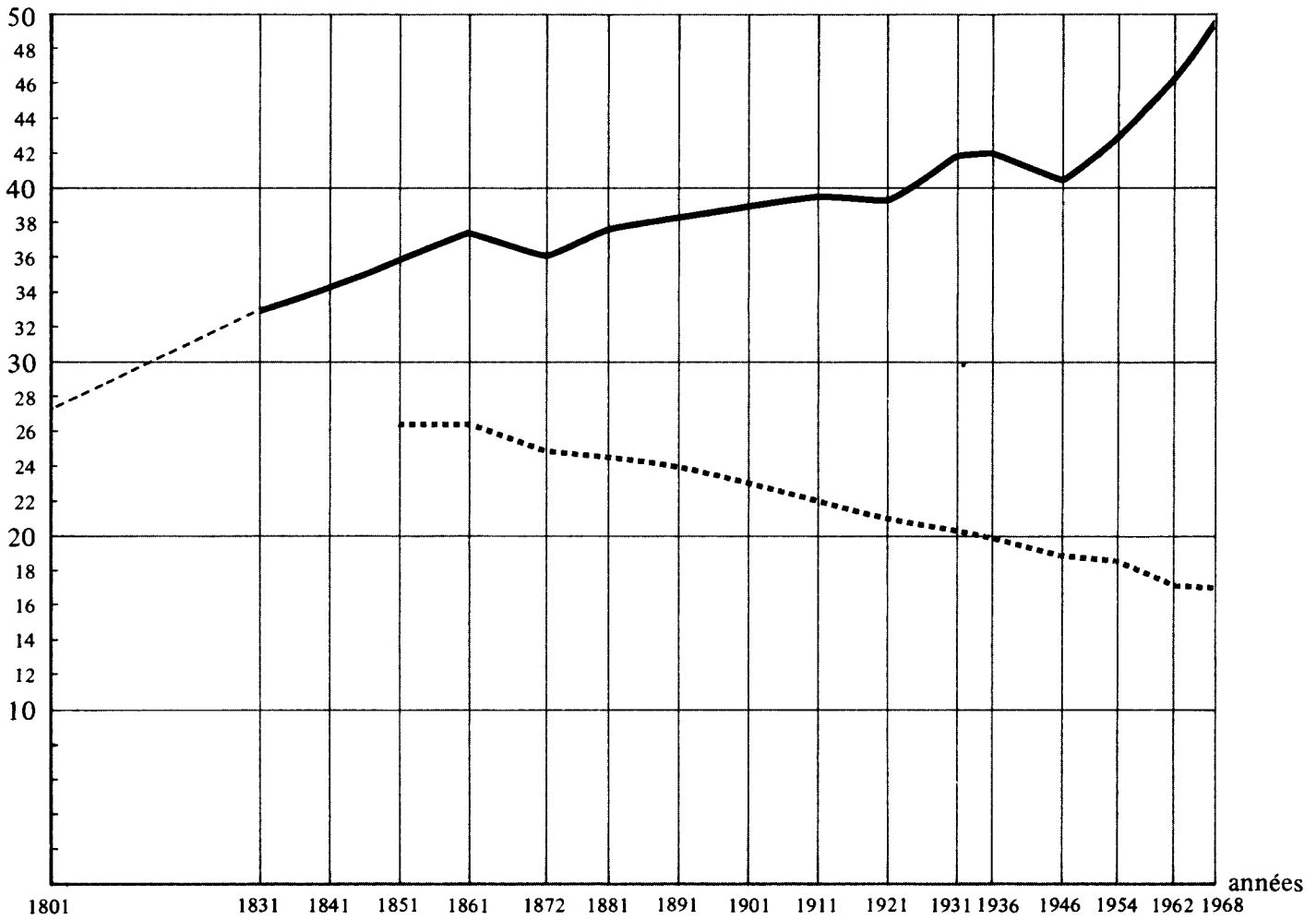
Ensuite les mouvements d'émigrations qui commencent à la fin du XIX^e siècle sont liés, dans les régions où l'agriculture constituait l'activité économique essentielle, aux transformations des techniques agricoles.

Une fois déclenchés, du fait des transformations générales de l'économie, les processus de dépeuplement se renforcent par la baisse de la natalité, conséquence de l'émigration des classes jeunes, et les effets cumulatifs du déclin économique.

Mais le dépeuplement a joué sélectivement aux dépens des petites communes purement agricoles et au profit relatif des agglomérations de taille moyenne, aux fonctions plus diversifiées, qui voient augmenter le plus leur taux de croissance après la reprise démographique de l'après-guerre.

EVOLUTIONS DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION RURALE

millions
d'habitants

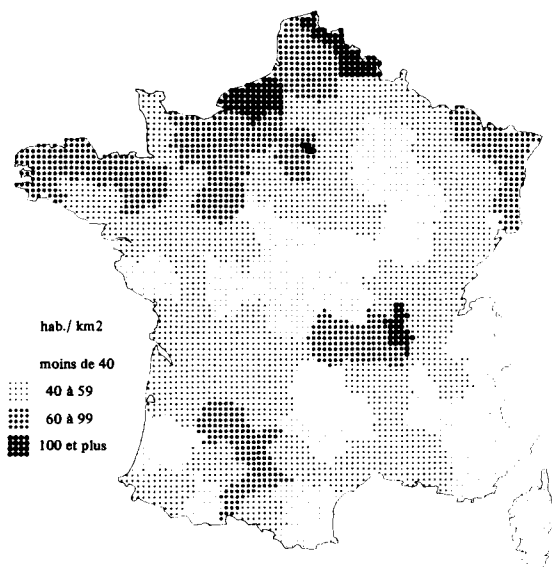


— population totale

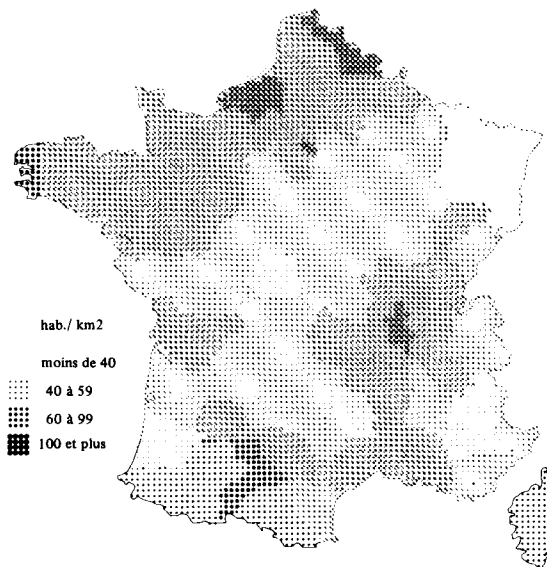
..... population rurale

DENSITES DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT A DIFFERENTES

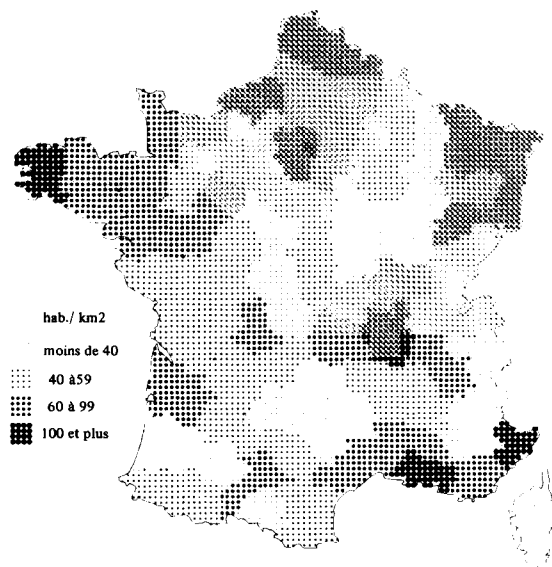
1801



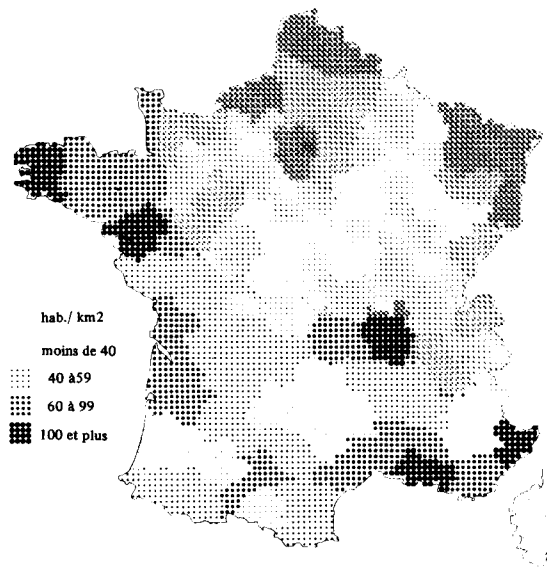
1851



1931



1954

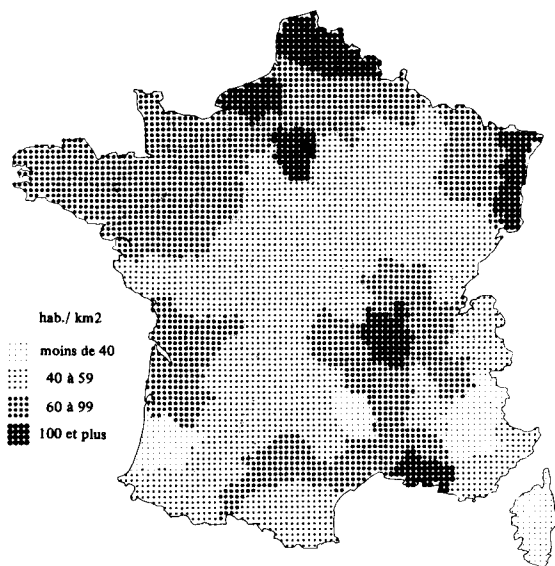


1801 : les Alpes-Maritimes, la Savoie et la Haute-Savoie n'étant pas rattachées à la France, ne sont pas considérées

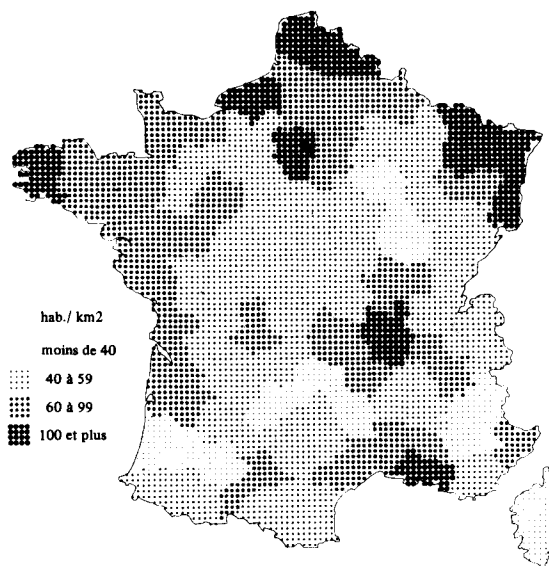
1851 : les six départements d'Alsace-Lorraine ne sont pas considérés

DATES DE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

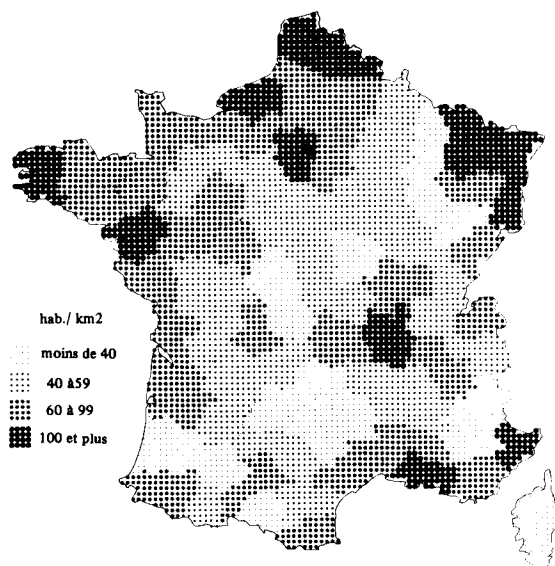
1872



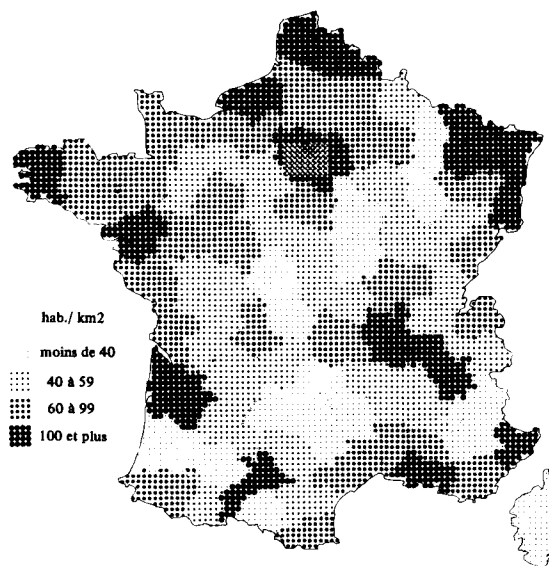
1911



1962



1968



2

Les relations rurales-urbaines*

Pour mieux cerner les processus de transformation du monde rural, il est nécessaire de se référer à une définition du monde rural en question. Mais laquelle choisir ?

L'I.N.S.E.E. définit comme « rurales » les communes sur le territoire desquelles ne se trouvent pas d'agglomérations de population d'au moins 2 000 habitants. Par ailleurs, les communes où le Ministère de l'Agriculture a mission d'équipement pour l'eau et l'assainissement sont, par décret, des communes rurales. Ce sont là les définitions les plus courantes, requises par la statistique ou l'aménagement du territoire, mais il en existe beaucoup d'autres qui ne s'avèrent pas plus opératoires lorsqu'on essaie de quantifier les manifestations actuelles des mécanismes dont la logique a été analysée précédemment.

En fait, c'est dans ses relations et son imbrication avec le monde des villes que se révèle le monde rural. Les facteurs qui commandent son évolution lui sont extérieurs**. Cette évolution se retrouve sous la dépendance de l'essor industriel et urbain. Une définition du monde rural qui se prête à l'analyse doit donc reposer sur les rapports économiques, sociaux et démographiques qui se nouent entre villes et campagnes et lui donnent par là même sa substance.

Localement, département par département, il est possible d'appréhender les zones rurales en fonction des concentrations urbaines qui s'y trouvent.

Une analyse systématique des indicateurs départementaux en fonction du taux d'urbanisation, sans sélection a priori de ces indicateurs, permet de définir un champ d'observation susceptible de faire apparaître les mécanismes multiples de la transformation et de les quantifier.

* L'analyse de ces relations est reprise d'un rapport d'étude réalisé par MM. BELLARD, CHAMOIX et METGE, de l'I.R.I.E.C. (Institut de Recherche en Informatique et en Economie), intitulé « La France non urbaine », Juin 1970.

** « Nous avons acquis la certitude que les structures du monde rural s'expliquent davantage par des facteurs externes à l'agriculture que par des facteurs internes, que les phénomènes agricoles et les disparités de zones sont, dans une large mesure, le « produit » de la croissance globale... » L. MALASSIS (Préface de l'ouvrage cité de J. PAUTARD).

Niveaux et taux d'urbanisation départementaux

Expérimentalement, il est possible de regrouper les départements métropolitains en trois grandes catégories en fonction de la taille de leur agglomération principale en 1962.

Il existe 30 départements qui n'ont pas de villes ou d'agglomérations de plus de 50 000 habitants ; ils peuvent être considérés comme des départements peu urbanisés à l'échelle de la France.

26 départements possèdent une agglomération de plus de 50 000 habitants, mais de moins de 100 000 habitants ; ils sont appelés départements moyennement urbanisés.

Enfin, il reste 34 départements très urbanisés dans lesquels se trouve au moins une ville de plus de 100 000 habitants.

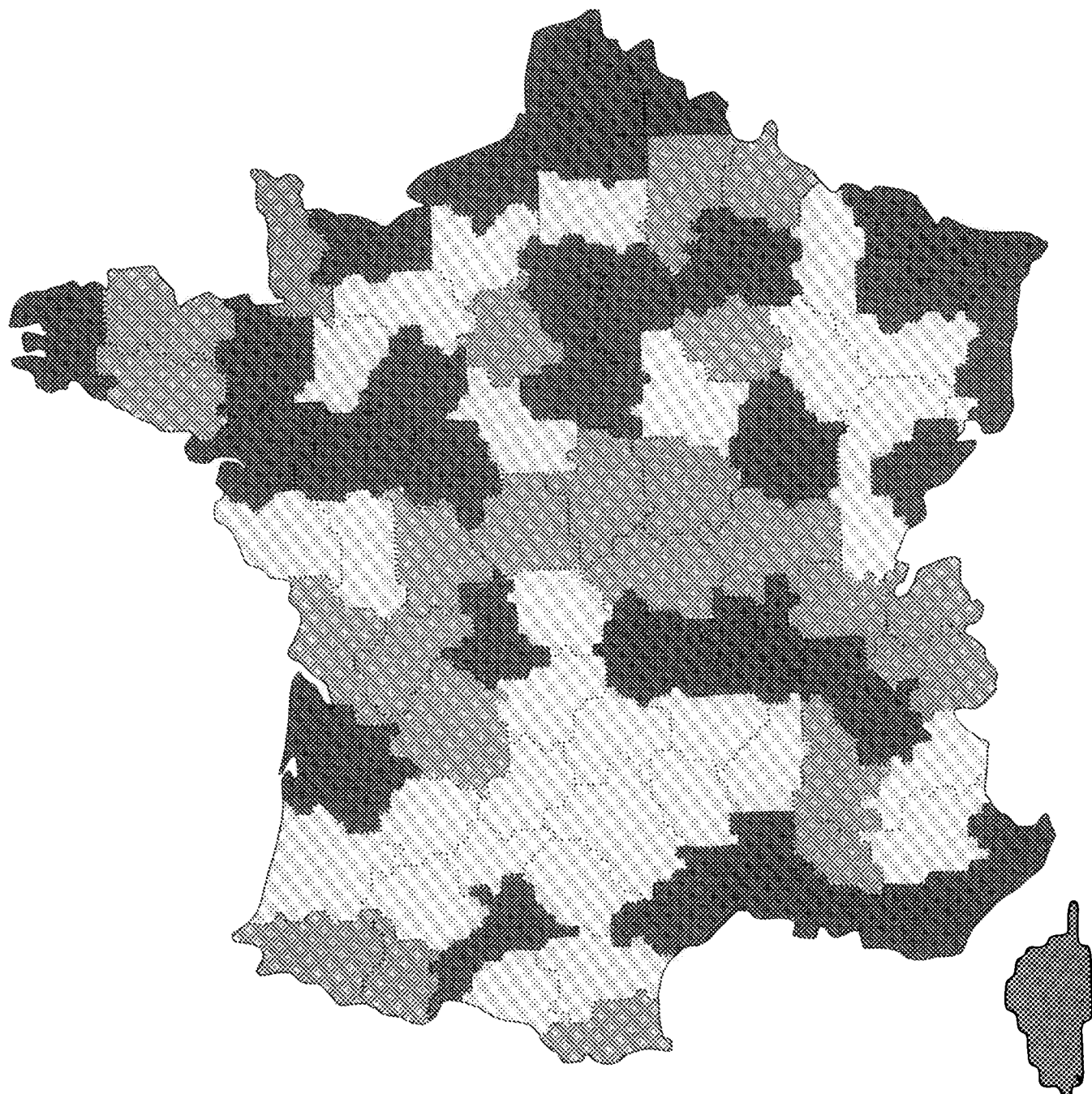
La carte n° 27 indique leur répartition en 1962.




Ce n'est là qu'un premier classement : la simple présence d'une agglomération ne peut suffire à répartir les départements en question ; il faut introduire une indication de son importance dans le département. Trois seuils de population urbaine ont ainsi été retenus : 10 000, 20 000 et 50 000 habitants agglomérés (cf. tableau ci-dessous). Dans chaque cas, le rapport de la population urbaine à la population totale du département définit le taux d'urbanisation.

**Taux d'urbanisation des 90 départements
aux seuils de population agglomérée, en 1962**

	Valeurs maximales	Valeurs minimales	Moyenne	Écarts-type
56 départements sans agglomération de plus de 100 000 habitants aux seuils de : 50 000	60,2	0	11,5	14,6
20 000	60,2	0	22,8	13,6
10 000	60,2	0	29,4	11,7
30 départements sans agglomération de plus de 50 000 habitants aux seuils de : 20 000	40,1	0	15	10,8
10 000	43,3	7,7	23,4	8,9
26 départements avec une agglomération entre 50 et 100 000 habitants aux seuils de : 50 000	60,2	2,8	23,4	12,4
20 000	60,2	11	30,9	11,3
10 000	60,2	18,5	35,7	10,9
34 départements avec une agglomération de plus de 100 000 habitants au seuil de : 50 000	100	22,4	45,6	18,4

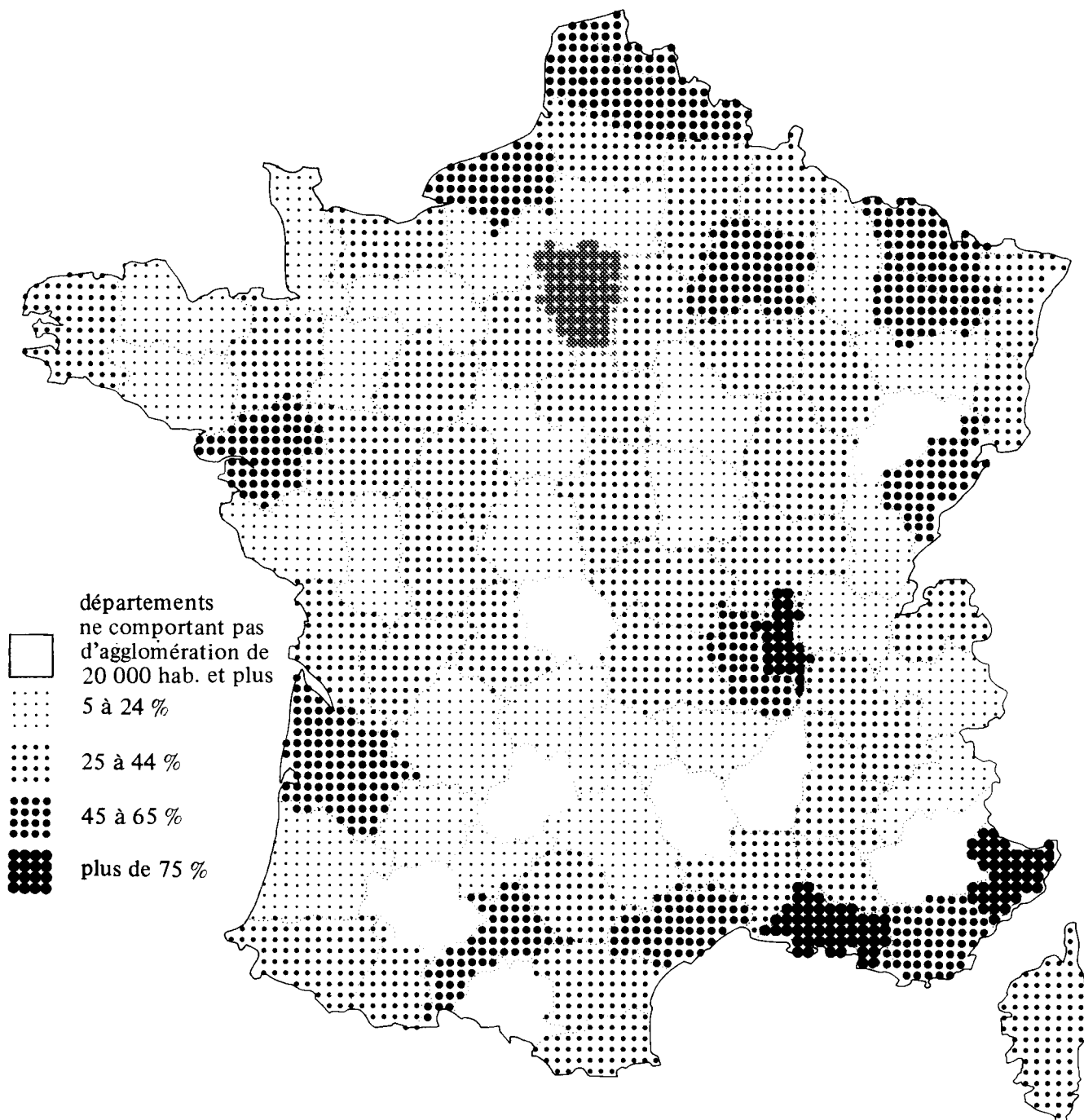
NIVEAUX D'URBANISATION DEPARTEMENTAUX SELON LA TAILLE DE L'AGGLOMERATION PRINCIPALE DU DEPARTEMENT EN 1962



-  départements très urbanisés
-  départements moyennement urbanisés
-  départements faiblement urbanisés

Source : d'après le recensement de 1962 – (I.N.S.E.E.)

RAPPORT DE LA POPULATION VIVANT DANS LES AGGLOMERATIONS DE 20 000 HABITANTS ET PLUS, A LA POPULATION TOTALE DU DEPARTEMENT EN 1962



La carte n° 28 (p. 66) indique, pour le seuil de 20 000 habitants, la répartition des départements selon leur taux d'urbanisation, en 1962.

C'est dans ce double cadre de référence — présence d'une ville et importance de cette ville dans le département — que la confrontation entre certaines manifestations des phénomènes démographiques, économiques et sociaux et le niveau d'urbanisation départemental a été entreprise*.

Démographie

Si la natalité et la nuptialité se révèlent sensiblement identiques dans les différents départements, la mortalité s'avère plus élevée dans les départements les moins urbanisés, surtout au-dessous du seuil de 10 000 habitants agglomérés. Ce phénomène s'explique par la proportion des personnes âgées à la campagne : les personnes ayant 65 ans et plus représentent respectivement 14,6, 13,8 et 12,4 % de la population dans les trois groupes de départements, en allant des moins aux plus urbanisés. Les courants migratoires sélectifs, qui favorisent l'échange de « vieux » contre des « jeunes » au profit des villes, sont un facteur important du vieillissement des zones rurales.

L'importance de l'excédent des naissances sur les décès dans les départements les plus urbanisés tient à la fois à leur avantage migratoire et à la localisation dans ces départements du plus grand nombre des équipements tels que les cliniques d'accouchement.

La mobilité sociale, très forte dans les départements les moins urbanisés, décroît avec l'importance de l'urbanisation. Ainsi les personnes nées dans un département et résidant en 1962 dans un autre, représentent respectivement 39,1 %, 32,2 % et 22,7 % de la population actuelle, toujours en allant des départements les moins urbanisés aux plus urbanisés. La corrélation très forte pour les départements les plus urbanisés montre que, quels que soient les itinéraires, l'aboutissement des courants migratoires les plus importants est la grande ville.

Les migrations interdépartementales sont d'autant plus fortes que les départements sont plus urbanisés.

De la même manière, en ce qui concerne les migrations interdépartementales, la corrélation avec le taux d'urbanisation n'est positive que pour les départements très ou moyennement urbanisés au seuil de 50 000 habitants. Les grandes agglomérations, et plus particulièrement celles qui sont entourées d'un tissu urbain satisfaisant, sont le pôle des mouvements les plus intenses et les principales bénéficiaires des échanges.

Formation et éducation

Des disparités très importantes apparaissent dans la répartition des personnes titulaires de diplômes professionnels. D'une façon générale, la proportion des diplômés s'avère très supérieure dans les départements les plus urbanisés, alors qu'une sous-formation professionnelle est très nette dans les départements les moins urbanisés. Mais des nuances doivent être apportées à cette constatation.

Dans les départements les plus urbanisés, l'élévation du degré d'urbanisation entraîne l'augmentation du nombre de titulaires de diplômes du niveau le plus élevé, mais également du niveau le plus élémentaire. Ce phénomène conduit à la formation en milieu urbain d'une couche sociale à très faible niveau de vie, confrontée avec des classes de population à revenus élevés.

* Des indications sur la méthodologie utilisée ainsi que la liste des séries statistiques les plus révélatrices sont données en annexe 2, p. 109.

Pour les niveaux de qualification intermédiaires — les titulaires de diplômes correspondant au niveau maîtrise et cadre moyen — la répartition est sensiblement identique dans l'ensemble des départements au seuil de 10 000 habitants. Ce qui confirme le phénomène de concentration des personnes qualifiées dans les villes, quel que soit leur environnement.

Existe-t-il une liaison significative entre la diffusion de l'enseignement secondaire et le taux d'urbanisation ?

Au seuil de 20 000 habitants, le pourcentage des lycéens s'élève dans tous les départements. Nous sommes là en présence d'un seuil dont l'interprétation doit être nuancée, car les lycées n'existent que dans les villes d'une certaine importance, et par ailleurs les internats accueillent des élèves d'origine rurale.

Revenus et consommation

Ce sont là des domaines qui exercent des pressions très fortes sur les niveaux de vie et les modes de comportement ; un examen rapide met en évidence des ruptures importantes.

Au seuil de 10 000 habitants pour les départements les moins industrialisés, les salaires moyens sont directement en corrélation avec l'urbanisation. Ces zones présentent une très forte homogénéité. Dix mille habitants agglomérés semblent constituer le seuil à partir duquel les revenus prennent un caractère « urbain » qui se traduit par une très grande dispersion autour de la moyenne.

On constate également un accroissement extrêmement net des moyennes avec l'urbanisation. Les départements les plus urbanisés sont les plus favorisés (cf. carte n° 29).

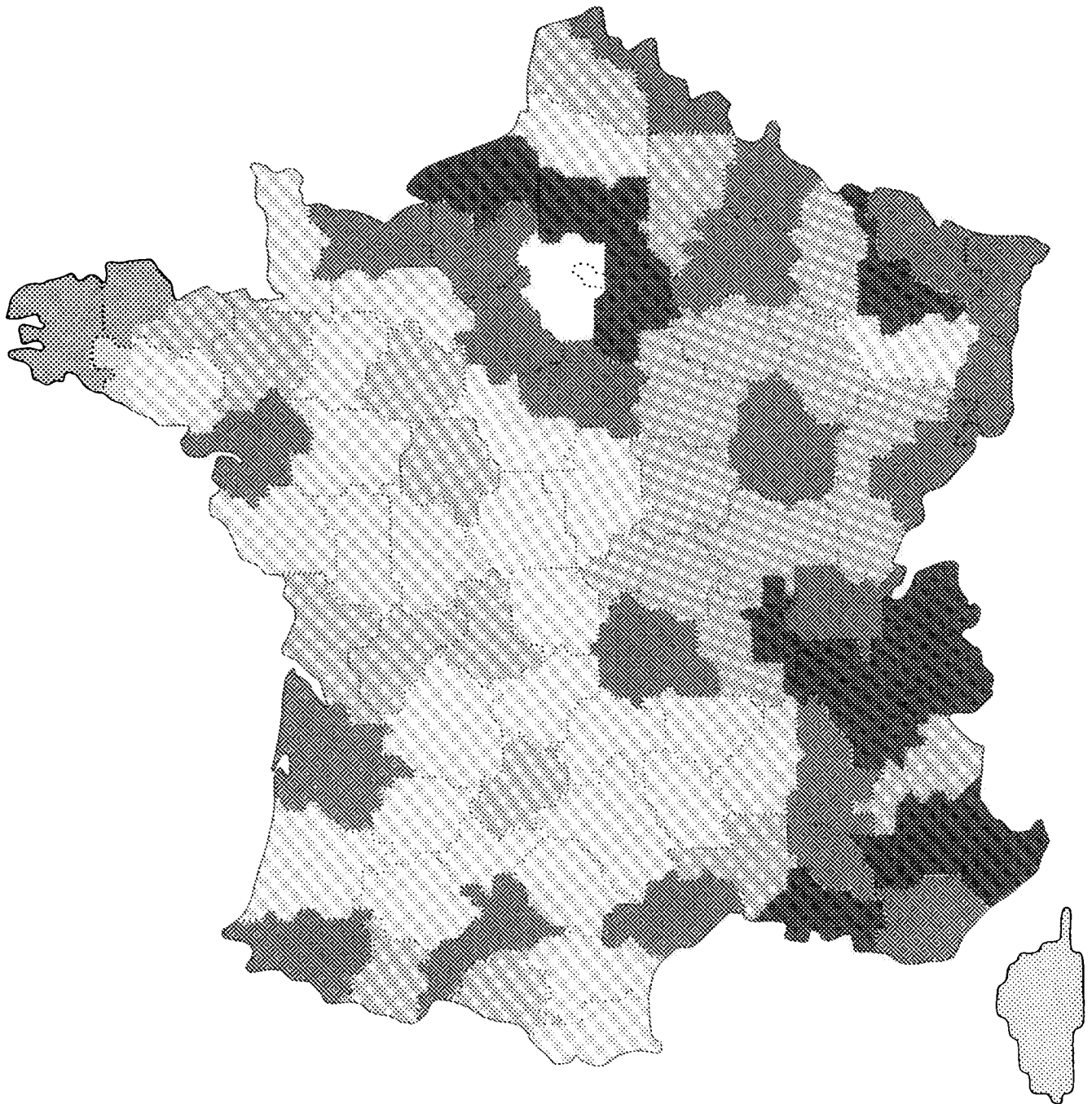
Ces conclusions sont confirmées par l'indice de consommation moyenne par habitant (cf. carte n° 30).


L'utilisation du crédit automobile n'offre de corrélation sensible qu'à partir du seuil de 10 000 habitants. Cependant la confusion qui existe souvent chez les agriculteurs entre leur comptabilité personnelle et celle de leur exploitation fait peut-être sous-estimer l'utilisation du crédit de consommation en milieu rural.


La répartition des recettes budgétaires par habitant, directement liée à l'intensité de l'activité économique, marque une rupture très forte entre les départements les moins et les plus urbanisés (498 contre 1 224).


SALAIRES ANNUELS MOYENS PAR DEPARTEMENT EN 1966


(sauf la Seine et la Seine-et-Oise) Secteur privé et semi-privé



 indice médian du sous-ensemble : 118

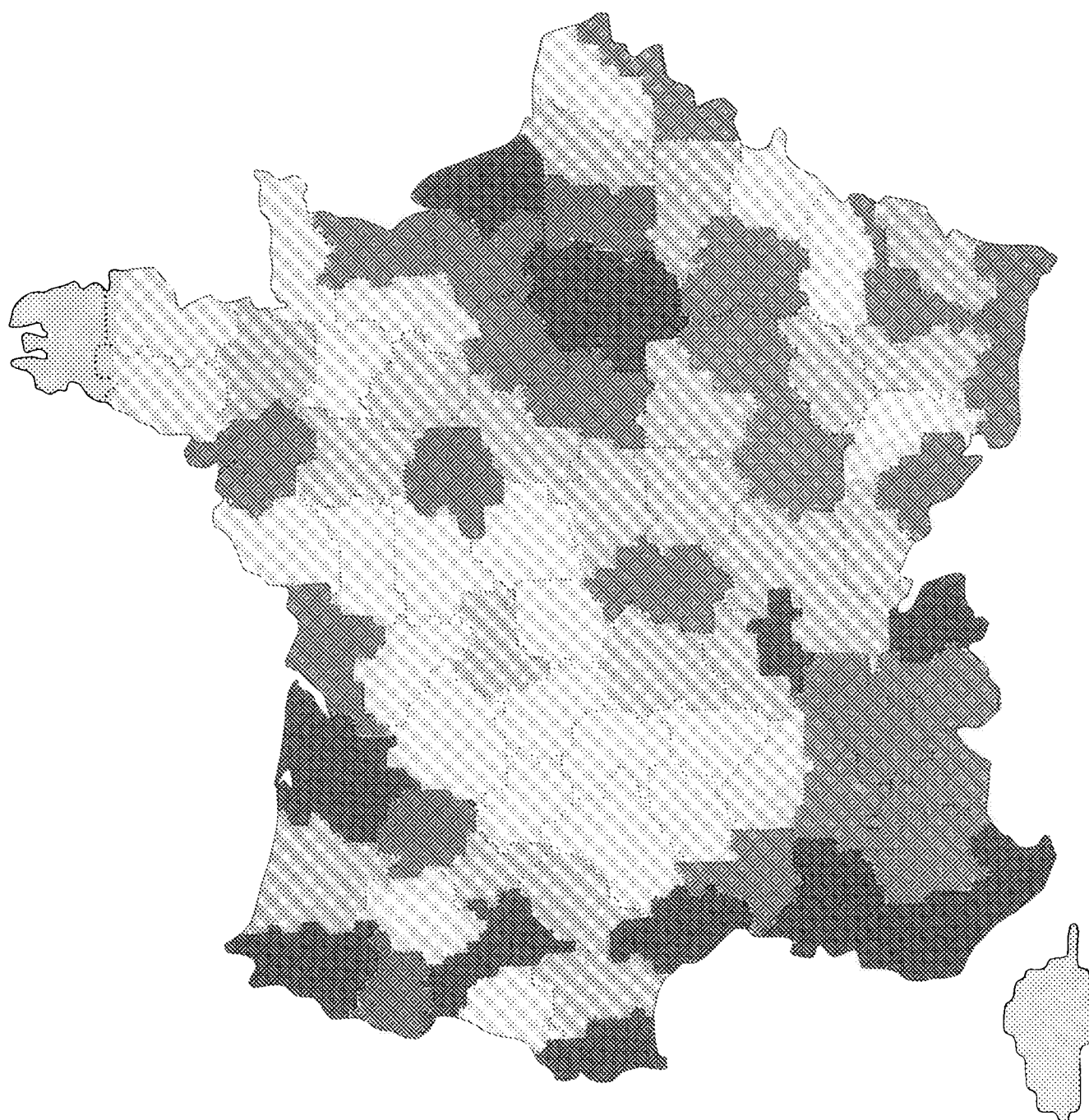
 indice médian du sous-ensemble : 104

 indice médian du sous-ensemble : 94

 indice médian du sous-ensemble : 85

moyenne nationale : 100

INDICE DE CONSOMMATION MOYENNE PAR HABITANT EN 1964



■ indice médian : 137

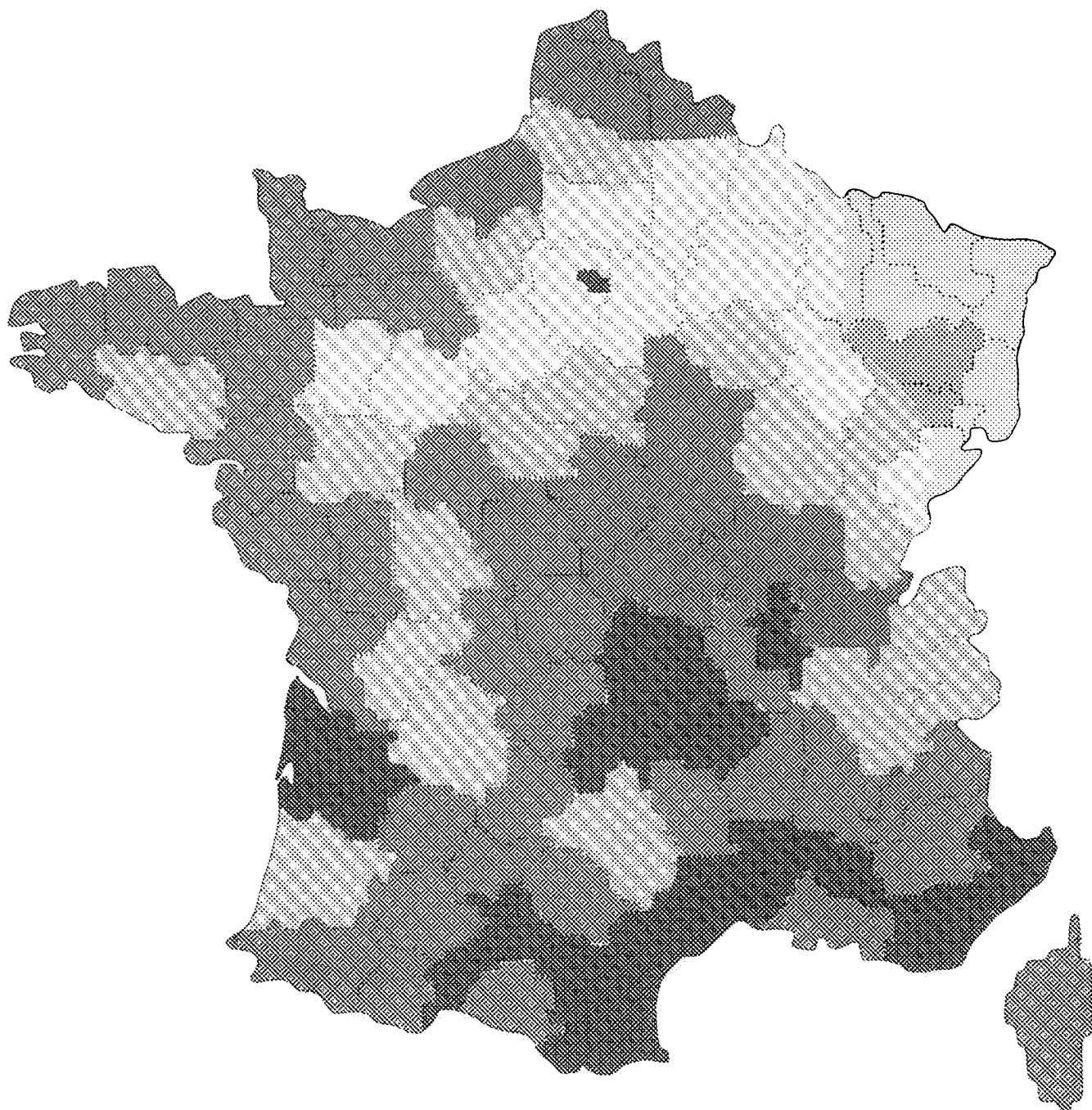
▨ indice médian : 93

▩ indice médian : 118

⋯ indice médian : 77

moeyenne nationale : 100

DENSITE DES POINTS DE VENTE PAR HABITANT AU 1-1-1965



densité médiane : 20



densité médiane : 15



densité médiane : 17



densité médiane : 13

densité moyenne : 16

Activités industrielles et commerciales

Les zones rurales permettent le maintien d'activités commerciales et industrielles extrêmement dispersées et de dimension artisanale. On constate en effet que la densité des points de vente commerciaux s'avère d'autant plus élevée que l'urbanisation est moins forte (cf. carte n° 31). C'est également en milieu rural que l'on trouve le plus fort pourcentage d'établissements industriels n'employant aucun salarié. Ils représentent 46,5 % des établissements dans les départements les moins urbanisés. La proportion décroît avec l'urbanisation des départements.

Le chiffre d'affaires moyen au contraire s'élève avec l'urbanisation dans l'ensemble des départements. Cependant dans les départements moyennement urbanisés la corrélation est négative au seuil de 50 000 habitants agglomérés. Ce phénomène semble traduire la faiblesse économique des villes moyennes qui ne bénéficient pas d'un entourage industriel ; elles comprennent d'ailleurs la plus forte proportion d'entreprises industrielles occupant 1 ou 2 salariés. Dans ces agglomérations, deux types d'activités paraissent coexister, l'un artisanal et vulnérable, l'autre plus moderne et structuré. Cette dualité peut s'avérer source de déséquilibres et de tensions sociales et économiques.

La répartition des entreprises industrielles de 10 à 49 salariés est directement reliée au niveau d'urbanisation, mais le fossé se creuse entre les départements les plus urbanisés et les autres.

L'essentiel des établissements de plus de 50 salariés est concentré dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, ce fait apparaît très nettement dans les départements moyennement urbanisés, mais les moyennes se révèlent très inférieures à celles des départements les plus urbanisés.

L'analyse des résultats peut se faire à deux niveaux.

Tout d'abord, il existe des différences significatives entre les trois groupes de départements, quel que soit le seuil d'urbanisation retenu. Elles concernent principalement les revenus, la consommation et à un moindre titre la répartition des entreprises :

Evaluation des moyennes par classe de départements en 1964

	Départements les moins urbanisés	Départements moyennement urbanisés	Départements les plus urbanisés
Salaires moyens annuels	9 645	10 056	12 942
Consommation	68,0	80,3	96,7
Nombre d'entreprises de 0 salarié	46,5 %	43,4 %	38,0 %
Nombre d'entreprises de 10- 49 salariés	6,1 %	7,1 %	9,4 %
Nombre d'entreprises de 50-199 salariés	1,7 %	1,9 %	2,5 %
Nombre d'entreprises de 200-999 salariés	0,42 %	0,49 %	0,75 %
Nombre d'entreprises de + de 1 000 salariés	0,01 %	0,04 %	0,07 %

Ce qui importe ici, c'est moins la part de la population agglomérée dans les villes d'une certaine taille que le niveau de développement économique du département.

Mais cette différenciation en recouvre une autre qui apparaît dans les trois groupes de départements en fonction des seuils d'urbanisation. La concentration urbaine entraîne des disparités croissantes à l'intérieur de chaque groupe de départements ; elle tend à augmenter en moyenne les niveaux d'activité, de revenu et de consommation, mais en même temps elle aggrave les écarts.

Le tableau suivant montre les écarts moyens dans la dispersion des indicateurs autour de leur valeur moyenne.

**Écarts-type
par classe de départements**

SÉRIES	Départements les moins urbanisés	Départements moyennement urbanisés	Départements les plus urbanisés
Pourcentage de la population non scolaire :			
— Diplôme non spécifié	0,2	0,3	0,6
— Fin d'apprentissage artisanal	0,06	0,07	0,7
— Fin de stage F.P.A.	0,02	0,04	0,05
— Brevet professionnel	0,5	0,9	1,0
— C.A.P.	0,09	0,13	0,95
— B.E.I., B.E.C., B.E.P.	0,08	0,18	0,20
— Brevet des E.N.P.	0,05	0,07	0,10
Pourcentage des migrants intérieurs entre 1954 et 1962			
— Entrées	3,0	2,0	4,6
— Sorties	1,9	1,9	2,5
Chiffre d'affaires des entreprises industrielles et commerciales	205 210	236 378	344 528
Recettes de cinéma par habitant	2,5	8,2	8,2
Recettes des dancings, music-halls... par habitant	1,0	3,1	2,2
Consommation moyenne par habitant (indice)	0,13	0,15	0,24
I.R.P.P. et taxe complémentaire par habitant (Francs)	28	32	77
Avoirs des déposants dans les Caisses d'Épar- gne (Francs)	175	193	254
Recettes budgétaires par habitant (Francs)	191	451	993
Salaires moyens par habitant *	4 572	4 334	7 594

* Il s'agit de « l'étendue de l'échantillon », la différence entre la valeur minimale et la valeur maximale, et non de l'écart-type.

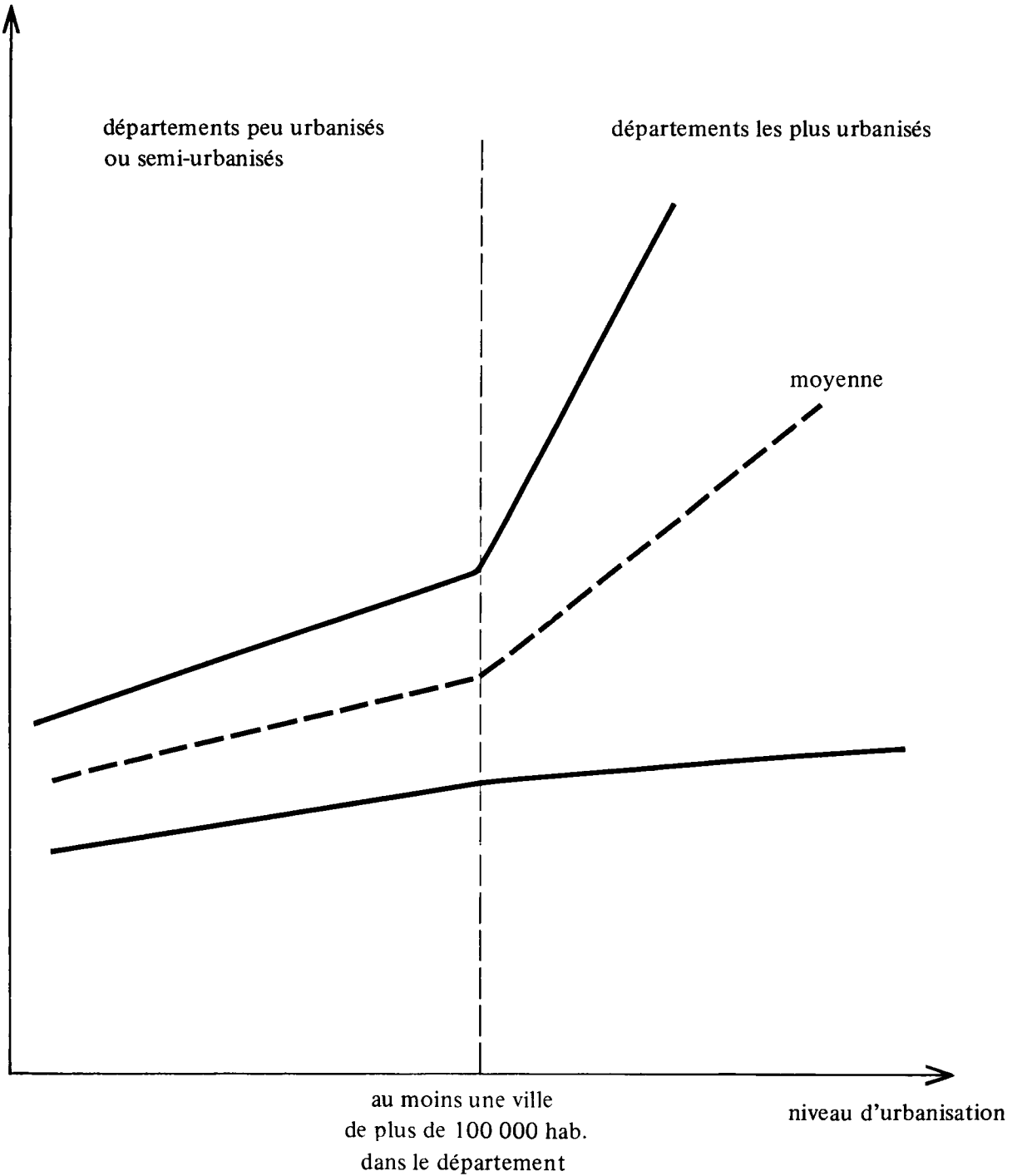
Ce tableau révèle une augmentation importante de l'écart-type dans la classe des départements les plus urbanisés par rapport à sa valeur dans les autres classes de départements. La ville apparaît donc comme génératrice de différences, c'est-à-dire d'inégalités.

Par ailleurs la faiblesse relative de la dispersion des indicateurs dans les zones rurales montre une homogénéité assez forte des comportements. Ces comportements non urbains désignent ici à la fois le « rural » et le « peu-urbanisé ».

L'analyse plus fine des indicateurs fait apparaître des seuils qui se situent au niveau des agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants. Il n'y a pas de ligne de différenciation valable de la même façon pour tous les départements ; dans chaque cas le rôle de la ville n'est pas séparable de celui de son environnement. Il n'existe pas non plus de seuil significatif pour tous les niveaux d'activités ou de comportement. La ligne de partage n'est pas entre deux mondes bien isolables ; elle passe aujourd'hui au milieu de ce qui était hier le monde rural.

DISPERSION EVALUEE PAR LES ECARTS-TYPE

comportements
socio-économiques



Il est possible de représenter la dispersion évaluée par les écarts-type des séries statistiques représentatives (cf. schéma n° 32). Puisque toutes les séries varient dans le même sens, on considère qu'elles constituent une fonction linéaire des indicateurs. Les courbes tracées n'ont pas de valeur numérique et on ne rend compte que de leur allure générale. Une phase ultérieure du travail devrait permettre de quantifier un tel schéma.

C'est à travers le faisceau des relations rurales-urbaines que l'on déchiffre un point de la transformation du monde rural. Le schéma de cette transformation (cf. ci-dessus) peut être décomposé et lu selon plusieurs axes.

L'urbain progresse en nombre d'habitants, et la frontière entre urbain et semi-urbain tend à se déplacer vers le rural. Les migrations se traduisent par un trajet entre deux points du schéma, accentuant l'ouverture de la courbe vers le bas, en raison de la faible qualification professionnelle des migrants ruraux.

Le monde rural se transforme aussi de l'intérieur. La propagation des modes de production et de consommation urbains tend à écarter les courbes et à les rapprocher ainsi des configurations urbaines.

3

Les emplois industriels et agricoles dans le monde rural

A. SALARIES DE L'INDUSTRIE EN MILIEU RURAL*

(dans les communes de moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu, non rattachées à des agglomérations multicommunales)

Siège d'activités diversifiées avant la révolution industrielle, le monde rural apparaît de nos jours, avant tout, comme un vaste atelier de production agricole. Mais si l'agriculture joue un rôle moteur qui justifie dans cette étude sa place prépondérante, elle ne peut toutefois prétendre à l'exclusivité.

Les données statistiques concernant l'industrie et l'artisanat en milieu rural se révèlent malheureusement peu nombreuses et peu fiables. Ce qui explique la brièveté de ce chapitre.

Dans les communes rurales, en 1966, le nombre des salariés de l'industrie s'élève à 891 000 personnes dans les établissements de dix salariés et plus ; l'ensemble des établissements industriels et artisanaux emploie 1 162 400 salariés, ce qui correspond à 17 % du total national.

La proportion du nombre total de salariés travaillant dans les communes rurales par rapport à l'ensemble des salariés de chaque région, apparaît très variable et dépend du niveau d'urbanisation de chacune de ces régions (cf. carte n° 33 et tableau ci-après). Très faible dans la Région parisienne (3 %) et le Nord (8 %), elle est très élevée dans le Limousin (31 %), la Picardie (32 %), le Poitou-Charentes (34 %) et la Basse-Normandie (37 %).

* Des indications relatives à l'origine de ces informations sont données en annexe 3, p. 119.

RÉPARTITION, PAR RÉGION, DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE, EN 1966

Régions	Nombre de salariés		% du nombre des salariés des communes rurales par rapport au nombre total des salariés de l'industrie
	Total régional (en milliers)	dont communes rurales (en milliers)	
RÉGION PARISIENNE	1703,9	50,3	3 %
CHAMPAGNE-ARDENNES	199,9	54,3	27 %
PICARDIE	232,4	75,8	32 %
HAUTE-NORMANDIE	214,3	46,0	21 %
CENTRE	250,0	72,2	29 %
NORD	606,5	51,9	8 %
LORRAINE	371,1	68,3	18 %
ALSACE	229,9	42,0	18 %
FRANCHE-COMTÉ	175,6	41,1	23 %
BASSE-NORMANDIE	119,4	44,9	37 %
PAYS DE LA LOIRE	291,1	82,3	28 %
BRETAGNE	197,3	60,7	30 %
LIMOUSIN	70,5	22,2	31 %
AUVERGNE	149,8	37,3	25 %
POITOU-CHARENTES	132,2	45,3	34 %
AQUITAINE	246,9	71,9	29 %
MIDI-PYRÉNÉES	206,9	49,9	24 %
BOURGOGNE	178,3	44,9	25 %
RHÔNE-ALPES	753,9	134,9	18 %
LANGUEDOC-ROUSSILLON	122,1	30,1	24 %
PROVENCE-CÔTE D'AZUR-CORSE	350,8	36,1	10 %
FRANCE ENTIÈRE	6804,8	1162,4	17 %

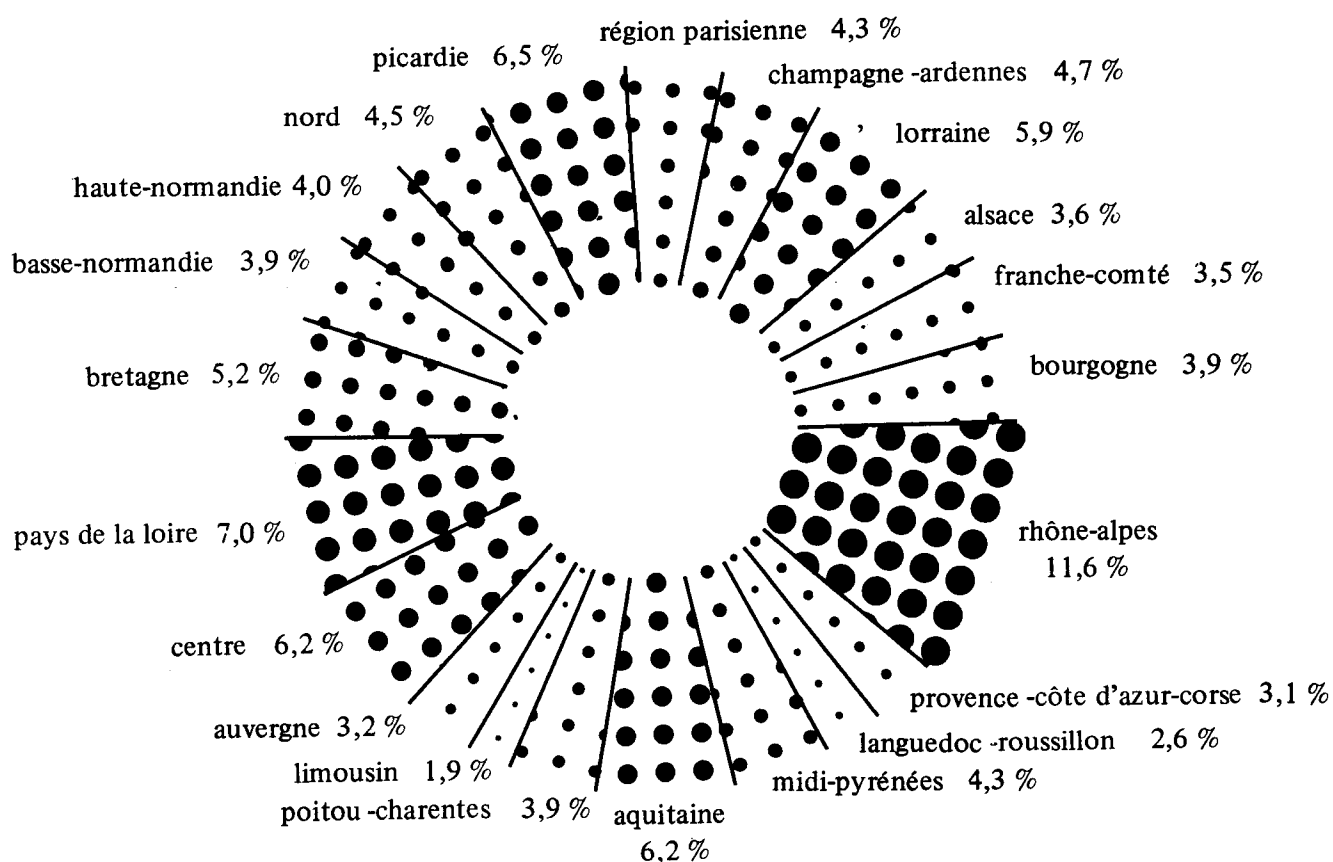
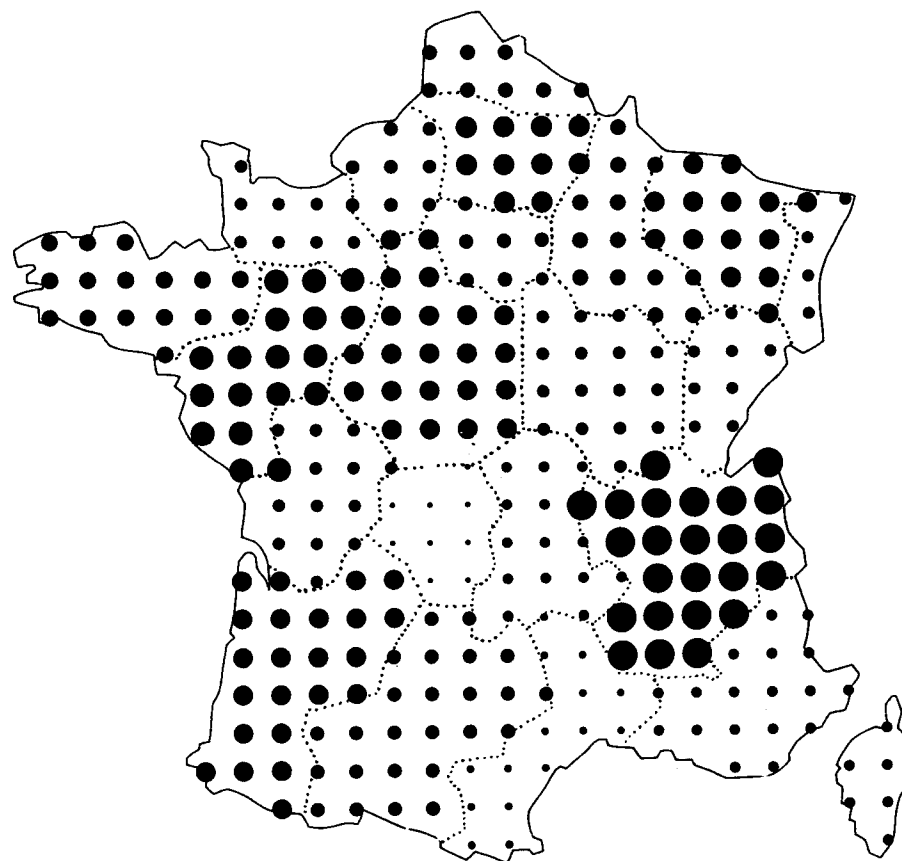
Cependant, la répartition de l'ensemble des salariés des communes rurales entre les vingt et une régions révèle une grande homogénéité (cf. carte et graphique n° 34). Leur nombre s'avère sensiblement voisin dans toutes les régions. Aux deux extrémités se situent la région Rhône-Alpes avec 135 000 salariés (11,6 % de l'ensemble national), le Limousin (1,9 %). Mais il faut tenir compte de la dimension spatiale et du poids démographique respectifs de ces deux régions, le Limousin étant le plus faiblement peuplé.

En opposition à la concentration des salariés de l'industrie dans les villes du Nord et de l'Est de la France, la répartition des salariés de l'industrie travaillant dans des communes rurales ne présente pas de grandes différences géographiques (cf. graphique n° 34).

A partir de cette constatation, il faut se garder de conclure que les salariés de l'industrie en milieu rural sont uniformément répartis sur l'ensemble du territoire, car on doit tenir compte également de la plus ou moins grande proximité de ces communes par rapport aux agglomérations. Indépendamment d'une industrialisation ancienne qui demeure avec des vicissitudes diverses dans les petites communes, un grand nombre de créations d'emplois industriels se réalise en dehors des périmètres urbains proprement dits, dans un rayon relativement faible par rapport à l'agglomération, essentiellement en raison du terrain disponible.

Bien que la définition des communes rurales qui est retenue ici exclut les communes de moins de 2 000 habitants rattachées à des agglomérations multi-communales, elle se révèle encore insuffisante pour appréhender cette situation.

REPARTITION PAR REGION DE PROGRAMME DES SALARIES DE L'INDUSTRIE EN 1966 DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS



Source : d'après le Ministère de l'Agriculture

Direction des Aménagements Ruraux Groupement d'Etude pour l'Équipement Rural

Une analyse du même phénomène par branches d'activité (cf. graphique n° 35) montre que celle du Bâtiment et des Travaux Publics est la mieux représentée quant à l'emploi industriel dans les communes rurales. La proportion des salariés de cette branche d'activité s'y révèle plus élevée que dans l'ensemble national. De même, les industries alimentaires, la production des métaux, le bois et l'ameublement, les cuirs et peaux présentent un poids relativement plus important quant au pourcentage de salariés employés dans les communes rurales.

S'il n'existe pas d'écart sensible pour le textile, l'habillement et l'industrie du verre, certaines des branches d'activité qui emploient de la main-d'œuvre qualifiée sont moins représentées ; c'est le cas pour le pétrole et les carburants, le papier et le carton, la chimie et le caoutchouc, les industries électriques et de précision, la métallurgie et la mécanique. Il faut cependant noter que cette dernière branche, qui occupe une situation prépondérante au niveau national, représente une part notable des salariés de l'industrie employés dans les communes rurales.

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, EN 1966

(en milliers)

Branches d'activité	Communes rurales	Communes urbaines	Ensemble
1. Pétrole et carburants	5,3	38,9	44,2
2. Production des métaux	58,9	207,1	266,0
3. Métallurgie et mécanique	220,7	1 455,5	1 676,2
4. Industrie électrique et de précision	26,8	473,5	500,3
5. Industrie du verre	11,8	53,4	65,2
6. Bâtiment et travaux publics	325,6	1 306,3	1 631,9
7. Chimie, caoutchouc, tabac	57,8	412,1	469,9
8. Industries alimentaires	139,5	355,1	494,6
9. Textile et habillement	140,4	704,6	845,0
10. Cuirs et peaux	38,9	122,4	161,3
11. Bois et ameublement	79,1	132,0	211,1
12. Papier et carton	39,8	297,8	337,6
13. Industries diverses	17,4	84,3	101,7
Ensemble	1 162,0	5 643,0	6 805,0

Source : Ministère de l'Agriculture - Direction des Aménagements Ruraux - Groupement d'Etude pour l'Équipement Rural.

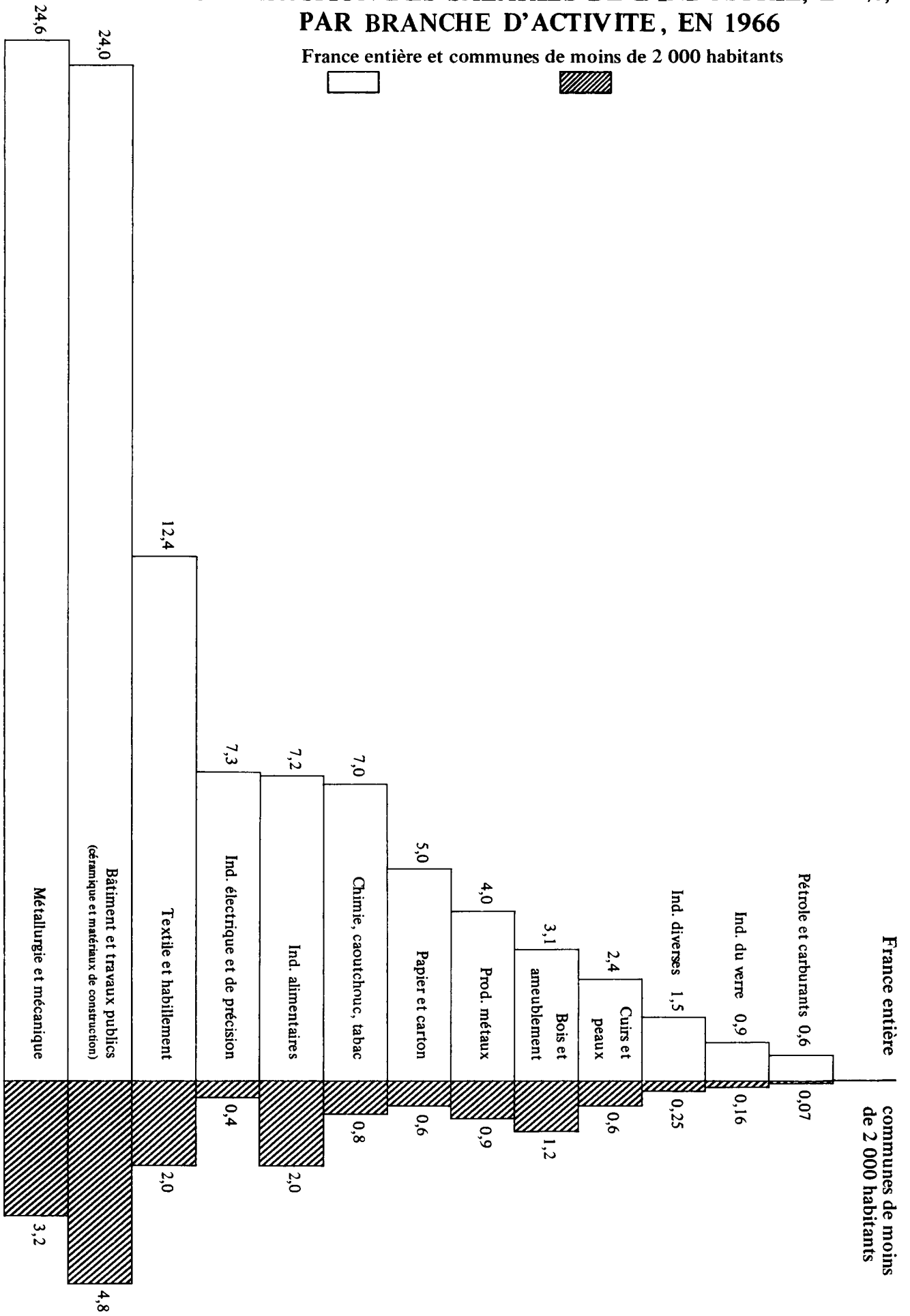
Enfin, il peut être intéressant de considérer la répartition des salariés de l'industrie selon diverses tailles d'agglomérations. On remarque alors que sur un nombre total de 6 800 000 salariés en 1966, un peu plus de la moitié d'entre eux seulement — 3 885 000 salariés, soit 57 % — travaille dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants.

Si l'on considère en outre la proportion du nombre de salariés employés dans des établissements de dix personnes et plus pour mille habitants, cette proportion se révèle très faible dans les communes rurales (51 %) ; mais elle s'avère à peine différente dans les villes ou agglomérations de moins de 50 000 habitants et dans les agglomérations plus importantes : 152 % contre 176 %.

Ces chiffres soulignent l'importance du rôle joué par les villes ou les agglomérations de moins de 50 000 habitants. Il conviendrait d'en tenir compte dans toute recherche visant à définir le milieu rural ; ce qui confirme, d'ailleurs, les conclusions de l'étude précédente.

REPARTITION DES SALAIRES DE L'INDUSTRIE, EN %, PAR BRANCHE D'ACTIVITE, EN 1966

France entière et communes de moins de 2 000 habitants



Source : d'après le Ministère de l'Agriculture

Direction des Aménagements Ruraux . Groupement d'Etude pour l'Equipement Rural



B. EXPLOITATIONS ET POPULATION ACTIVE AGRICOLE.

La transformation qui affecte le monde rural concerne avant tout l'agriculture, car celle-ci constitue encore la trame de ce monde qui change sous nos yeux. On rappellera rapidement, car elle est bien connue, la situation actuelle des exploitations et de la population active agricoles. On se limitera donc à l'image telle qu'elle apparaissait à travers l'Enquête Communautaire de 1967 et le Recensement Général de la Population de 1968.

Comme dans tous les pays développés, la population active agricole diminue en France, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale. C'est le résultat de la disparité entre une demande de produits alimentaires en faible croissance, et des gains de productivité beaucoup plus élevés, résultant de la diffusion des progrès techniques.

	1954	1962	1968
Population active agricole (en milliers)	5 850	3 871	3 063
% par rapport à la population active totale . . .	26,8 %	20,3 %	15,3 %

(Source : R.G.P. 1954, 1962 et 1968)

Les effectifs agricoles ont diminué de 3,5 % par an de 1954 à 1962, et de 3,8 % de 1962 à 1968. Au cours de la première période, le rythme de diminution a été particulièrement élevé pour la catégorie des aides familiaux, puis il s'est accéléré pour les exploitants (passant de -1,7 % par an à -3 % au cours de la seconde période) et pour les salariés (-5,1 % contre -3,8 %).

Les exploitations agricoles

L'évolution rapide de la population active agricole s'est accompagnée de celle du nombre d'exploitations :

	1955/56	1963	1967	1970*
Nombre d'exploitations	2.290.000	1.900.000	1.690.000	1.550.000

soit une décroissance moyenne de 50.000 exploitations par an.

Cet ensemble d'exploitations présente une hétérogénéité marquée, le critère de classement habituellement utilisé est la surface agricole utile par exploitation, mais son emploi exclusif entraîne l'inconvénient de mettre dans un même groupe des exploitations qui n'ont en réalité rien de commun et de laisser croire que la surface est le critère principal d'estimation des exploitations alors qu'il n'en est rien : Une exploitation viticole peut être très prospère sur quelques hectares alors que de l'élevage extensif sur 50 hectares serait non rentable.

C'est pourquoi d'autres critères de répartition seront utilisés ici.

Si l'on considère que l'agriculture est peu à peu affrontée aux mêmes problèmes que les autres branches de l'économie, il devient intéressant d'étudier les exploitations agricoles en leur appliquant les critères communs d'estimation de la bonne santé des entreprises. Au delà de la fonction même de production, une entreprise saine est d'abord durable et capable de s'adapter aux divers changements. Plu-

* estimation

siieurs critères peuvent caractériser cette pérennité et cette faculté d'adaptation qui sera de plus en plus essentielle dans l'avenir :

- la productivité du travail
- la qualification de la main-d'œuvre
- la qualité de la gestion (formation, esprit d'entreprise, systèmes comptables)
- le taux d'auto-financement des investissements

... etc.

Appliqués aux exploitations agricoles, ces critères peuvent se synthétiser par :

- la productivité du travail,
- la qualité des conditions de travail (structures d'exploitation, état des bâtiments, spéculation pratiquée...),
- la capacité d'adaptation estimée par la qualité de l'exploitant et par le résultat net d'exploitation qui est une bonne estimation des capacités financières.

Le tableau suivant indique une répartition possible des exploitations en fonction de ces critères :

Principaux types d'exploitations	Nombre (1)	Productivité du travail	Conditions de travail	Capacité d'adaptation	
				Adaptabilité due à l'exploitant	Capacité financière
Céréalières	15 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xxx
Élevage	5 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xxx
Cultures spéciales	10 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xxx
Céréales	50 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xx ou x
Élevage	40 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xx ou x
Cultures spéciales	50 000	xxx	xxx	xxx ou xx	xx ou x
Élevage	220 000	xxx	x ou x	xx ou x	xx ou x
Toutes spéculations surtout polyculture et élevage	650 000	xxx ou xx	xx ou x	xx ou x	x
Complément ou retraite	500 000		Non classées		

(1) Les nombres indiqués ne sont que des ordres de grandeur.

xxx : bon xx : moyen x : faible

Bien qu'approximatif et ne prétendant aucunement à représenter la seule classification possible, ce tableau permet de faire quelques remarques :

1 - Une part importante du nombre total, le tiers environ, est formée d'exploitations de complément ou de retraite, elles produisent mais pourraient être distinguées, comme en Allemagne par exemple, de celles qui constituent la seule ressource de l'exploitant.

2 - Les autres exploitations se répartissent différemment selon les handicaps qu'elles ont à surmonter pour rester ou devenir prospères et durables :

- Les exploitations à dominante céréalière se classent plutôt mieux que celles d'élevage, il en est de même pour les cultures spéciales.
- La productivité du travail est presque dans tous les cas bonne ou très bonne.
- Les conditions de travail sont moyennes ou difficiles pour la moitié environ du total des exploitations, pour les 4/5 des exploitations si l'on enlève celles de complément ou de retraite.

- L'adaptabilité due à l'exploitant est un critère important qui recouvre trois données essentielles :
- la qualification technique
- l'esprit d'entreprise
- l'âge

L'âge élevé d'une grande proportion d'exploitants explique pour une bonne part sa faiblesse concernant les 4/5 des exploitations (hors celles de complément ou de retraite), il est souvent lié en plus à une qualification moyenne et à une diminution de l'esprit d'entreprise.

- L'adaptabilité due aux conditions de financement est le plus souvent moyenne ou faible, elle constitue un handicap majeur.

3 - Il est frappant de constater que malgré des conditions de travail souvent difficiles ou moyennes, la productivité du travail est généralement élevée. Ce phénomène traduit à la fois le très grand effort des agriculteurs et l'orientation de cet effort vers le facteur de production qu'ils peuvent le plus aisément maîtriser : leur travail.

4 - Si l'on cumule les handicaps, ce qui traduit la situation concrète, il apparaît alors :

- qu'environ 650.000 exploitations ont à surmonter tous les handicaps
- que quelques dizaines de milliers d'exploitations présentent tous les caractères d'une entreprise saine et durable
- qu'environ 400.000 exploitations sont dans une situation intermédiaire, leur adaptabilité est le plus souvent faible ou moyenne, due plutôt à leurs limites financières qu'à l'exploitant lui-même.

La localisation de ces divers types d'exploitations fait apparaître que celles qui constituent des entreprises saines et prospères ont tendance à se concentrer dans le Bassin Parisien et dans les zones de culture spécialisées riches, sauf pour l'élevage qui serait moins concentré géographiquement alors que celles qui présentent tous les handicaps sont d'abord présentes dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie) puis dans le Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine) et aux franges du Bassin Parisien (Centre, Nord, Bourgogne) avec en plus un noyau important dans le Massif central et dans la Région Rhône-Alpes. Mais il faut noter que ce groupe n'est absent dans aucune région, sauf la Région Parisienne.

La population active agricole

La population agricole est âgée. La conjonction de l'exode agricole — qui a porté essentiellement sur des jeunes — et de l'absence d'entrée dans le secteur agricole d'actifs non agricoles, conduit au vieillissement de la structure de la population active.

Les chefs d'exploitation masculins sans activité extérieure étaient 1 231 000 en 1967, dont 47,5 % âgés de 55 ans et plus. Ce pourcentage varie selon les régions de la façon suivante :

NORD	36,6 %	CENTRE	47,9 %
PICARDIE	37,1	AQUITAINE	49,0
REGION PARISIENNE	38,6	MIDI-PYRENEES	51,4
PAYS DE LA LOIRE	39,9	AUVERGNE	51,6
BRETAGNE	40,3	LORRAINE	51,9
CHAMPAGNE	40,5	RHONE-ALPES	53,3
BASSE-NORMANDIE	41,3	LIMOUSIN	53,4
HAUTE-NORMANDIE	43,4	ALSACE	55,0
FRANCHE-COMTE	45,0	PROVENCE-COTE-	
BOURGOGNE	46,7	D'AZUR-CORSE	57,0
POITOU-CHARENTES	46,8	LANGUEDOC	62,0

L'ensemble des actifs agricoles masculins, dans la mesure où il comprend les aides familiaux, présente une structure par âge plus satisfaisante ; les deux-tiers ont moins de 55 ans :

Au niveau des actifs masculins, la population

- de moins de 35 ans représente 514 600 personnes
 - de 35 à 55 ans représente 854 000 personnes
 - de plus de 55 ans représente 686 400 personnes
- soit 2 055 000 personnes

(Source : R.G.P., 1968)

Plus que la répartition d'une classe d'âge, il est intéressant de considérer les effectifs agricoles totaux dans les régions et leur rapport à l'ensemble des actifs :

POPULATION ACTIVE AGRICOLE TOTALE EN 1968

Régions	Agriculteurs exploitants (Chefs d'exploitation et aides familiaux) (en milliers)	Salariés agricoles (en milliers)	% des actifs du secteur primaire par rapport aux actifs totaux
RÉGION PARISIENNE	24	27	1,3
CHAMPAGNE-ARDENNES	63	20	16,5
PICARDIE	58	34	15,9
HAUTE-NORMANDIE	54	21	12,8
CENTRE	126	43	21,4
NORD	86	21	8,3
LORRAINE	63	12	9,0
ALSACE	54	7	11,0
FRANCHE-COMTÉ	55	5	15,4
BASSE-NORMANDIE	139	33	32,9
PAYS DE LA LOIRE	250	46	28,8
BRETAGNE	299	33	35,2
LIMOUSIN	89	14	33,6
AUVERGNE	118	20	26,4
POITOU-CHARENTES	129	34	30,2
AQUITAINE	194	49	25,3
MIDI-PYRÉNÉES	199	29	28,0
BOURGOGNE	99	21	21,0
RHONE-ALPES	198	25	12,3
LANGUEDOC-ROUSSILLON	80	50	23,4
PROVENCE-COTE-D'AZUR	77	34	9,7
CORSE	8	6	25,4
FRANCE ENTIÈRE	2 464	584	15,7

Source : I.N.S.E.E., R.G.P. 1968

En schématisant beaucoup, on pourrait résumer la situation présente de l'agriculture par les quelques traits suivants :

- elle est extrêmement différenciée,
- elle possède des possibilités très grandes de production,
- elle cherche à s'intégrer à la société actuelle,
- sa population vieillissante laisse prévoir des transformations beaucoup plus fondamentales que celles que nous avons connues jusqu'à nos jours.

Cette partie sur le passé et le présent n'a pas été faite dans un souci de documentation historique. L'histoire qui nous intéresse ici est celle qui met en lumière l'originalité de la situation actuelle et son évolution possible sinon probable. Le but de cette recherche était précisément de dégager a posteriori par-delà les détails de l'histoire, quelques mécanismes généraux de l'évolution en cours qu'il est possible de résumer ainsi.

L'analyse du peuplement fait apparaître d'une part un certain nombre de constantes, d'autre part des moments de rupture. La phase de dépeuplement rural à laquelle nous assistons aujourd'hui et dont nous cherchons à connaître les limites dans le futur, est un de ces moments de rupture comme l'analyse du passé nous en donne des exemples. Elle se situe, par ailleurs, dans un cheminement dont le rythme se mesure en générations plutôt qu'en années ou même en décennies. Plus on veut éclairer loin l'avenir, plus il faut aller chercher loin dans le passé. Et ceci est valable non seulement pour la connaissance mais également pour les décisions à prendre. Cette étude montre que des mesures conjoncturelles ne seraient que de peu d'effet pour enrayer un processus qui est concomitant au développement de la société industrielle.

De cette manière, cette étude nous apprend également que, si les phénomènes démographiques ont leur logique propre qui se déroule sur de longues périodes, chaque moment de rupture nous renvoie à d'autres logiques qui ne sont plus celles du peuplement mais des transformations économiques, techniques, scientifiques et culturelles.

C'est pourquoi, il est vain de rechercher les causes et les remèdes au dépeuplement d'une zone donnée sans déborder largement ses frontières afin de trouver dans l'ensemble dont elle fait partie l'origine des mécanismes qui bouleversent sa situation concrète. De même qu'il faut un recul suffisant dans le temps pour scruter l'avenir, il est nécessaire d'élargir au maximum le champ de perception dans l'espace.

L'évolution du monde rural ne peut ainsi se comprendre en elle-même et par elle-même, en fonction de ses seules aptitudes supposées intrinsèques ou de ses « vocations » d'ailleurs contradictoires que d'aucuns lui assignent. C'est à travers les relations rurales-urbaines qu'apparaissent à des niveaux différents certains changements significatifs.

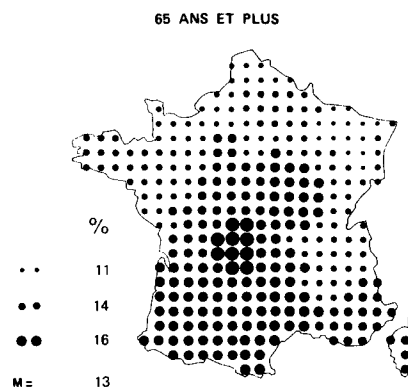
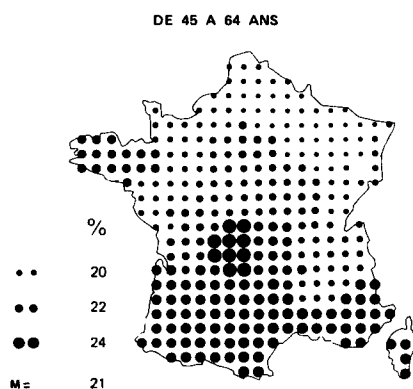
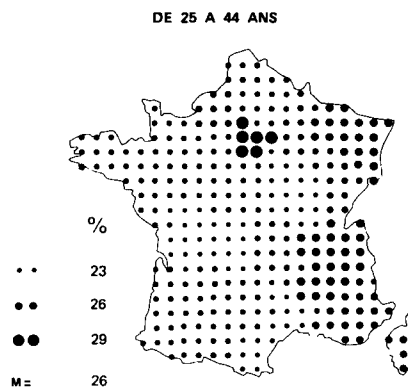
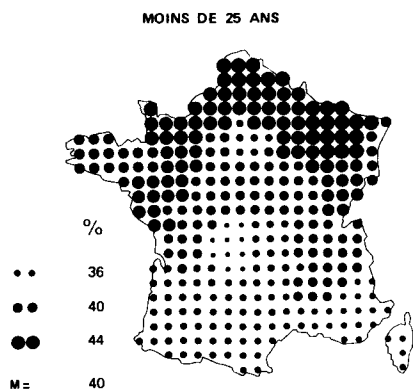
L'étude sur les relations rurales-urbaines montre d'ailleurs que les seuils qui se situent actuellement au niveau des agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants ne constituent pas une ligne de partage entre deux entités bien isolables.

Il apparaît donc clairement que les facteurs qui commandent l'avenir aussi bien dans les formes du peuplement que dans la répartition des activités ou la différence des modes de vie ont eu pour origine essentielle le couple urbain-industriel jusqu'à la période récente. Les moteurs de la transformation du monde rural ont été l'industrialisation et l'urbanisation ; ceux-ci ont joué par intégration successive et se sont traduits notamment pour les populations par une concentration spatiale.

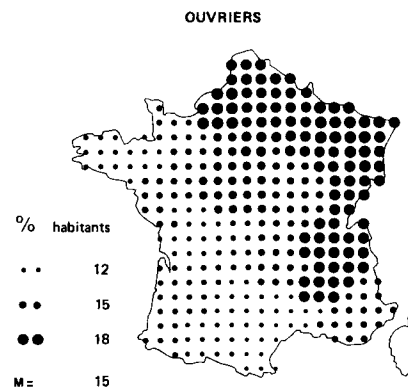
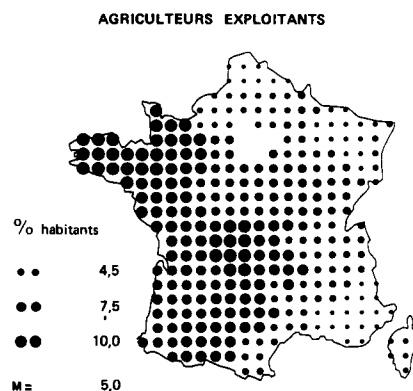
Il semble que le mouvement ancien de concentration lié à l'urbanisation soit en train de faire place à un nouveau type de développement. Le couple urbain-industriel arriverait alors à son apogée et les tensions qu'il provoque dans les grandes agglomérations conduiraient à la possibilité d'une dissociation au profit de villes petites ou moyennes ou de « zones urbaines ».

Mais l'histoire n'est pas faite d'avance. Ce facteur a été pris en compte dans les travaux prospectifs, de la même façon que l'industrialisation : va-t-elle se maintenir à un rythme élevé ou non, de même que les modes de vie : vont-ils se confondre ou non ?

POPULATION TOTALE PAR GROUPE D'AGE EN 1968



POPULATION ACTIVE TOTALE EN 1968 PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



CONCLUSION

Au terme de l'étude de cette transformation, quelques points apparaissent avec une netteté suffisante pour qu'il soit possible de les dégager.

Relativement isolé du reste de la société et plus particulièrement de la société urbaine, le monde rural subit depuis 1950 une évolution accélérée dont témoigne la rapide décroissance de la population active agricole. Cette évolution, si on la compare à celle des autres pays industrialisés, se concentre sur une génération au lieu de s'étaler plus largement, provoquant ainsi une crise aiguë d'adaptation. De plus en plus, le monde rural est confronté aux mêmes problèmes que le reste de la société et participe à la même évolution d'ensemble due aux conditions mêmes de la croissance économique. La vieille distinction entre rural et urbain, si elle se marque encore dans les paysages et peut-être dans les systèmes de valeur, n'existe déjà plus dans les mécanismes importants de transformation.

Mais cette évolution accélérée n'est pas encore achevée et ce point mérite réflexion. S'il apparaît que de toutes manières une agriculture moderne se développera, les conditions mêmes de sa croissance peuvent varier et constituer une chance ou un poids pour la nation. Progressivement le capital d'espace, de paysages et de savoir-faire des exploitants traditionnels acquerra une valeur importante pour la société si toutefois il n'est pas irrémédiablement détruit par la force brutale de l'évolution. Les hommes peuvent également être intégrés au processus de développement ou en être peu à peu rejetés.

Durant quelques années encore, une décennie peut-être, une possibilité de politique active fondée sur la conversion des hommes et le freinage des processus de différenciation tant régionaux qu'entre catégories d'exploitants, apparaît, mais il ne faut pas se dissimuler qu'il est déjà très tard pour intervenir.

Deux ensembles contradictoires s'affrontent, deux types de logiques. D'une part, la logique économique stricte, celle de l'entreprise, qui tend à privilégier l'efficacité et qui apparaît comme un des moteurs fondamentaux de l'évolution en cours. D'autre part, la logique des comportements socio-politiques qui se manifeste notamment par les tensions entre le système industriel et les citoyens. Dans cet affrontement qui exprime la dynamique même de notre évolution, il n'apparaît pas possible d'oublier l'existence d'un groupe important d'exploitations agricoles qui ont à surmonter de lourds handicaps.

Plus à long terme, mais déjà il nous y faut songer tant est grande l'inertie des comportements, d'autres problèmes se présentent. Dans les dernières décennies de ce siècle, la population agricole va décroître assez brutalement, sa composition par âges laisse entrevoir en effet la probabilité d'un effondrement démographique. Que va-t-il se passer alors ? Verrons-nous l'abandon de certaines terres et régions pendant que d'autres poursuivraient leur croissance ? Verrons-nous une réoccupation s'organiser spontanément en réponse à une crise industrielle et urbaine ? Verrons-nous au contraire la nation saisir cette occasion unique et non reproductible d'aménager le territoire ? Tout un champ de prospective, de réflexion et d'actions s'ouvre ainsi.

ANNEXES

Le peuplement

A. REMARQUES METHODOLOGIQUES

Démarche

Elle conduit à adopter un fil conducteur le plus neutre possible : la densité en hommes, contrastes et évolutions.

Un essai de définition des formes et des transformations du peuplement contraint de puiser à des rubriques variées des sciences humaines, mais une représentation cartographiée des phénomènes permet de mettre l'accent sur leur dimension spatiale.

L'analyse se fonde sur les contrastes et les oppositions discernables à l'intérieur d'un ensemble, le peuplement français, en soulignant que celui-ci n'a pas toujours constitué une unité.

La détermination des mécanismes de formation du faible peuplement conduit à rechercher l'évolution des éléments de l'ensemble et à aborder les croissances et décroissances de population. Pour l'analyse du contemporain, comme pour celle de l'ancien, état et processus sont à chaque fois distingués. La méthode consiste à exploiter, au moyen de cartes et de graphiques, les données démographiques et sociales essentielles.

Pour des raisons de commodité, les séries statistiques sont fréquemment relevées au niveau départemental. Le raisonnement se situe le plus souvent à l'échelle nationale, parfois au niveau local.

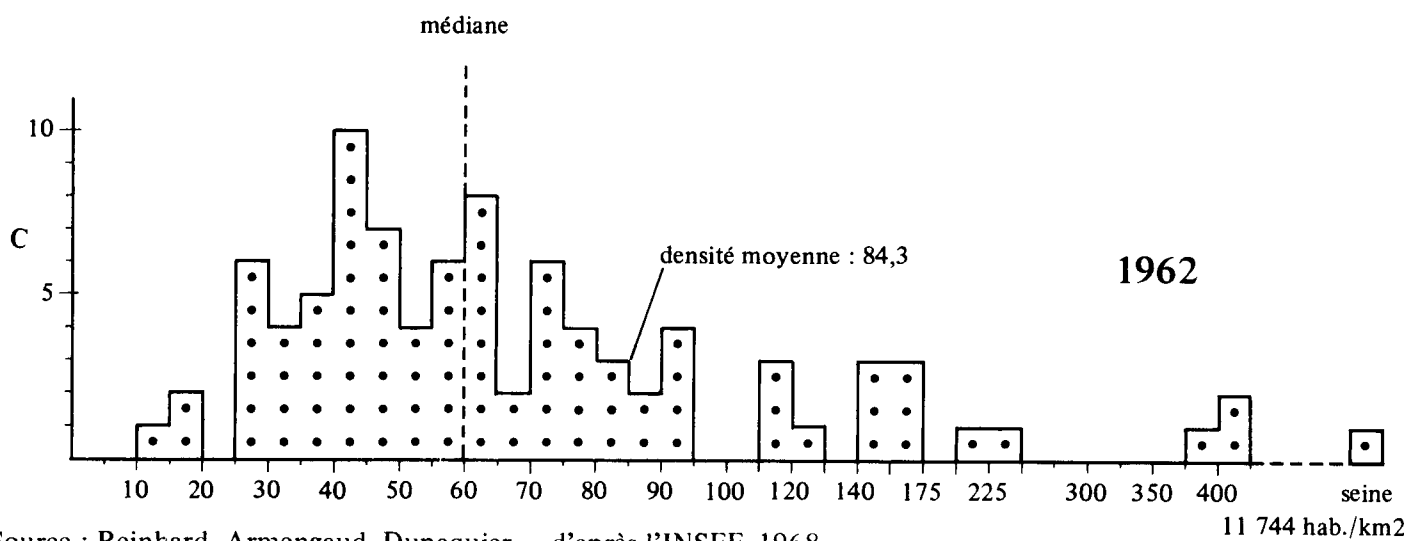
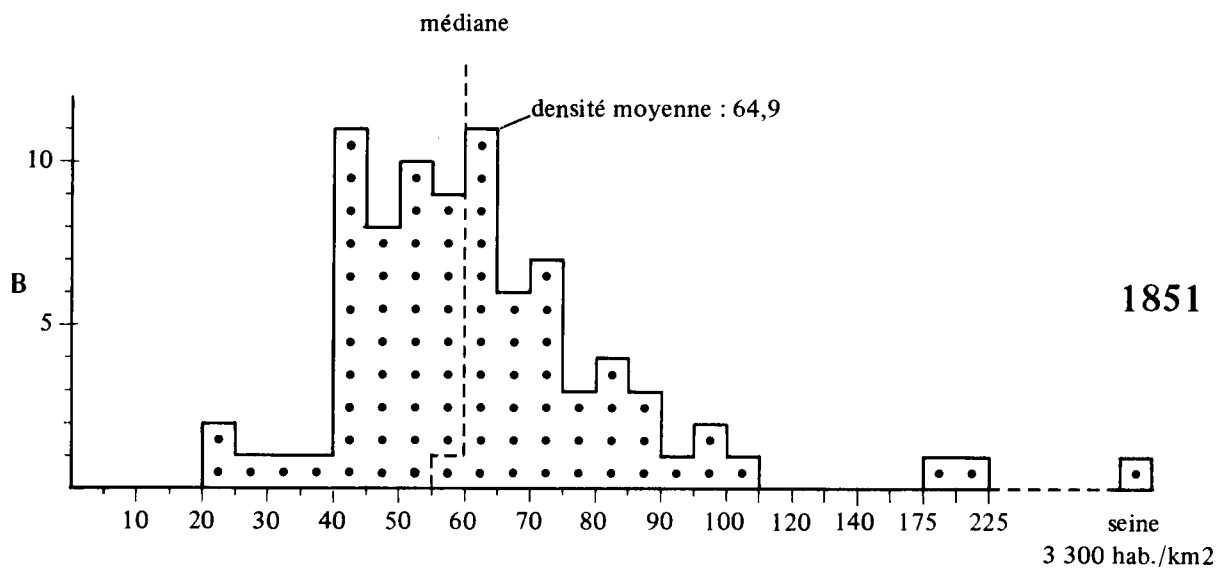
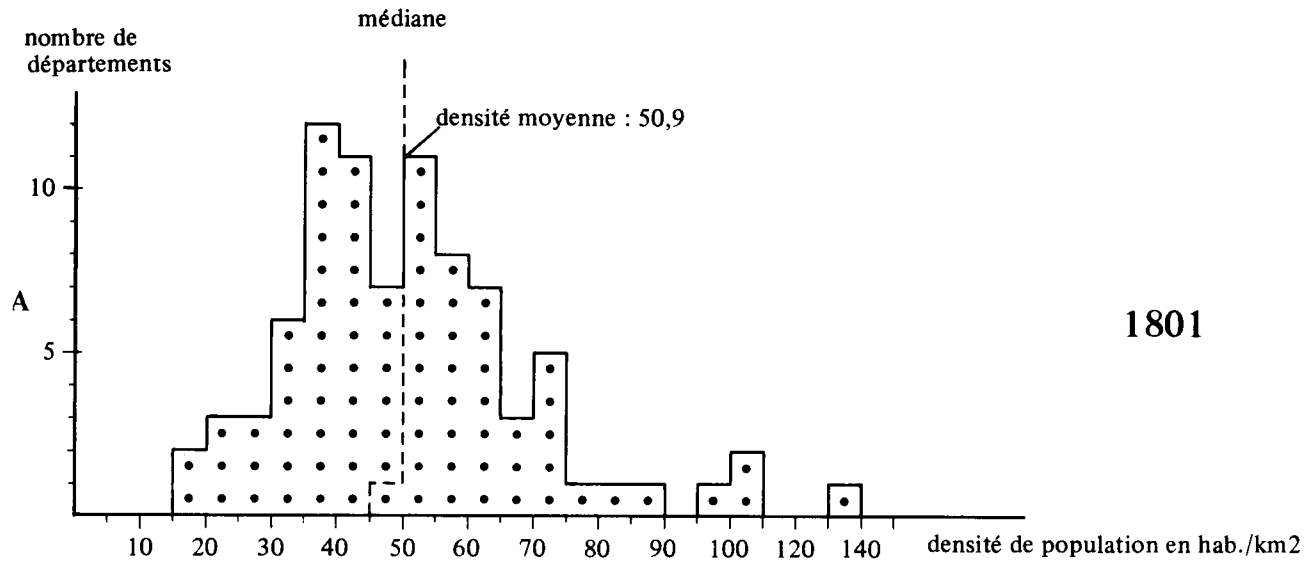
Zones et périodes ainsi délimitées, la recherche des liaisons entre les phénomènes s'effectue à partir de travaux existants.

Après la description de deux états ou systèmes de peuplement, le premier contemporain, le second pré-industriel, on s'attache à l'évolution de celui-ci et aux tendances décelables de celui-là.

La recherche des oppositions et des évolutions globales conduit à admettre des approximations, en matière d'indices, pourcentage et dates, pour une meilleure lisibilité des cartes et du texte.

DISTRIBUTION DES DEPARTEMENTS FRANÇAIS EN FONCTION DE LA DENSITE DE LEUR POPULATION

(chaque point représente un département)



Source : Reinhard, Armengaud, Dupaquier – d'après l'INSEE 1968

Définition des zones de peuplement :

Pour définir ces zones et opérer un découpage du territoire français, il apparaît indispensable de ne retenir que le seul critère chiffré de la densité.

La traduction de la répartition départementale de la population — pour l'année 1962 — en une distribution statistique permet d'obtenir des classes de départements homogènes, dans la mesure où il existe des seuils différentiels entre celles-ci (cf. graphique C).

La médiane opère une partition simple en deux classes égales, en-dessous et au-dessus de 60 habitants au km². La moyenne correspond à 84,3 habitants au km², de part de d'autre la distribution est continue jusqu'à plus ou moins 15, niveau où se marquent des ruptures.

Une classe de départements moyennement peuplée se distingue entre 70 et 100 habitants au km² ; elle comprend 19 unités.

Pour les valeurs supérieures à la moyenne, la dispersion et les écarts s'accroissent à mesure que les densités croissent. On se contente de distinguer deux classes :

$$\frac{100 \text{ à } 250}{12} \quad \frac{+ 250}{4}$$

En ce qui concerne les valeurs sensiblement inférieures à la moyenne, c'est-à-dire en deçà de 70, deux classes très inégales apparaissent :

$$\frac{65 - 25}{50} \quad \frac{20 - 10}{3}$$

Le mode est de 40-45/km². Sa valeur est donc inférieure à la médiane et à la moyenne. Dans la mesure où la distribution s'infléchit à 30-35 et 50-55, il peut figurer une tête de classe, mais celle-ci est incluse dans la classe 25-65 et l'on ne retient que le seuil 50-55.

Classification des départements :

$$\frac{10 - 20}{3} \quad \frac{25 - 65}{50} \quad \frac{70 - 100}{19} \quad \frac{110 - 250}{12} \quad \frac{+ 250}{4}$$

(restent 2 départements, correspondant à ceux ayant une densité comprise entre 65 et 70 h/km²).

Seuil de faible peuplement :

Le seuil de faible peuplement se situe entre 50 et 70 habitants au km². A quel niveau peut-on raisonnablement le fixer ? 70 apparaît trop élevé, 50 présente l'inconvénient d'éliminer les départements assez nombreux qui comprennent de larges zones très faiblement peuplées. Avec le minimum d'arbitraire, on fixe donc ce seuil à 60 habitants au km². Les départements dont la densité est inférieure ou égale à ce seuil constituent ainsi ce que l'on convient d'appeler la Zone de Faible Peuplement.

CARTE DES DEPARTEMENTS ET REGIONS – TEMOINS



départements-témoins



régions-témoins

B. LE DEPEULEMENT (REGIONS ET DEPARTEMENTS-TEMOINS)

Pour illustrer le schéma des deux phases de dépeuplement et en donner une image à la fois détaillée et plus concrète, les pages suivantes sont consacrées à quelques régions et départements dits témoins ; ils représentent en quelque sorte des études de cas. La clarté des phénomènes qu'ils illustrent, la qualité des études qu'ils ont suscitées, justifient leur choix.

La carte D indique leur localisation, les graphiques E, F et G retracent l'évolution de certaines populations départementales.

a) Données régionales. Première vague de dépeuplement*

Le Gers et les campagnes toulousaines

Les campagnes toulousaines ont fait l'objet d'un travail du géographe Roger BRUNET (1965), qui paraît exemplaire pour montrer comment interfèrent facteurs économiques, sociaux et démographiques. Certains éléments de cette étude sont donc ici développés.

Le contour de la région étudiée,** majeure partie du Gers, de la Haute-Garonne et empiétements sur les départements voisins, se justifie par une même évolution du système de production agricole et l'appartenance à un réseau urbain commun : une capitale, Toulouse, et une série de petites villes d'échanges sur le pourtour.

La région est bien douée pour l'agriculture mais n'a pratiquement jamais eu d'autre activité de production qu'agricole.

Noblesse de robe et bourgeoisie d'administration, particulièrement nombreuses, instruments de colonisation de l'Aquaine pour le roi de France, ont très tôt (depuis la fin du moyen-âge) supplanté progressivement l'ancienne noblesse féodale affaiblie, en tant que propriétaires de la terre, seul placement qui s'offrait au capital.

Un système social et de production prévaut dans les campagnes, tout entier axé sur les bénéfices tirés par les propriétaires de la vente du blé. Le système sera poussé à bout à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, et s'effondrera au milieu du XIX^e.

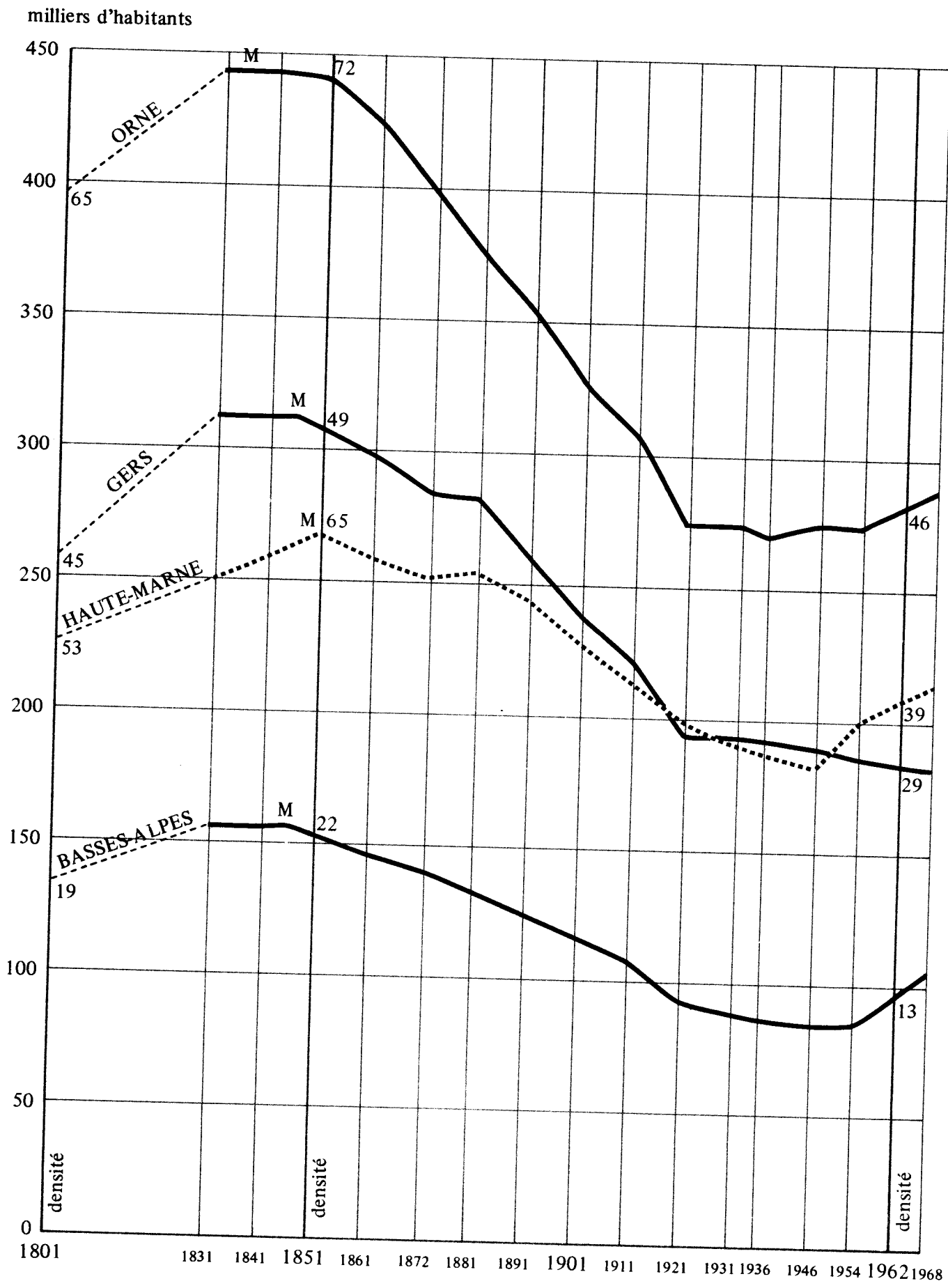
Ce système est celui du métayage. Outre les métayers (ou bordiers), le travail est fourni par des ouvriers agricoles, surtout pour les moissons, et par de très petits exploitants qui se louent comme journaliers. Les rémunérations, en parts de récolte même pour les moissonneurs, se font en nature : la vente du blé ne procure d'argent liquide qu'aux propriétaires. Au blé est associée la culture du maïs pour la nourriture des travailleurs. Le capital d'exploitation est faible ; la main-d'œuvre est abondante. Les propriétaires sont nombreux : la propriété est morcelée.

Au début du XIX^e siècle, les prix du grain commencent par monter, pour s'effondrer en 1819. Mais les propriétaires vont tenter à toute force de maintenir leurs profits (aggravation des contrats de métayage ; remplacement du métayer par un maître-valet, salarié ; remplacement du salaire des ouvriers agricoles en parts de récolte par un salaire en nature fixe), ce que leur permet l'accroissement démographique de la population, sans accroître l'investissement (en engrais, en matériel).

* cf. graphique E

** : cf. carte D

EVOLUTION DE LA POPULATION DES QUATRE DEPARTEMENTS TEMOINS DE LA 1^{re} VAGUE DE MAXIMA DEPARTEMENTAUX



Au milieu du siècle, ce mode d'exploitation agricole est abandonné ; les travailleurs des campagnes, trop mal payés parce que trop nombreux, émigrent dans les villes, les salariés temporaires des métairies partant les premiers. Les crises économiques et agricoles du milieu du siècle précipitent le mouvement.

Dans la seconde moitié du siècle, le capital foncier ne rapporte plus à la bourgeoisie : dans un système de production techniquement attardé, seule une main-d'œuvre bon marché permettait des profits substantiels. La fuite des travailleurs a fait monter les salaires. Par ailleurs les prix du blé ont baissé. Plutôt que d'investir, moderniser, mécaniser, la bourgeoisie vend la terre.

Ce sont les paysans tout petits propriétaires — simultanément journaliers ou métayers — qui vont en profiter pour s'agrandir et constituer des exploitations autonomes, permettant l'entretien d'une famille. Cette lente accession à l'extension du domaine, va leur interdire tout investissement autre que foncier. Or le système du métayage n'avait pas permis l'ascension d'une classe de gros paysans qui auraient pu constituer d'importantes exploitations aux dépens de la bourgeoisie, tout en disposant de disponibilités financières pour constituer un capital d'exploitation.

Ces petits paysans, tout en restant fidèles au primat de la céréaliculture, vont développer une polyculture d'autoconsommation. Les plus petites exploitations disparaîtront après la première guerre mondiale au profit des exploitations de 15 à 30 hectares.

Les villes, et d'abord Toulouse, ont donc été des rentières foncières, qui n'ont pas su ou pu développer d'autre activité économique importante (développement administratif depuis longtemps, intellectuel également, mais aucunement industriel). Quand elles abandonnent un placement devenu sans rapport, il n'y a pas d'autre type d'entrepreneur agricole que celui du petit exploitant-propriétaire, sans grands moyens. D'où la longue sclérose de ces campagnes.

Les plateaux de la Moyenne Durance (Basses-Alpes)

Pierre MERLIN (1969) a analysé le déclin démographique de l'unité géographique que constituent la vallée de la Durance au nord de Manosque, le Plateau de Forcalquier (au sud de la Montagne de Lure) et le plateau de Valensole, de part et d'autre de la vallée.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, bien que la croissance démographique soit relativement faible, les plateaux, d'agriculture pauvre, sont surpeuplés. L'artisanat est en déclin : le tissage de la laine a disparu, les fabriques de soie sont en difficulté. Depuis longtemps, les migrations saisonnières vers les plaines de Basse-Provence et du Comtat déplacent des familles entières l'hiver (peignage du Chanvre, cueillette des olives à l'automne), des travailleurs l'été (moissons). Les années 1820-1840 marquent déjà la fin du commerce ambulancier des droguistes de la Montagne de Lure.

A partir du milieu du siècle, une série de crises touche les cultures spécialisées : de 1850 à 1870, crise du ver-à-soie, crise de la garance, du chardon à fouler ; après 1872 les vignobles sont atteints par le phylloxéra. Disparaissent également les activités annexes de caractère artisanal des ménages (cardage de la laine...), et même l'artisanat villageois de service : celui du tisserand, du cordonnier, du sabotier, du cloutier et du forgeron. C'est entre 1876 et 1892 que le réseau de chemin de fer atteint la région, facilitant l'importation de toutes sortes de marchandises. La fin du siècle voit la disparition des migrations saisonnières. Pour les moissons, la faux, puis la moissonneuse, ont remplacé la faucille.

Pour l'ensemble des plateaux et de la vallée, la population atteint son maximum en 1836. A partir de 1886, la baisse démographique s'accroît, pour s'atténuer après 1921. C'est en effet seulement à partir de cette date que la vallée de la Durance, qui s'industrialise et dont l'agriculture se transforme, commence à retenir dans la région la population des hauts plateaux.

Le département de l'Orne

Dans la partie nord-ouest du département, autour de Flers, Tinchebray et Condé-sur-Noireau, se dispersait une nombreuse industrie au début du XIX^e siècle (ces informations sont tirées de W.B. FISH, 1940).

Dans la première moitié du XIX^e siècle, cette partie du département a une très médiocre agriculture céréalière de subsistance, mais connaît un pullulement d'industries rurales (textile, quincaillerie...), grâce notamment à l'énergie procurée par les cours d'eau sur les versants de l'anticlinal de Tinchebray. Les produits de cette industrie sont vendus par colportage dans toute la France, par les habitants de la région eux-mêmes. De plus, certains vont faire les moissons en Beauce et en Brie.

Les densités sont alors très fortes (plus de 100 hab./km² pour plusieurs communes rurales). De 1821 à 1851, l'augmentation démographique s'avère encore très importante.

Mais à partir du milieu du XIX^e siècle, avec la modification du réseau des échanges (développement des chemins de fer), la région va se trouver à l'écart des courants commerciaux et surtout concurrencée par la production de régions industrielles plus puissantes (textiles du Nord...).

La ruine des industries locales va provoquer l'émigration définitive des ouvriers de ces industries, qui étaient en même temps journaliers agricoles.

L'agriculture abandonne les céréales et le bocage se spécialise dans l'élevage. La transformation des emblavures en herbages, qui peut apparaître comme un résultat direct du manque de main-d'œuvre, devient à la fin du siècle, par son extension, à laquelle s'ajoute la mécanisation, un nouveau facteur de dépeuplement.

Le département de l'Orne comptait 44 388 ouvriers d'industrie textile (dans les seules usines employant plus de 10 ouvriers) en 1865 ; il en dénombre 6 748 seulement, en 1931. C'est du même phénomène que rend compte la très forte diminution, relativement aux départements voisins, du nombre des ouvriers agricoles dans l'Orne, qui représentaient une main-d'œuvre complémentaire pour les exploitants agricoles comme pour les petits patrons d'industrie, en travaillant à domicile ou en atelier.

Le département de la Haute-Marne

Malgré l'aspect partiel et hétérogène des sources utilisées (R. DUMONT, 1951) ; E. PISANI, 1951 ; CHOMBART DE LAUWE et POITEVIN, 1955), on peut penser que l'on se trouve ici devant un schéma d'évolution comparable à celui de l'Orne : diminution de l'activité industrielle qui provoque le départ du prolétariat rural, et ainsi disparition de la main-d'œuvre bon marché qui retentit à son tour sur le type d'activité agricole.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, une industrie sidérurgique (fonte au bois) est dispersée au nord du département (autour de Saint-Dizier), liée aux ressources forestières proches ; son activité culmine dans la période immédiatement antérieure à 1848. En outre, au sud du département, la coutellerie est installée très anciennement à Langres et Nogent, la ganterie à Chaumont.

Mais cette industrie va décliner à partir du milieu du siècle. La crise touche, après 1848, la plupart des secteurs d'activité. L'industrie lorraine se développe et après 1860 la fonte au bois est concurrencée par la fonte au coke de Meurthe-et-Moselle.

Les ouvriers d'industrie, qui sont souvent, en même temps, des journaliers agricoles, quittent les campagnes et vont s'installer dans des villes hors du département.

L'importance des départs est telle, du fait de la proximité de régions industrielles en plein développement, que le manque de main-d'œuvre va provoquer un véritable développement de l'agriculture extensive.

Les exploitations se sont agrandies, beaucoup de petits paysans sont partis et les grands domaines ont subsisté. On se tourne vers un élevage que l'on peut qualifier d'extensif par l'importance des friches utilisées comme pacages occasionnels. Un équipement compensateur n'a pas accompagné la diminution de la main-d'œuvre comme dans la région parisienne.

b) Données régionales. Seconde vague de dépeuplement*

La Champagne du Berry

Le faible peuplement est une donnée constante de la Champagne du Berry — qui s'étend pour partie dans l'Indre et pour partie dans le Cher — dont l'activité est purement agricole jusqu'à une date récente, à la différence de certaines régions situées à sa périphérie (F. GAY, 1967).

Depuis le XVI^e siècle, et jusqu'à la fin du XIX^e siècle (1886), la population croît lentement sur place ; cependant la croissance est plus rapide au XIX^e siècle dans les pays de la périphérie disposant de ressources complémentaires : usines de fer et forges dans les forêts, viticulture, sylviculture.

De 1886 à 1954, la décroissance est relativement lente en Champagne ; elle est plus forte et plus précoce dans les régions périphériques.

A partir de 1954, les facteurs agricoles ne sont plus seuls déterminants. La prospérité industrielle de Bourges, Chateauroux, Issoudun, Saint-Amand fait que certains secteurs se vident alors que les localités suburbaines entament une période de redressement démographique. La population n'est plus strictement agricole.

Le département de la Vienne

Si on ne prend pas en compte la partie septentrionale du département (au nord de Poitiers), deux types de paysages agraires s'opposent : les riches terres rouges à châtaigniers au sud-ouest, et les pays de brandes, terres à bruyère sur les sols argilo-sableux du centre du département.

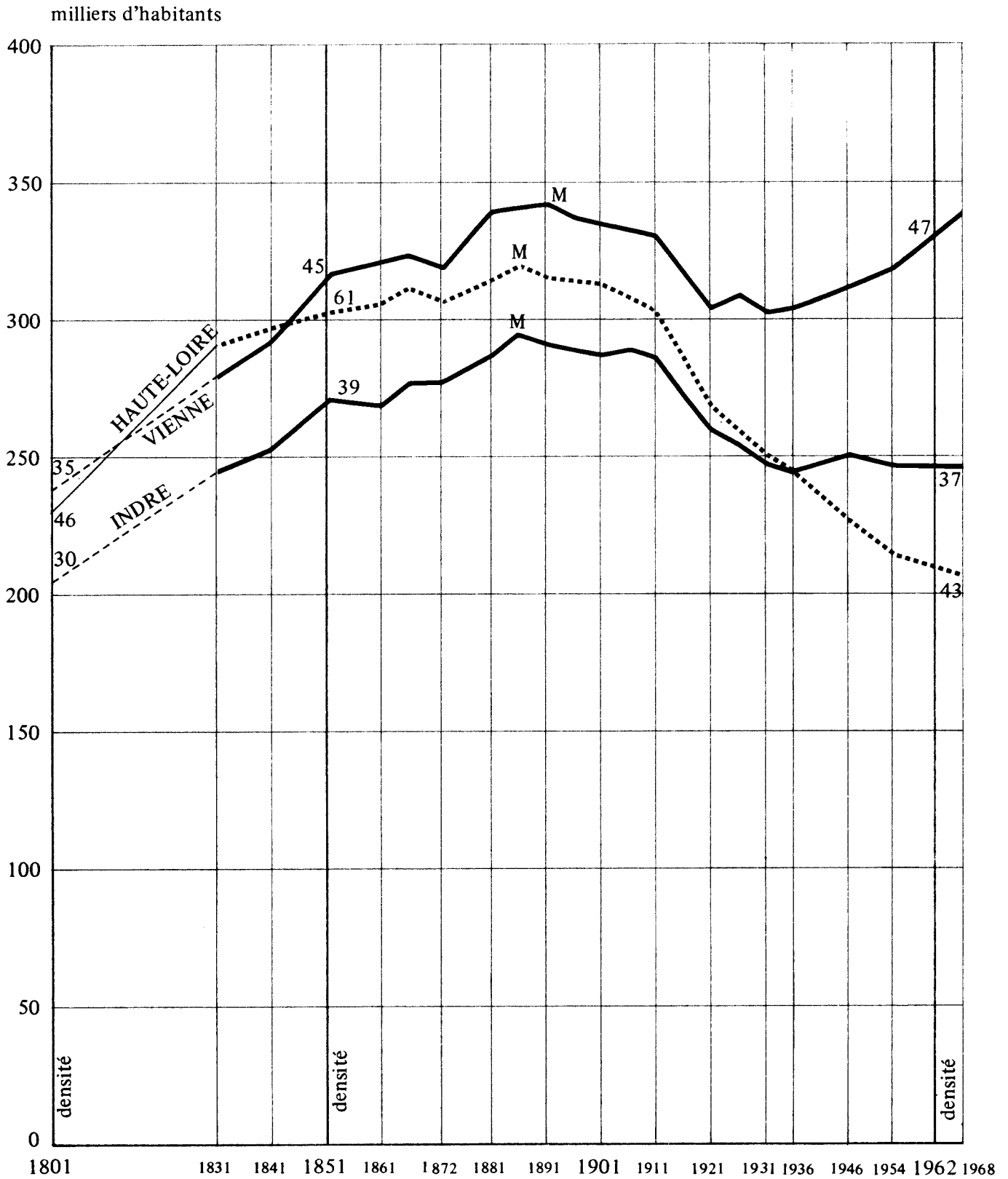
Les terres rouges à châtaigniers

Vers 1830, sur les terres rouges du sud-ouest (A. JOLLET, 1956), les labours dominent, la région est déjà riche : trois grandes routes permettent l'exportation de la production. Avant 1914, chaulage et marnage permettent de développer les prairies artificielles et de nourrir un gros troupeau laitier. Depuis la première guerre mondiale, les prairies s'étendent aux dépens des céréales. En définitive, pas de transformation majeure de l'agriculture, à la différence des pays de brandes.

L'évolution démographique correspondante est suggérée par la commune de Rouillé, à mi-distance de Niort et Poitiers. J. PITIE (1959) estime que l'émigration y est très largement supérieure et antérieure au dépeuplement. De 1841 à 1861 la population communale croît et l'exode est léger ; de 1861 à 1901 l'exode enlève l'excédent biologique ; de 1901 à 1946 il y a dépeuplement et exode. Les départs sont le fait des agriculteurs, l'exode rural ne s'explique pas par la disparition de l'artisanat et de l'industrie rurale. Il y avait un abondant prolétariat agricole en 1836, comme en témoigne le nombre important des mendiants recensés. Il a disparu du fait des transformations de la technique agricole, mais aussi des sollicitations extérieures : en effet le départ des gens de la terre a précédé l'introduction volontaire de la machine pour remplacer l'homme absent.

* cf. graphique F

EVOLUTION DE LA POPULATION DES TROIS DEPARTEMENTS TEMOINS DE LA 2^e VAGUE DE MAXIMA DEPARTEMENTAUX



Dans la période récente, secteurs secondaire et tertiaire progressent alors que la population communale diminue. Les fils d'agriculteurs qui partent deviennent gendarmes ou policiers, à la deuxième génération ils sont instituteurs, professeurs ou employés de bureau et habitent Paris.

Les pays de brandes

Les pays de brandes (R. GROSBOIS, 1955 ; A. JOLLET, 1956), dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, voient l'extension des surfaces cultivées par les défrichements et leur amélioration par les amendements. La création des routes et des voies ferrées permet marnage et chaulage à grande échelle. Les cultures céréalières, blé surtout, s'étendent. Cette période correspond à une augmentation de la population (de 1855-66 à 1891). Les défrichements sont les plus importants dans le dernier quart du XIX^e siècle, alors que la population plafonne ou commence dans certains cas à diminuer.

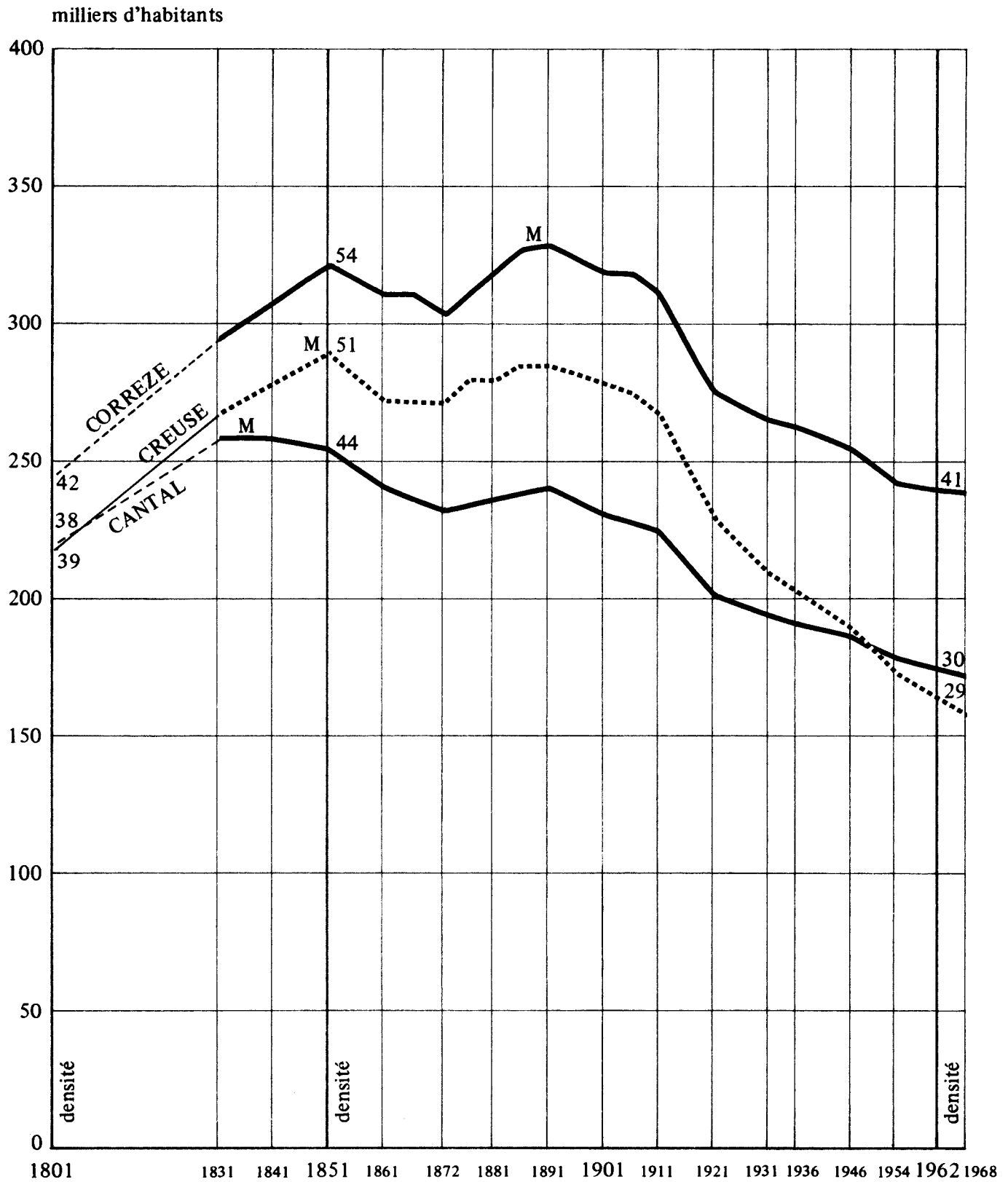
Une seconde période s'ouvre immédiatement avant ou après la deuxième guerre mondiale selon les pays. C'est une période de dépeuplement rapide. La culture du blé, très aléatoire sur ces sols trop humides, est abandonnée. L'économie s'oriente vers l'élevage. La brande progresse même légèrement, du fait de l'abandon de terres peu fertiles, ou de sols épuisés. Après 1930, les propriétaires diminuent le nombre de leurs domestiques et métayers, et adoptent l'élevage extensif du mouton en plein air.

Si la densité humaine des pays de brandes a diminué malgré les défrichements, ces pays sont devenus plus productifs et plus riches, comme en témoigne la progression générale des bourgs-marchés, aussi bien sur les plateaux que dans les vallées.

Le canton de la Trimouille, au Sud-Est du département de la Vienne, fournit un exemple de cette évolution démographique et agricole (J. PITIE, 1963).

La population augmente fortement entre 1831 (6 994 habitants pour tout le canton) et 1856 (8 521 habitants), légèrement jusqu'en 1891 (8 931 habitants) pour décroître ensuite rapidement (4 999 habitants en 1962). La densité est de 22 hab./km² en 1831, 28 en 1891 et seulement de 15 en 1962. Il n'y a pas d'activité autre qu'agricole (culture et élevage) et les départs sont le fait des agriculteurs. Les pertes sont surtout sensibles pour la population agglomérée. Le développement, après la première guerre, d'un grand élevage extensif du mouton (parcage) a supprimé les catégories moyennes : il ne reste que des propriétaires ou de grands exploitants, et des ouvriers ou domestiques agricoles. En 1954, le canton a la plus forte proportion de salariés agricoles de toute la Vienne (38 % des actifs agricoles). La propriété foncière est concentrée entre les mains de capitalistes étrangers au pays, résidant pour la plupart à Paris. Autrefois, beaucoup de ceux qui partaient devenaient domestiques, bonnes à tout faire. Aujourd'hui, ils deviennent employés de la R.A.T.P., de la S.N.C.F. ou des P.T.T. parisiennes, très rarement ouvriers. Dans la période récente sur 1 135 migrants qui ont changé de profession, 650 ont gagné la région parisienne.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE TROIS DEPARTEMENTS TEMOINS DE L'OUEST DU MASSIF CENTRAL



c) Données régionales.

Le cas du Massif central*

Tout au long du XIX^e siècle, et dans certains cas depuis bien plus longtemps, une importante fraction de la population masculine des montagnes du Massif central quitte le pays pour plusieurs mois chaque année ou même plusieurs années de suite. Les migrations saisonnières à courte distance sont davantage le fait des montagnes de l'Est, tandis que les migrations temporaires sont très développées dans l'Ouest (Limousin, Cantal). Ces données ressortent de l'ouvrage de A. FEL (1962).

A l'Est, une petite culture vivrière, d'abord essentiellement céréalière, puis associant céréales, pommes de terre et élevage du porc réussit à maintenir une population relativement nombreuse jusqu'à la fin du XIX^e siècle. A la morte saison, les hommes descendent dans les vallées voisines où ils s'emploient comme scieurs de long, bûcherons, terrassiers, peigneurs de chanvre... Mais ces migrations d'hiver ne se prolongent pas en campagnes de plus longue durée, artisanales ou commerciales. L'activité agricole locale n'est pas concurrencée par ces travaux d'appoint. En outre, du travail sur place est fourni par les villes d'industries textile et métallurgique. Dans le Forez et le Livradois, on peut estimer à 1/10^e de la population totale le nombre de migrants de morte-saison au cours du XIX^e siècle.

Dans l'Ouest prédomine l'élevage bovin. Il n'y a pas de villes industrielles, excepté Limoges et Aurillac. Migrations lointaines saisonnières ou de plus longue durée sont une tradition ancienne qui va prendre une grande extension au cours du XIX^e siècle. Ces activités artisanales et commerciales concurrencent fortement l'activité agricole locale.

Dans le Cantal, c'est dès le XVI^e siècle que l'on trouve trace de ces déplacements de main-d'œuvre. Mais au XIX^e siècle, Paris supplante l'Aquitaine, la Provence, voire l'Espagne comme lieu de destination. Aux migrations hivernales succèdent d'abord une émigration artisanale ambulante (ramoneurs, chaudronniers...), ensuite une émigration commerciale (colporteurs) de plus longue durée ; enfin le commerçant fixe (bois-charbon-liqueurs...) peut revenir au pays seulement pour prendre sa retraite.

On passe d'un surpeuplement réel à un sous-peuplement technique agricole qui contraint à faire appel dans le Cantal même à une main-d'œuvre saisonnière venue des régions voisines. L'équilibre régional n'est plus commandé par l'emploi agricole sur place, mais par les offres d'autres régions et de villes lointaines.

Dans la Marche et le Limousin, on se fait manœuvre, maçon ou terrassier pendant la belle saison, de mars à novembre. La tradition existe avant la poussée démographique du XVIII^e et du XIX^e siècles, mais ici également Paris devient la destination prédominante au XIX^e siècle.

Bien qu'il y ait des landes à défricher et des pacages à améliorer, l'agriculture est confiée à des migrants venus d'autres régions, le métier d'émigration est passé au premier plan, les récoltes au second. Mais dans la montagne limousine, grâce à ces ressources supplémentaires, la petite propriété paysanne se développe au détriment de la propriété communale et bourgeoise (A. DEMANGEON, 1911).

Dans la Creuse, les migrations temporaires (surtout celles des maçons à Paris) disparaissent à la fin du XIX^e siècle, alors qu'augmente de plus en plus le nombre des départs définitifs (S. DERRUAU-BONNIOL, 1957 ; P. ESTIENNE, 1950).

* Cf. Graphique G.

**Les migrations saisonnières et temporaires :
l'activité complémentaire, facteur de dépeuplement ?**

Les migrations saisonnières et temporaires (bâtiment, artisanat, commerce) sont particulièrement développées au XIX^e siècle dans l'Ouest du Massif central, comme on vient de le souligner.

Or la population des départements de la Creuse, de la Corrèze et du Cantal diminue dans le troisième quart du XIX^e siècle, augmente dans le dernier quart et amorce finalement une diminution qui se poursuivra au XX^e siècle. Les deux phases de dépeuplement s'y distinguent successivement (graphique G, déjà cité, p. 106).

Les migrations lointaines se multiplient au XIX^e siècle avec le développement des villes, surtout Paris. Il semble que le phénomène s'atténue à la fin de ce siècle et ait complètement disparu au début du XX^e siècle.

Faut-il en conclure que l'absence temporaire d'une partie de la population se traduit par le creux des courbes établies à partir des données des recensements ? Cette interprétation est acceptable pour la première chute démographique, après 1851. En ce qui concerne la seconde diminution de la population, durable celle-là, il est faux de supposer un rapport de cause à effet entre émigration temporaire et dépeuplement. Ces migrants reviennent régulièrement au pays et la natalité s'y maintient. En outre l'effet d'incitation à l'émigration définitive est une question controversée. La disparition de ce genre d'activité complémentaire marque-t-elle, avec d'autres facteurs, la fin d'un certain type d'équilibre régional ?

Les relations rurales-urbaines

à travers quelques séries statistiques départementales

A. Méthode suivie

Pour obtenir le plus grand nombre de données chiffrées exploitables, on a choisi le département comme unité statistique. Il est en effet extrêmement difficile de disposer de données comparables dans des domaines différents à un niveau plus fin que le niveau départemental, car sauf en démographie, il n'y a pas d'harmonisation des bases de calcul pour des circonscriptions plus petites.

La méthode d'exploitation des séries départementales repose sur la recherche systématique de corrélations entre les valeurs observées dans chaque département et le niveau d'urbanisation des départements.

Pour l'ensemble de ces données qui constituent les ordonnées des droites de régression, un maximum de renseignements a été communiqué afin de caractériser la nature des liaisons entre chaque phénomène observé et les différentes hypothèses d'urbanisation.

On a pu ainsi raisonner, non seulement sur les coefficients de corrélation, mais sur les principaux caractères de la régression, tels qu'ils apparaissent à travers la moyenne, les valeurs maximales et minimales, la variance, l'écart-type, et la pente des droites de régression.

En effet, par prudence statistique, on ne doit pas déduire d'une régression des conclusions qui s'appliqueraient à l'extérieur de l'étendue de l'échantillon.

Au cours d'une démarche préliminaire, l'exploitation de l'étendue de la moyenne et de la variance de chaque série permet, dans l'hypothèse d'une distribution normale, d'éliminer les points aberrants. On a considéré qu'une confiance de 95 %, avec un intervalle de plus ou moins 3σ , permettrait de s'assurer de la représentativité de la série.

La poursuite du travail a permis de privilégier les caractères les plus significatifs pour chaque série et pour chaque taux d'urbanisation : les valeurs minimales et maximales, la moyenne, l'écart-type, et le coefficient de corrélation.

Sans qu'il soit possible de définir un seuil en deçà duquel un coefficient ne pourrait être retenu comme représentatif de l'existence d'une liaison effective entre la valeur de la série et le taux d'urbanisation, on a été amené à retenir comme significatifs des coefficients de l'ordre de 0,50.

Il faut en effet considérer que l'objet de l'étude porte sur des phénomènes socio-économiques, qui ne répondent donc que très rarement à des relations mécaniques simples. Le niveau d'urbanisation exerce selon les cas une influence plus ou moins grande, mais jamais exclusive.

Pour le traitement matériel des données, effectué en liaison avec le groupe informatique du SESAME, ont été utilisés les ordinateurs de l'I.R.I.A. (Institut de Recherche en Informatique et Automatique).

Quoi qu'il en soit, plusieurs types de relations apparaissent à la suite de ces observations.

On remarque en premier lieu des régressions dont les caractéristiques pour un même seuil d'urbanisation sont à peu près identiques dans les trois classes.

En deuxième lieu, certaines régressions donnent des résultats de plus en plus nets, au fur et à mesure que le taux d'urbanisation augmente, sans qu'un véritable seuil apparaisse.

En troisième lieu, d'autres liaisons ne se révèlent de façon significative qu'à l'intérieur d'une ou de deux classes de départements, tantôt à un seuil déterminé, tantôt sans seuil.

On a retenu des séries qui ne sont pas directement en corrélation avec les différents taux d'urbanisation, mais dont les caractéristiques varient à l'intérieur de chaque classe de département de façon significative. On constate ici des différences sensibles dans l'intensité et dans l'étendue des phénomènes observés.

Enfin, certaines séries qui ne donnent aucun résultat apparent, sont néanmoins intéressantes à observer, car elles témoignent de l'indépendance de certains aspects de la vie économique et sociale du pays vis-à-vis de l'urbanisation.

B. Résultats de quelques corrélations

Les séries statiques sont calculées dans les neuf cas d'urbanisation des départements en 1962.

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS SELON LEUR TAUX D'URBANISATION *

en prenant le seuil de :	Pas d'agglomération de + de 100 000 hab.	Pas d'agglomération de + de 50 000 hab.	Agglomération entre 50 et 100 000 hab.	Agglomération de + de 100 000 hab.
	56 départements	30 départements	26 départements	34 départements
50 000 habitants	Cas 1	—	Cas 6	Cas 9
20 000 habitants	Cas 2	Cas 4	Cas 7	—
10 000 habitants	Cas 3	Cas 5	Cas 8	—

Cependant, il convient de préciser que, suivant leur date d'enregistrement, certaines séries portent sur les 90 départements anciens, alors que d'autres concernent les 95 départements métropolitains actuels.

* Cf. tableau p. 64.

DÉMOGRAPHIE

Taux de nuptialité 1962 %

Base : 90 départements.

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	15,2	—	—	14,7	—	15,2	—	—	14,9
Valeur minimale	10,6	—	—	10,6	—	11,6	—	—	11,4
Moyenne	13,1	—	—	13,0	—	13,2	—	—	13,4
Écart-type	8,9	—	—	9,6	—	7,9	—	—	8,1
Coefficient de corrélation	0,09	0,04	0,15	0,08	0,16	0,04	0,12	0,07	0,08

Taux de natalité en 1962 %

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	21,4	—	—	21,4	—	21,2	—	—	22,9
Valeur minimale	12,0	—	—	12,0	—	14,4	—	—	12,0
Moyenne	16,8	—	—	16,5	—	17,1	—	—	17,8
Écart-type	2,2	—	—	2,4	—	1,8	—	—	2,3
Coefficient de corrélation	0,19	0,22	0,55	0,20	0,20	0,23	0,14	0,28	— 0,18

Taux de mortalité 1962 %

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	16,9	—	—	16,9	—	14,4	—	—	13,5
Valeur minimale	9,5	—	—	11,2	—	9,5	—	—	9,0
Moyenne	12,5	—	—	12,8	—	12,2	—	—	11,3
Écart-type	12,8	—	—	13,2	—	11,4	—	—	10,2
Coefficient de corrélation	— 0,39	— 0,34	— 0,55	— 0,30	— 0,50	— 0,52	— 0,33	— 0,54	— 0,45

Excédent des naissances sur les décès (en valeur absolue) en 1962

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	44,26	—	—	43,37	—	44,26	—	—	347,60
Valeur minimale	— 82	—	—	— 812	—	1,01	—	—	— 211
Moyenne	13,87	—	—	10,44	—	17,43	—	—	64,27
Écart-type	12,50	—	—	11,87	—	12,13	—	—	70,10
Coefficient de corrélation	0,25	0,23	0,28	0,20	0,19	0,05	— 0,01	0,15	0,69

Pourcentage des personnes nées dans le département et résidant en 1962 dans la région parisienne

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	21,4	—	—	20,1	—	21,4	—	—	61,7
Valeur minimale	2,2	—	—	2,7	—	2,2	—	—	2,1
Moyenne	9,8	—	—	9,9	—	9,7	—	—	11,1
Écart-type	5,5	—	—	5,5	—	5,5	—	—	13,9
Coefficient de corrélation	— 0,12	— 0,14	— 0,26	— 0,01	— 0,24	— 0,25	— 0,30	— 0,33	— 0,20

DÉMOGRAPHIE

Nombre des migrants intérieurs entre 1954 et 1962 - Entrées

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	187	—	—	187	—	155	—	—	295
Valeur minimale	52	—	—	52	—	58	—	—	47
Moyenne	97	—	—	96	—	99	—	—	102
Écart-type	25	—	—	30	—	20	—	—	46
Coefficient de corrélation	0,16	0,13	0,26	-0,07	0,16	0,36	0,42	0,46	0,29

Nombre des migrants intérieurs entre 1954 et 1962 - Sorties

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	181	—	—	181	—	147	—	—	150
Valeur minimale	66	—	—	98	—	66	—	—	51
Moyenne	122	—	—	132	—	111	—	—	93
Écart-type	21	—	—	19	—	19	—	—	25
Coefficient de corrélation	-0,48	-0,39	-0,39	-0,14	-0,15	-0,27	-0,14	-0,20	-0,09

Nombre des personnes nées dans le département et résidant en 1962 dans les autres départements

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	741	—	—	741	—	556	—	—	344
Valeur minimale	173	—	—	226	—	173	—	—	117
Moyenne	347	—	—	391	—	322	—	—	227
Écart-type	94	—	—	93	—	81	—	—	65
Coefficient de corrélation	-0,38	-0,41	-0,44	-0,43	-0,45	-0,24	-0,05	-0,19	-0,53

Nombre des migrants habitant en 1954 les autres départements

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	156	—	—	156	—	64	—	—	106
Valeur minimale	17	—	—	17	—	38	—	—	11
Moyenne	39	—	—	37	—	40	—	—	45
Écart-type	19	—	—	24	—	12	—	—	22
Coefficient de corrélation	0,20	0,04	0,24	-0,20	0,12	0,54	0,39	0,51	0,54

Nombre des migrants habitant en 1954 hors métropole

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	132	—	—	58	—	132	—	—	114
Valeur minimale	5	—	—	5	—	7	—	—	7
Moyenne	30	—	—	28	—	35	—	—	41
Écart-type	21	—	—	14	—	25	—	—	29
Coefficient de corrélation	0,33	0,39	0,49	0,17	0,47	0,28	0,43	0,45	0,44

Pourcentage de la population de plus de 65 ans dans la population totale en 1962

Pour 1 000 habitants

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	21,1	—	—	19,8	—	21,1	—	—	18,1
Valeur minimale	9,3	—	—	11,2	—	9,3	—	—	7,8
Moyenne	14,2	—	—	14,6	—	13,8	—	—	12,4
Écart-type	2,8	—	—	2,2	—	2,3	—	—	2,0
Coefficient de corrélation	-0,20	-0,18	-0,27	-0,34	-0,38	-0,16	-0,13	-0,08	-0,12

**POPULATION NON SCOLAIRE SELON LE DIPLOME
PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE EN 1962**

Base : 95 départements

Coefficient : — 3

a) Diplôme non spécifié

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	15			13		15			29
Valeur minimale	2			5		2			6
Moyenne	8			7		9			14
Écart-type	2			2		2			5
Coefficient de corrélation	0,40	0,41	0,58	0,22	0,42	0,39	0,41	0,60	0,84

b) Examen de fin d'apprentissage artisanal

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	4			4		3			37
Valeur minimale	0			1		0			1
Moyenne	1			1		1,5			4
Écart-type	0,7			0,6		0,7			6
Coefficient de corrélation	0,07	0,09	0,58	— 0,11	— 0,06	— 0,04	— 0,13	— 0,07	— 0,08

c) Certificat de fin de stage de la Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.)

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	2			2		2			2
Valeur minimale	0			0		0			1
Moyenne	1			1		1			1,3
Écart-type	0,3			0,2		0,3			0,4
Coefficient de corrélation	0,25	0,26	0,36	0,17	0,28	0,30	0,32	0,41	0,51

d) Brevet professionnel

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	55			36		55			63
Valeur minimale	5			14		5			16
Moyenne	26			23		28			35
Écart-type	8			5		9			10
Coefficient de corrélation	0,40	0,50	0,57	0,32	0,43	0,29	0,47	0,54	0,35

**POPULATION NON SCOLAIRE SELON LE DIPLOME
PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE EN 1962**

Base : 95 départements

Coefficient : — 3

e) Certificat d'aptitude professionnel (C.A.P.)

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	9			5		9			10
Valeur minimale	1			2		1			3
Moyenne	3,7			3,2		4,2			6
Écart-type	1,2			0,8		1,2			1,6
Coefficient de corrélation	0,46	0,48	0,59	0,18	0,39	0,31	0,44	0,53	0,79

f) Brevet d'études industrielles (B.E.I.), commerciales (B.E.C.) et professionnelles (B.E.P.)

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	10			5		10			11
Valeur minimale	1			2		1			2
Moyenne	3,4			2,8		4,1			5,6
Écart-type	1,5			0,8		1,8			2,0
Coefficient de corrélation	0,45	0,62	0,64	0,48	0,52	0,26	0,57	0,59	0,76

g) Brevetés des Écoles nationales professionnelles, brevets de techniciens

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	3			2		3			5
Valeur minimale	0			0		0			1
Moyenne	1,0			0,8		1,1			1,8
Écart-type	0,6			0,5		0,6			1,0
Coefficient de corrélation	0,26	0,34	0,42	0,27	0,31	0,13	0,23	0,37	0,66

Pourcentage des élèves du secondaire inscrits dans les lycées, année scolaire 1966-1967.

● Corrélation d'ensemble au seuil 20 000

Valeur maximale : 59 %
 Valeur minimale : 23 %
 Moyenne : 47,7 %
 Coefficient : 0,65

Cette série a été traitée manuellement.

REVENUS ET CONSOMMATION

Base : 90 départements

Mouvement des établissements commerciaux. Nombre d'établissements en 1962

Coefficient : — 3

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	22	—	—	15	—	22	—	—	21
Valeur minimale	— 13	—	—	— 13	—	— 11	—	—	— 8
Moyenne	1	—	—	0	—	2	—	—	3
Écart-type	6	—	—	5	—	6	—	—	7
Coefficient de corrélation	0,12	0,24	0,29	0,31	0,42	— 0,06	0,04	0,07	0,45

Consommation moyenne par habitant en 1964

Base 100 : moyenne nationale

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	110	—	—	92	—	110	—	—	195
Valeur minimale	47	—	—	47	—	55	—	—	68
Moyenne	74,1	—	—	68,0	—	80,3	—	—	96,7
Écart-type	15,1	—	—	12,9	—	14,6	—	—	24,1
Coefficient de corrélation	0,55	0,54	0,68	0,38	0,59	0,55	0,44	0,61	0,74

Impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P.) et taxes complémentaires en 1962

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	193	—	—	193	—	189	—	—	540
Valeur minimale	61	—	—	61	—	68	—	—	111
Moyenne	119	—	—	107	—	133	—	—	84
Écart-type	33	—	—	28	—	32	—	—	77
Coefficient de corrélation	0,48	0,47	0,56	0,38	0,47	0,41	0,27	0,45	0,75

Recettes budgétaires par habitant en 1962

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	1 998	—	—	1 121	—	1 998	—	—	6 131
Valeur minimale	2	—	—	258	—	2	—	—	545
Moyenne	609	—	—	498	—	724	—	—	1 224
Écart-type	362	—	—	191	—	451	—	—	993
Coefficient de corrélation	0,30	0,23	0,28	0,20	0,28	0,10	0,02	0,10	0,66

Nombre de voitures particulières neuves vendues à crédit par habitant en 1963

Coefficient : — 3

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	13	—	—	12	—	13	—	—	15
Valeur minimale	4	—	—	4	—	6	—	—	6
Moyenne	7	—	—	7	—	8	—	—	10
Écart-type	2	—	—	2	—	2	—	—	2
Coefficient de corrélation	0,46	0,48	0,61	0,21	0,38	0,42	0,50	0,67	0,59

REVENUS ET CONSOMMATION

Base : 90 départements

Chiffre d'affaires des entreprises industrielles et commerciales en 1962

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	1 209 318	—	—	1 097 398	—	1 209 318	—	—	1 822 053
Valeur minimale	0	—	—	100 765	—	0	—	—	347 552
Moyenne	826 266	—	—	811 810	—	841 239	—	—	1 054 547
Écart-type	221 559	—	—	205 210	—	236 378	—	—	344 528
Coefficient de corrélation	— 0,13	— 0,07	— 0,08	0,13	0,09	— 0,41	— 0,37	— 0,31	— 0,15

Avoirs des déposants dans les caisses d'épargne en 1962 (1)

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	1 193	—	—	1 168	—	1 193	—	—	1 425
Valeur minimale	0	—	—	358	—	0	—	—	456
Moyenne	678	—	—	672	—	684	—	—	833
Écart-type	184	—	—	175	—	193	—	—	254
Coefficient de corrélation	— 0,04	— 0,04	0,14	0,05	0,25	0,17	0,09	0,06	0,50

Recettes taxables des cinémas/habitant en 1967

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	38	—	—	10	—	38	—	—	45
Valeur minimale	1	—	—	1	—	5	—	—	0
Moyenne	9	—	—	6	—	12	—	—	13
Écart-type	6	—	—	2	—	8	—	—	8
Coefficient de corrélation	0,53	0,59	0,65	0,59	0,58	0,37	0,50	0,60	0,56

Recettes taxables des dancing, music-hall, courses/habitant, en 1967

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	17,0	—	—	4,0	—	1,7	—	—	12,8
Valeur minimale	0,5	—	—	0,5	—	1,2	—	—	0
Moyenne	3,5	—	—	2,6	—	4,5	—	—	3,8
Écart-type	2,4	—	—	0,9	—	3,1	—	—	2,1
Coefficient de corrélation	0,30	0,27	0,34	0,34	0,26	0	0	0,18	0,26

Salaires moyens annuels par habitant en 1966 (en F)

- corrélation nette dans les départements les moins urbanisés au seuil 10.000

Valeur maximale : 9.459

Valeur minimale : 7.934

Moyenne : 8.914

Coefficient : 0,70

Maximum national : 16.512

Moyenne nationale : 12.238

Cette série a été traitée manuellement.

(1) La valeur minimale 0, correspond au territoire de Belfort qui est ici rattaché à la Haute-Saône.

**POURCENTAGE DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS CLASSÉS D'APRÈS LE NOMBRE DES SALARIÉS
PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS**

— 1966 —

Base : 95 départements

Coefficient : — 3

a) 0 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	578			578		521			482
Valeur minimale	334			336		334			271
Moyenne	450			465		434			380
Écart-type	58			61		50			55
Coefficient de corrélation	— 0,33	— 0,42	— 0,36	— 0,35	— 0,26	— 0,34	— 0,33	— 0,30	— 0,75

b) 1 ou 2 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	399			386		399			379
Valeur minimale	254			254		258			255
Moyenne	319			315		323			318
Écart-type	32			32		32			28
Coefficient de corrélation	0,01	0,04	— 0,11	0,02	— 0,16	— 0,13	— 0,09	— 0,23	0,02

c) 3 à 5 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	143			134		143			146
Valeur minimale	55			55		68			81
Moyenne	96			93		98			113
Écart-type	15			16		14			14
Coefficient de corrélation	0,20	0,36	0,36	0,40	0,41	0,20	0,27	0,27	0,62

d) 6 à 9 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	63			62		63			90
Valeur minimale	26			27		26			31
Moyenne	43			41		45			57
Écart-type	9			9		8			12
Coefficient de corrélation	0,33	0,46	0,49	0,41	0,41	0,35	0,42	0,49	0,77

e) 10 à 49 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	114			114		104			157
Valeur minimale	28			28		61			59
Moyenne	66			61		71			94
Écart-type	18			19		15			23
Coefficient de corrélation	0,42	0,47	0,52	0,36	0,40	0,52	0,44	0,55	0,73

**POURCENTAGE DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS CLASSÉS D'APRÈS LE NOMBRE DES SALARIÉS
PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS**

— 1966 —

Base : 95 départements

Coefficient : — 3

f) de 50 à 199 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	48			48		43			48
Valeur minimale	2			2		10			14
Moyenne	18			17		19			25
Écart-type	9			10		8			8
Coefficient de corrélation	0,34	0,32	0,33	0,25	0,20	0,58	0,41	0,48	0,28

g) de 200 à 999 salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	15			15		15			16
Valeur minimale	0			1		0			2
Moyenne	4,6			4,2		4,9			7,5
Écart-type	3,5			3,5		3,5			3,6
Coefficient de corrélation	0,34	0,28	0,31	0,17	0,19	0,54	0,39	0,41	0,25

h) plus de mille salariés

Cas d'urbanisation des départements	Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7	Cas 8	Cas 9
Valeur maximale	3			2		3			3
Valeur minimale	0			0		0			0
Moyenne	0,3			0,1		0,4			0,7
Écart-type	0,5			0,4		0,6			0,8
Coefficient de corrélation	0,46	0,41	0,42	0,08	0,14	0,55	0,58	0,52	0,17

Les salariés de l'industrie en milieu rural

Les informations sont tirées d'une note d'étude sur « l'industrialisation en milieu rural » du Groupement d'Etude pour l'Equipement Rural, qui répond à une demande de la Direction des Aménagements Ruraux du Ministère de l'Agriculture.

Les communes rurales sont les communes de moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu, non rattachées à des agglomérations multicommunales.

La répartition géographique des salariés est celle du lieu d'emploi et non celle du lieu de résidence.

Les données statistiques sont issues du fichier des établissements industriels de l'I.N.S.E.E. répertoriés sous les numéros 10 et 12 à 61 inclus, correspondant à des « sections d'activité » qui comprennent environ 95 % du nombre total des salariés employés dans l'industrie en 1966 ; les sections 06 à 09 et 11 n'ont pu être retenues en raison d'informations incomplètes au moment de l'étude.

La nomenclature des activités utilisée est celle en 13 branches qui a été définie par la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme.

ANNEXE
BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES CITES

ATLAS DE LA FRANCE RURALE

Groupe de Sociologie Rurale du C.N.R.S., Paris, A. Colin, 1968, 176 p.
Etudes rurales, N° spécial consacré à l'Atlas de la France Rurale, 1967, n° 27.

ATLAS ECONOMIQUE ET SOCIAL POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris, I.G.N., Fascicule 1, Démographie 1967, Fascicule IV, infrastructures, 1966.

ATLAS HISTORIQUE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE 1800-1965

Bouju, P.M. - Dupeux, G., Gérard C., et al., Paris, A. Colin, 1966, 233 p.

B.N.P., *Tableau statistique des 21 régions de France*, 1969.

BRAUDEL F., *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1967, 463 p.

BRUNET, R. *Les Campagnes toulousaines*, Toulouse, 1965, 727 p.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (C.N.E.E.M.A.)

L'Agriculture temporelle, Etude n° 347, Sept. 1970.

CHOMBART DE LAUWE J., et POITEVIN M.

« Etude économique de sept communes de la Haute-Marne », *Economie Rural*, 1955, n° 26, p. 4 - 18.

DEMANGEON A.

« La Montagne dans le Limousin, étude de géographie humaine », *Annales de Géographie*, XX, n° 112, 1911.

DERRUAU - BONIOL S.,

« Le département de la Creuse, structure sociale et évolution politique », *Rev. franc. de Science Politique* janv.-mars 1957, p. 38-66.

ESTIENNE P.,

« Les problèmes de surpeuplement rural : l'exemple de la Combraille » *Rev. de géogr. alpine*, 1950, pp. 301 - 335.

FEL A.,

Les Hautes terres du Massif central, Paris, P.U.F., 1962.

FISH W.B.,

Les mouvements de population en Basse-Normandie. Alençon, Maison Poulet - Malassis, 1940, 194 p.

GAY F.P.,

La Champagne du Berry, Essai sur la formation d'un paysage agraire et l'évolution d'une société rurale, (Bourges), Edit. Tardy, (1967).

GEORGE P.,

Population et Peuplement, Paris, P.U.F., 1969, 212 p.

GROSBOIS R.,

« La densité de la population dans les pays de brandes du département de la Vienne en 1846 et 1946 », *Norois* n° 6, avril-juin 1955, pp. 209-222.

HUBER M., BUNLE H., et BOVERAT F.,

La population de la France, son évolution et ses perspectives, 4^e éd., Paris, Hachette, 1965, 366 p.

I.N.S.E.E.

Annuaire statistique de la France, 1968.

I.N.S.E.E., D.A.T.A.R.,

Statistiques et indicateurs des régions françaises Projet de loi des finances pour 1969 et 1971.

JOLLET A.,

« Evolution du paysage rural du département de la Vienne de 1830 à nos jours », *Norois*, juillet-sept. 1956, n° 11, pp. 305-316.

MERLIN P.,

La dépopulation des plateaux de Haute-Provence. Paris, la Documentation Française (1969), 182 p.

MOLS R.P.,

« L'accroissement de la population de la France selon les régions et l'importance des agglomérations », *Population*, 1963, n° 2, pp. 263-304.

PAUTARD J.,

Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française, Paris, Gauthier-Villars, 1965, 179 p.

« PAYSANS »

Tableaux de l'agriculture française, Paysans, n° 73 - 74, août-nov. 1968, 207 p.

PISANI E.

La Haute-Marne et ses problèmes. L'équipement de la Haute-Marne rapport présenté par le préfet au Conseil Général, 1951, 375 p.

PITIE J.,

- *Problèmes du monde rural. L'exemple de Rouillé (Vienne)* Poitiers, Institut d'économie régionale, 1959, 109 p.

- « Un exemple de la crise des campagnes : le canton de la Trimouille (Vienne) », *Norois*, janvier - mars 1963 n° 37, pp. 21-36.

REINHARD M., ARMENGAUD A. et DUPAQUIER J.,

Histoire générale de la population mondiale, Paris, éd. Montchrestien, 3^e éd., 1968, 708 p.

TUGAULT Y.,

« Migrations internes en France de 1954 à 1962, selon l'importance des localités », *Population*, n° 3, mai-juin 1967, p. 455.

CARTES ET GRAPHIQUES

	Pages
Carte des départements de la France (hors-texte)	(h. t.)
1 Evolution de l'indice de la production agricole	12
2 Prix réels en salaires horaires du quintal de blé en France	13
3 Actifs agricoles masculins en 1954 et en 1968	15
4/7 Population 1962	23
8/9 Les zones de peuplement du territoire français en 1962	24
Proportion de la population française résidant dans les zones de peuplement en 1962	24
10 Zones où la majorité des communes a une densité inférieure à 30 hab./km ² en 1954	25
11 Répartition, par département, de la population totale française en 1801	32
12 Répartition, par département, de la population totale française en 1851	33
13 Dates des maxima de population des départements	34
14 Variation départementale du taux de fécondité de 1860-1862 à 1960	37
15 Dates de la reprise de la croissance démographique des départe- ments	40
16 1954-1962 Variation de la population des départements	42
17 1962-1968 Variation de la population des départements	43
18 1962-1968 Evolution de la population totale et de la population rurale des départements	47
19 Evolution des « villages » de 1936 à 1962	48
20/21 Pourcentage de localités rurales excédentaires, par région, 1936-1962	50
Indice de l'accroissement des unités urbaines 1936-1962	50
22 Solde du mouvement naturel et des migrations de la population selon le caractère rural ou urbain et la taille des communes et des agglomérations pour la période 1954-1962	52
23 Répartition de la population de la France selon son caractère rural ou urbain et selon la taille des communes en 1962	55
24 Evolution de la population totale des départements selon les recensements de 1801, 1962 et 1968	57
25 Evolutions de la population totale et de la population rurale	59
26 Densités de la population par département à différentes dates de recensement général de la population	60-61
27 Niveaux d'urbanisation départementaux selon la taille de l'agglome- ration principale du département en 1962	65

28	Rapport de la population vivant dans les agglomérations de 20.000 habitants et plus, à la population totale du département en 1962	66
29	Salaires annuels moyens par département en 1966	69
30	Indice de consommation moyenne par habitant en 1964	70
31	Densité des points de vente par habitant au 1-1-1965	71
32	Dispersion évaluée par les écarts-type	74
33	Répartition, par région, des salariés de l'industrie en 1966	76
34	Répartition par région de programme des salariés de l'industrie en 1966 dans les communes de moins de 2.000 habitants	79
35	Répartition des salariés de l'industrie, en %, par branche d'activité, en 1966	81
36	Population active totale en 1968 par groupe d'âges	87
	Population active totale en 1968 par catégorie socio-professionnelle	87

En annexes

A,B,C	Distribution des départements français en fonction de la densité de leur population	96
D	Carte des départements et régions-témoins	98
E	Evolution de la population des quatre départements témoins de la première vague de maxima départementaux	100
F	Evolution de la population des trois départements témoins de la deuxième vague de maxima départementaux	104
G	Evolution de la population de trois départements témoins de l'Ouest du Massif central	106

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

- 1** La façade méditerranéenne
- 2** Schéma directeur des télécommunications
- 3** Composantes de la fonction urbaine, essai de typologie des villes
- 4** Dictionnaire des projections de 1985 à 2000 (population et emploi)
- 5** Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise
- 6** Schéma d'aménagement de la Basse-Seine
- 7** Aménagement du Bassin parisien
- 8** Rapport du groupe de travail Paris-Nord
- 9** Schéma d'aménagement de la métropole lorraine
- 10** Schéma d'aménagement de la métropole Lyon - Saint-Etienne - Grenoble.
- 11** Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes - Saint-Nazaire
- 12** Scénarios d'aménagement du territoire
- 13** Eléments pour un schéma de l'informatique
- 14** Prospective et analyse de systèmes
- 15** L'eau en Seine-Normandie
- 16** Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie
- 17** Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe
- 18** Bassin Rhin-Meuse : eau et aménagement
- 19** Aménagement d'une région urbaine : le Nord-Pas-de-Calais
- 20** Une image de la France en l'an 2000 : scénario de l'inacceptable
- 21** L'eau en Adour-Garonne
- 22** Les problèmes de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse
- 23** Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire-Moyenne
- 24** L'espace nord-champenois : perspectives de développement
- 25** Eléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique

Ces numéros sont en vente à La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75-Paris-7^e.

EN PREPARATION :

« Flashes » sur la France

Le livre bleu de la façade méditerranéenne

Prévisions technologiques et aménagement du territoire

Les grandes liaisons routières : histoire d'un schéma

Une image de la France à l'an 2000 : documents de travail

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE

1, avenue Charles-Floquet, 75-Paris (7^e)

Fondateur de la collection : Gérard WEILL

Directeur de la publication : Jacques DURAND

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN

Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER

Couverture : Claude CAUJOLLE et Denise COHEN

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31, quai Voltaire 75-PARIS 7^e

AM. 358